

2020–
2023



00

Bases
statistiques
et généralités

Neuchâtel 2020

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023

Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020 – 2023

Éditeur Le Conseil fédéral

Neuchâtel 2020

Éditeur: Le Conseil fédéral

Renseignements: Office fédéral de la statistique OFS, tél. 058 463 60 11

Contenu: Direction du projet par l'Office fédéral de la statistique OFS, section Stratégie et état-major

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

En ligne: www.stat-mjp.admin.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

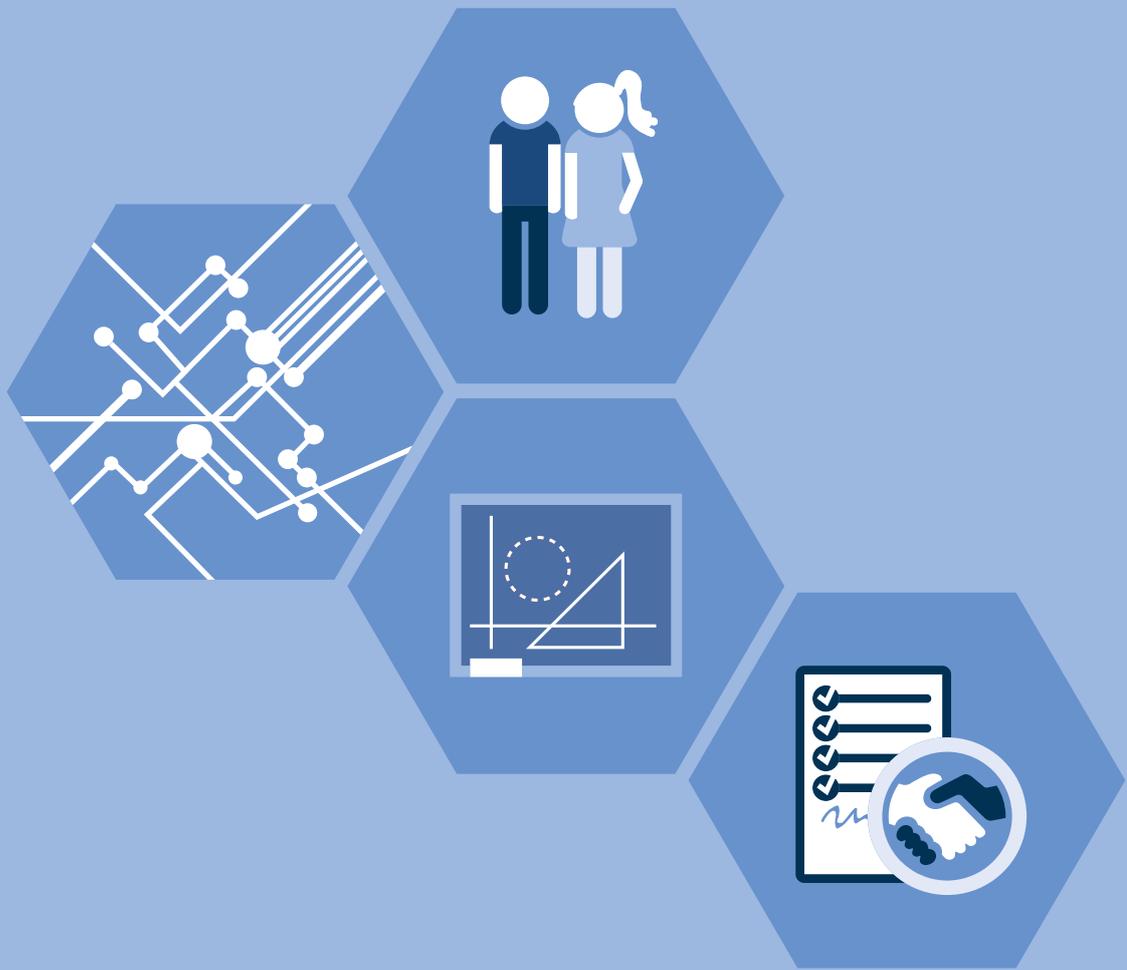
Copyright: OFS, Neuchâtel 2020
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 192-2300

ISBN: 978-3-303-00637-5

Table des matières

1	INTRODUCTION	7	INDEX DES ABRÉVIATIONS	53
1.1	But et contenu	7		
1.2	Résumé des principaux résultats	7	ANNEXE 1:	
1.3	Tâches de la statistique fédérale	9	BRÈVE ÉVALUATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL	
1.4	Coordination avec le programme de la législature 2019 – 2023	10	DE LA STATISTIQUE 2016 – 2019	57
1.5	Contexte pour le développement du programme pluriannuel	11	ANNEXE 2:	
1.6	Contexte national, international et régional	12	LES CHARGES DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE	61
2	OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS 2020 – 2023	17	ANNEXE 3:	
2.1	Développement des capacités comme base	18	PORTEFEUILLE DES ACTIVITÉS STATISTIQUES	65
2.2	Vision	19	Analyses multithématiques	66
2.3	Objectif stratégique n° 1: Utilisation multiple des données	20	Population	67
2.4	Objectif stratégique n° 2: Des utilisateurs satisfaits	22	Éducation et sciences	70
2.5	Objectif stratégique n° 3: Des processus de production souples et des compétences adéquates	24	Énergie	73
2.6	Objectif stratégique n° 4: Conditions cadre et partenariats	26	Société	74
2.7	OFS: Information, bases et infrastructures	27	Santé	76
			Mobilité et transports	78
			Territoire, environnement et développement durable	79
			Social	81
			Économie et finances publiques	84
			Registres	89
			OFS: Information, bases et infrastructures	91
3	DOMAINES STRATÉGIQUES	31		
3.1	Population	32		
3.2	Éducation et sciences	34		
3.3	Énergie	36		
3.4	Société	38		
3.5	Santé	40		
3.6	Mobilité et transports	42		
3.7	Territoire, environnement et développement durable	44		
3.8	Social	46		
3.9	Économie et finances publiques	48		
3.10	Registres	50		



1 Introduction

1.1 BUT ET CONTENU

Ceci est le septième programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) pour les années 2020 – 2023. Il donne une vue d'ensemble de la statistique publique établie dans les principaux domaines thématiques pour la conduite de l'État et il définit les objectifs et les thématiques centrales de l'activité statistique de la Confédération pour la législature à venir. Il sert de base de planification à long terme de la statistique fédérale et de programme de travail.

Il est divisé en trois parties: la première partie explique dans les grandes lignes les bases du programme, par exemple le contexte et les tâches de la statistique fédérale. La deuxième partie porte sur les objectifs stratégiques concrets et les priorités définies pour poursuivre le développement du système de la statistique fédérale. La troisième partie évoque les priorités concrètes en vue de développer la production statistique dans divers domaines thématiques.

1.2 RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le PPA 2020 – 2023 mise sur l'utilisation ciblée des chances qu'offre la transformation numérique pour développer la production statistique ainsi que les informations et prestations qui en découlent. L'objectif premier consiste à développer le système de la statistique fédérale et ses processus de production de manière à axer de manière encore plus efficace les informations et prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs. Il faudra pour cela développer l'ensemble des capacités au sein du système statistique, afin d'inscrire le recours aux méthodes statistiques, aux technologies et à des approches agiles dans le contexte de l'évolution des conditions cadre institutionnelles. Ces changements s'accompagneront du développement des capacités et des connaissances des collaborateurs.

L'évaluation du programme pluriannuel 2016 – 2019 est positive. Les trois objectifs stratégiques ont été atteints entièrement ou en grande partie. L'offre d'informations statistiques a été continuellement adaptée aux besoins à long terme des utilisateurs de statistiques et le recours aux données administratives et aux données des registres a été élargi. Divers potentiels ont en particulier été créés et pourront être exploités de manière ciblée au cours de la législature 2019 – 2023 en vue de réaliser les objectifs et priorités mentionnés au chapitre 2.



OBJECTIF 1 : UTILISATION MULTIPLE DES DONNÉES

Élément central de ce programme et premier objectif stratégique: la mise en œuvre des décisions du Conseil fédéral concernant l'utilisation multiple des données. Il s'agit de réaliser de manière encore plus conséquente la priorité, définie dans la loi sur la statistique fédérale, d'utiliser des données existantes et de réduire ainsi la charge administrative que fait peser la collecte des données sur les entreprises, les particuliers et les institutions. L'utilisation multiple de données existantes implique un échange de données entre administrations et, partant, une interopérabilité des systèmes en place dans ces dernières. Les systèmes indépendants et par-fois hétérogènes doivent en effet pouvoir fonctionner entre eux si possible sans accroc afin d'assurer un échange efficient des informations et sans que l'on doive définir de cas en cas un processus d'échange séparé et fastidieux. La compréhension commune requise en matière de données sera obtenue par la structuration et la standardisation des données ainsi que par la transparence. Avec les instruments adéquats, ces informations pourront être consultées et utilisées par tous les services participants. La mise en œuvre se fera dans le cadre de projets concrets réalisés dans les domaines thématiques. Les expériences recueillies seront ensuite prises en compte pour élaborer des bases et outils adéquats (aux niveaux technique, légal, organisationnel et de la coordination) qui pourront alors être utilisés dans d'autres domaines thématiques, à d'autres niveaux et par d'autres acteurs de la Confédération.



OBJECTIF 2 : DES UTILISATEURS SATISFAITS

La priorité reste ici la production durable d'informations statistiques fiables et élaborées selon des critères scientifiques. En produisant ces informations comparables dans le temps et dans l'espace, la statistique fédérale fournit une base permettant d'identifier les évolutions à long terme et crée un fondement stable sur lequel faire reposer d'autres activités statistiques. Cet objectif qui n'est de loin pas nouveau sert de ligne directrice principale pour le développement des produits et prestations statistiques. La statistique publique sert de cadre de référence pour la formation de l'opinion publique et pour la planification et le pilotage d'importants domaines de l'action politique, un rôle qui s'en trouvera renforcé. Les exigences des utilisateurs vis-à-vis de la forme concrète à donner à la communication d'informations statistiques sont devenues plus larges et plus différenciées. En témoigne la demande croissante d'informations statistiques rapidement disponibles, simples et claires, proposées par les canaux de diffusion les plus divers.



OBJECTIF 3 : DES PROCESSUS DE PRODUCTION SOUPLES ET DES COMPÉTENCES ADÉQUATES

Le troisième objectif stratégique sert de ligne directrice pour le développement des processus de la production statistique et la mise en œuvre des innovations qu'il implique. Il vise à mettre en place les compétences requises au sein de la statistique fédérale pour pouvoir proposer des informations et prestations statistiques conformes au deuxième objectif stratégique. Pour ce faire, il convient de créer les conditions organisationnelles, techniques et culturelles nécessaires. L'accent doit porter sur la flexibilisation de la production qui, dans le cadre des ressources données, dotera la statistique fédérale de la marge de manœuvre et des mécanismes d'adaptation nécessaires pour réagir à des besoins qui ne cessent d'évoluer. Le but est ici de disposer de systèmes de production statistique souples à même de réagir rapidement et efficacement à des nouveaux besoins d'informations, en maintenant au niveau le plus faible possible la charge imposée aux personnes, entreprises et institutions interrogées.



OBJECTIF 4 : CONDITIONS CADRE ET PARTENARIATS

Le quatrième objectif traite des conditions-cadres à mettre en place pour assurer une mise en œuvre des changements qui soit conforme aux trois premiers objectifs. Il porte en particulier sur la concrétisation de la décision du Conseil fédéral concernant l'utilisation multiple des données dans le contexte du système de la statistique fédérale. Le but est de permettre, par une collaboration étroite et une bonne coordination avec les partenaires internes et externes, un développement pertinent des offres (informations et prestations) et des compétences statistiques.

1.3 TÂCHES DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

Les informations de la statistique fédérale servent de base à l'instauration d'un dialogue objectif sur la Suisse.

La tâche de la statistique fédérale n'a pas fondamentalement changé malgré la disponibilité croissante des données et informations liée à la transformation numérique. Mais le contexte, lui, a changé. On dispose aujourd'hui de nouvelles possibilités d'utiliser les méthodes les plus diverses et de collecter un nombre bien plus élevé de données tirées de sources existantes ou nouvelles. Il s'agit maintenant d'évaluer ces possibilités quant à leur utilité pour la production statistique. Les informations de la statistique fédérale sont le résultat d'un large processus d'échange dans lequel la statistique publique s'accorde avec ses partenaires sur une manière transparente de saisir, d'analyser et de présenter des phénomènes.

Le processus de production d'informations statistiques commence avec cet échange et va de la conception à la diffusion et à la communication des résultats, en passant par la collecte de données. Il fournit aux utilisateurs un choix ciblé d'informations de base disponibles à long terme et, dans la mesure du possible, comparables aux plans régional, national et international sur l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, de la formation, de la recherche, du territoire et de l'environnement en Suisse. En outre, cela permet d'instaurer la transparence nécessaire sur la qualité des résultats et leur élaboration. Il incombe aux producteurs de la statistique fédérale de concevoir les processus de production de façon à pouvoir s'adapter à long terme aux nouveaux besoins d'informations. Les producteurs doivent aussi prendre l'initiative de s'intéresser aux développements politiques, économiques et sociétaux, afin d'être à même d'appréhender les questions fondamentales et les besoins des utilisateurs qui sous-tendent le dialogue avec leurs partenaires et les utilisateurs de la statistique.

Les informations de haute qualité de la statistique fédérale, élaborées selon des normes scientifiques et transparentes, servent aussi de «tableau de bord de la Suisse». La statistique fédérale fournit aux utilisateurs issus des milieux politiques, économiques, administratifs et scientifiques les informations dont ils ont besoin pour la formation de l'opinion publique, la planification et le pilotage.

Pour satisfaire à cette exigence, elle doit veiller à la délimitation stricte des tâches des mandants, des autres parties prenantes et de la statistique publique: les partenaires déterminent tout d'abord les besoins d'informations concrets dans le cadre d'un dialogue commun. Le choix des méthodes et la réalisation des travaux statistiques s'effectuent ensuite sous la seule responsabilité de la statistique publique. Il appartient enfin aux utilisateurs d'interpréter les résultats. Les informations ainsi obtenues décrivent et expliquent des évolutions passées. Elles constituent une base essentielle pour les administrations et les organes politiques, sur laquelle fonder leur développement à long terme et le contrôle des mesures et des stratégies politiques. Les informations statistiques tout comme les scénarios élaborés par les producteurs de statistiques permettent aux décideurs de planifier et de piloter leur action.

Ces exigences et l'utilisation de technologies actuelles ne sont pas nouvelles pour la statistique fédérale. Celle-ci doit les satisfaire en tenant compte de l'évolution des conditions cadre et en adaptant ses pratiques. Les potentiels qu'offre le recours à des méthodes et technologies encore jamais utilisées jusqu'ici, par exemple, ne pourront être exploités que si l'on opte pour une approche complète, dans la mise en œuvre des innovations, qui considère dès le départ différents niveaux de développement. Ce n'est que par une combinaison complexe et ciblée de ces niveaux, formés du savoir-faire, des instruments techniques et d'une coordination sans cesse améliorée, que l'on sera en mesure de conjuguer les innovations – portant par exemple sur l'utilisation de processus tirés du domaine de l'intelligence artificielle – et les exigences de la statistique publique en matière de qualité. La statistique publique se caractérise en effet par des bases scientifiques transparentes, une méthodologie éprouvée, l'indépendance scientifique et le traitement stable sur la durée des informations, ce qui permet des comparaisons dans le temps et dans l'espace. Ce n'est qu'en maintenant ces exigences que l'on pourra s'assurer à long terme la confiance dans les informations et les prestations de la statistique publique.

1.4 COORDINATION AVEC LE PROGRAMME DE LA LÉGISLATURE 2019 – 2023

Conformément à l'art. 9 de la loi sur la statistique fédérale¹, un programme pluriannuel de la statistique est établi pour chaque législature. Ce programme sert de base de planification et d'instrument de pilotage stratégique à long terme pour la statistique fédérale. Il est élaboré sous la responsabilité de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en étroite collaboration avec les autres producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons, ainsi qu'avec les principaux groupes d'utilisateurs des milieux politiques et économiques, de l'administration, des partenaires sociaux et des organisations internationales.

Le présent programme pluriannuel donne une vue d'ensemble des statistiques existantes dans les domaines thématiques importants pour la conduite de l'État, il renseigne sur les principaux travaux statistiques prévus et fixe les priorités de l'activité statistique de la Confédération pour la prochaine législature. Coordonné avec le programme de la législature 2019 – 2023, il tient compte des rapports étroits qui existent entre l'activité statistique et les lignes directrices et objectifs pour la législature.

La statistique fédérale fournit également des informations importantes qui peuvent être directement utilisées à des fins de planification et de pilotage à ce niveau. L'OFS a ainsi développé «un système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement», sur mandat de la Chancellerie fédérale, qui permet un monitoring des objectifs de plusieurs législatures successives². Ce système couvre tous les domaines d'activité de la Confédération et compte au total quelque 150 indicateurs, parmi lesquels on choisit chaque fois les indicateurs du programme de la législature. Il fournit par ailleurs les informations statistiques nécessaires à l'élaboration des analyses de la situation dans les rapports de gestion annuels du Conseil fédéral et dans le message sur la législature.

La statistique fédérale met en plus à disposition une large palette d'informations complémentaires qui aident à suivre l'état et l'évolution de presque tous les domaines sur lesquels portent les objectifs de la législature, et ce de manière détaillée et selon différentes optiques. Le portefeuille de la statistique fédérale, en annexe, donne une large vue d'ensemble de ces informations statistiques qui complètent les indicateurs de la législature.

¹ LSF, RS 431.01, 9 octobre 1992

² www.statistique.ch → trouver des statistiques → Thèmes transversaux → Monitoring du programme de la législature

1.5 CONTEXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUEL

La transformation numérique rapide et continue de l'administration, de l'économie et de la société a modifié le contexte de la statistique fédérale ces dernières années. La disponibilité croissante de volumes de données toujours plus importants, couplée avec l'élargissement des canaux de diffusion et les nouvelles possibilités d'utilisation pour la statistique publique, a aussi généré une plus grande pluralité des offres sur le marché de l'information.

Au niveau de l'utilisation, cette évolution implique une plus grande disponibilité des informations statistiques et des bases de données correspondantes. Cela étant, les manières de rechercher les informations évoluent, elles sont très différenciées et toujours plus centrées sur des questions précises. La statistique publique se concentre ici, au sens d'un «service public», sur l'élaboration des informations statistiques qui sont nécessaires pour la planification et le pilotage d'importants domaines de l'État. Les utilisateurs demandent que ces informations soient de haute qualité, comparables dans le temps et dans l'espace, et produites avec des méthodes modernes. La statistique fédérale examine à cette fin les possibilités d'appliquer des méthodes complémentaires (p. ex. deep learning, machine learning) et veille à ce que l'utilisation à venir de ces dernières soit conforme aux exigences de la statistique publique. Dans le cadre de sa stratégie d'innovation en matière de données, l'OFS a testé et évalué de telles méthodes pour compléter et élargir la production statistique existante, par le biais de premiers projets-pilote.

Pour aller au devant de ces développements et conformément aux objectifs du PPA 2016 – 2019, les producteurs de la statistique fédérale sont restés systématiquement orientés sur la qualité et la présentation de ces informations sous une forme adaptée à leurs destinataires. Parallèlement, ils ont poursuivi le développement de l'offre statistique pour répondre à de nouvelles questions et l'ont complété par des adaptations adéquates des processus de production.

En résumé, la statistique fédérale a été en mesure d'assumer ses tâches malgré l'évolution des conditions cadre. D'autres potentiels d'améliorations s'offrent en particulier en matière de flexibilité au niveau du système global de la statistique publique. Concrètement, il s'agit d'élargir à ce niveau les approches déjà appliquées dans le cadre du développement de certaines activités statistiques par une standardisation ciblée ainsi que par l'élaboration et la mise à disposition de méthodes et d'instruments pertinents. On pourra ainsi, d'une part, exploiter efficacement les potentiels qu'offrent la transformation numérique et les travaux menés ces dernières années et, d'autre part, renforcer la capacité de proposer de nouvelles informations statistiques de manière flexible.

1.6 CONTEXTE NATIONAL, INTERNATIONAL ET RÉGIONAL

Les autorités politiques sont confrontées plus que jamais à des défis et à des questions qui exigent de prendre des mesures qui ne peuvent pas seulement être mises en œuvre au niveau national. Nous vivons dans une société de plus en plus complexe et mondialisée, qui n'en cultive pas moins ses racines et ses particularismes régionaux de manière toujours plus accentuée. Il est dès lors indispensable pour la statistique publique de concilier ces deux aspects. Dans le système global de la statistique publique, le principal objectif reste de rendre les informations statistiques comparables d'un niveau géographique à l'autre lorsque c'est possible et judicieux, mais aussi d'harmoniser en particulier les orientations thématiques, les connaissances théoriques et les recommandations des institutions internationales et régionales avec les directives et les besoins nationaux. La collaboration aux niveaux international, national et régional vise en outre à soutenir le transfert de connaissances afin d'assurer l'échange de savoir-faire ou, le cas échéant, de le mettre en place. Tout en privilégiant les besoins nationaux, la statistique fédérale assure une collaboration à tous les niveaux et permet ainsi de traduire dans les activités statistiques les interdépendances qui existent dans la réalité.

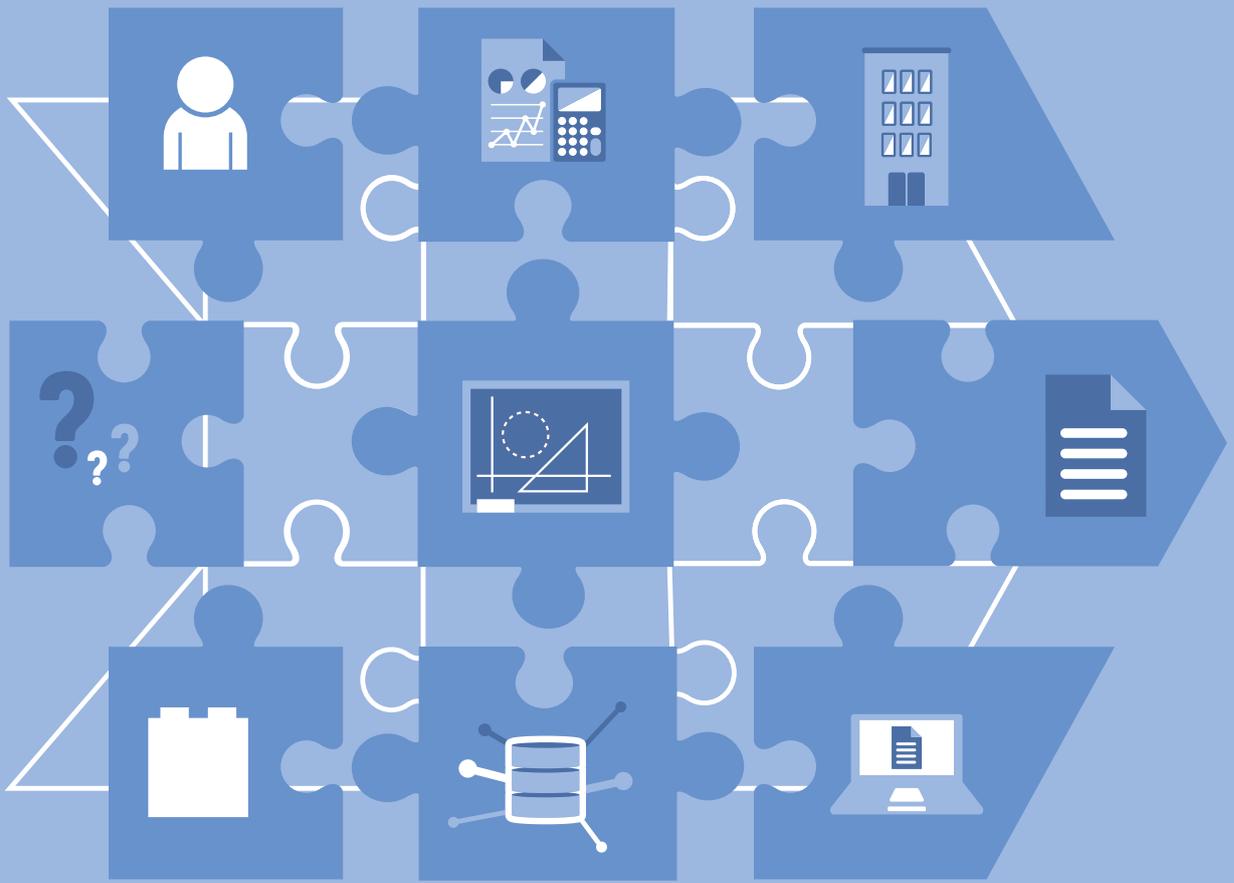
Pour ce faire, la statistique fédérale continuera de développer sa collaboration avec les institutions internationales, nationales et régionales. La Suisse participe aux organes et aux activités statistiques des organisations internationales (ONU, FMI, OCDE). Elle participe aussi au Système statistique européen, comme le prévoit l'accord³ bilatéral avec l'Union européenne dans le domaine statistique. A l'instar du PPA 2016 – 2019, le PPA 2020 – 2023 est structuré de manière à ce que ses objectifs et priorités soient compatibles avec ceux définis au niveau européen mais axés sur les besoins nationaux.

L'Agenda 2030 de développement durable prend aussi une place prépondérante dans le système statistique suisse. La statistique publique a été chargée d'assurer le monitoring de l'Agenda 2030 en Suisse et de transmettre les données requises pour le monitoring au niveau mondial. Les données doivent être fiables et comparables avec celles de tous les pays afin que l'on puisse mesurer correctement les progrès accomplis. Pour relever ce défi ensemble, la commission de la statistique de l'ONU a créé le Forum mondial sur les données, qui est chargé de favoriser le dialogue et la collaboration entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. Comme tous les pays, la Suisse participe activement à ces efforts et organisera le prochain Forum mondial sur les données à Berne en 2020.

En prenant activement part aux travaux statistiques des organisations internationales, les représentants de la statistique fédérale renforcent la défense des intérêts de la Suisse, mais contribuent aussi directement au développement des systèmes statistiques de ces organisations et en particulier celui de normes générales, dans l'intérêt même de la Suisse.

La coordination de la statistique fédérale avec les services statistiques des cantons et des communes continuera d'être renforcée au cours de la législature à venir et la collaboration déjà considérablement étendue ces dernières années sera encore plus clairement axée sur des problématiques communes. Le but est d'exploiter de manière accrue, par l'élaboration commune et coordonnée des bases et solutions correspondantes, les potentiels existants tels que l'utilisation de nouvelles sources de données et l'application accrue de méthodes novatrices pour développer la production statistique.

³ www.eda.admin.ch/dea → Accord bilatéraux → Vue d'ensemble → Accords bilatéraux II (2004) → Statistique



2 Objectifs stratégiques et priorités 2020 – 2023

Le PPA 2020 – 2023 mise sur l'utilisation ciblée des chances qu'offre la transformation numérique pour poursuivre le développement de la production statistique et des informations et prestations qui en découlent. Point de départ et élément central de ce programme: la mise en pratique des décisions du Conseil fédéral sur l'utilisation multiple des données, laquelle permettra de réaliser de manière encore plus conséquente la priorité définie dans la loi sur la statistique fédérale d'utiliser des données déjà disponibles en vue d'alléger la charge administrative des entreprises, des particuliers et des institutions.

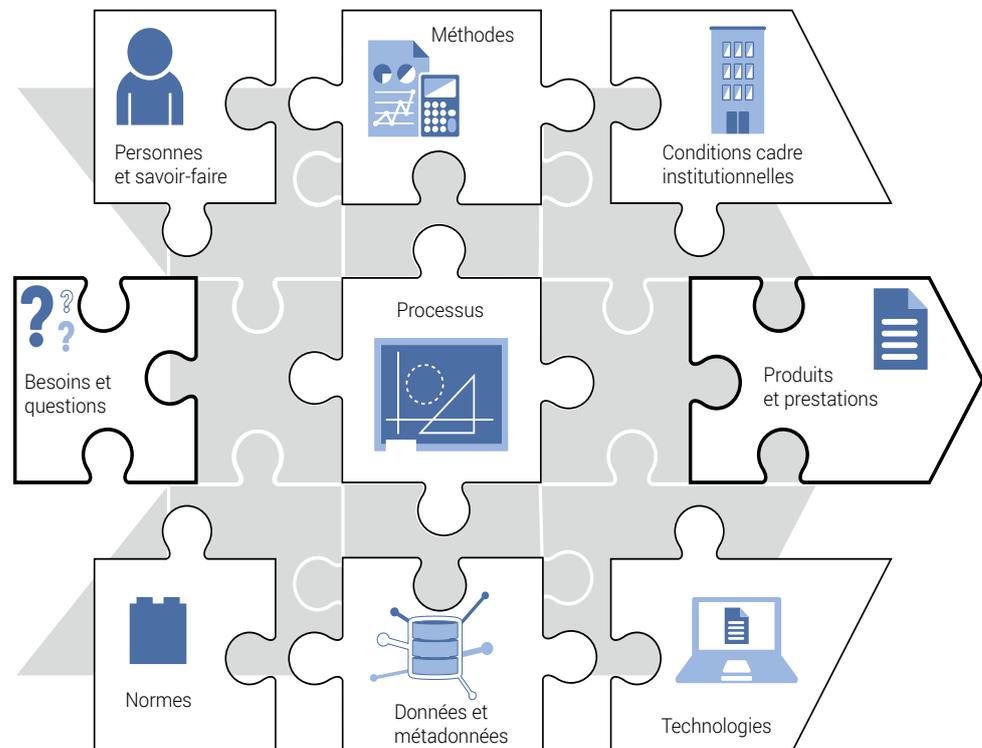
Sur le plan politique, le Parlement a accepté, le 13 juin 2017, la motion 16.4011 du groupe PLR Libéral-Radical intitulée «Numérisation. Éviter les récoltes de données en parallèle». La motion demande au Conseil fédéral de faire le nécessaire pour que les entreprises n'aient pas à fournir plusieurs fois les mêmes données et informations à des autorités différentes. La coordination entre l'OFS, les différents offices fédéraux, les cantons et les communes doit permettre de réduire les ressources devant être déployées dans les entreprises pour les enquêtes et les contrôles. Sur cette base, le Conseil fédéral a pris des décisions le 27 juin 2018 sur les perspectives de développement du système statistique suisse. Il a ensuite défini, le 27 septembre 2019, des mesures concrètes reposant sur ses décisions concernant l'utilisation multiple des données. Les éléments clés ici sont l'utilisation multiple de données disponibles à des fins statistiques et administratives (au sens du «principe Once-Only¹»), la création des instruments et conditionscadres nécessaires pour appliquer ce dernier et le mettre progressivement en œuvre dans le cadre de projets concrets.

¹ Le but est de faire en sorte que les entreprises et les personnes ne doivent fournir qu'une seule fois certaines indications à l'administration.

2.1 DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS COMME BASE

La transformation numérique et la complexité croissante des problématiques impliquent de manière accrue un développement global des capacités dans le système de la statistique fédérale. Ce dernier doit donc développer parallèlement et plus fortement plusieurs dimensions (application de méthodes et technologies encore jamais utilisées jusqu'ici, recours ciblé aux données disponibles, exploitation de nouvelles données, aménagement des conditions cadre légales et de coordination) aussi bien dans le développement de la production statistique et des registres existants que dans le déploiement de mesures novatrices.

Les mesures définies dans le premier objectif stratégique concernant l'utilisation multiple des données seront complétées pour pouvoir concrétiser cette approche et les projets correspondants. Le deuxième objectif stratégique fixe donc des priorités concrètes pour le développement des produits statistiques, des registres et des prestations, alors que le troisième objectif stratégique s'intéresse à l'amélioration des compétences et des instruments de la statistique fédérale. Le quatrième objectif stratégique définit les lignes directrices pour développer la coordination au sein du système de la statistique fédérale et pour créer les conditions cadre requises.



Niveaux du développement des compétences pour la statistique fédérale

2.2 VISION

Il faut poursuivre le développement des processus de production dans la statistique publique en s'appuyant sur une chaîne de valeur ajoutée axée sur l'output et sur l'utilisation multiple des données. Cette chaîne commence avec la saisie des besoins et problématiques concrets et finit par la diffusion d'informations statistiques adaptées aux besoins des utilisateurs (forme, canal de diffusion et profondeur du message). Il convient ici – selon la problématique concernée – d'évaluer la pertinence des données tirées de différentes sources en vue de leur utilisation durable. Si elles conviennent au niveau du contenu et de la qualité, ces données seront traitées – notamment pour l'utilisation multiple – puis analysées dans la perspective des problématiques concernées et diffusées sous une forme adaptée à leurs destinataires. Partant de ce modèle qui n'est pas nouveau en soi, mais qui repose sur l'observation de la production statistique dans son ensemble, il faut poursuivre de manière ciblée une analyse globale de l'éventail des capacités existantes et de celles à développer dans la statistique fédérale. Outre les conditions organisationnelles et techniques, le développement du savoir-faire et de l'échange des connaissances représente ici un élément essentiel. Il s'agit de s'assurer que les collaborateurs de la statistique publique disposent des compétences requises en méthodologie, en informatique, en communication, en organisation et en gestion pour répondre aux besoins des organisations statistiques d'aujourd'hui orientées sur l'innovation.

2.3 OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1: UTILISATION MULTIPLE DES DONNÉES



Mise en œuvre de l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale

En vue de réaliser cet objectif, **les éléments centraux pour l'utilisation multiple des données** seront formulés sous forme de priorités et progressivement mis en œuvre **dans le système de la statistique fédérale**. Le principal défi à relever réside dans l'ajustement, convenu par les deux parties et profitable à elles deux, entre la gestion et l'utilisation des données au niveau statistique ainsi que leur gestion et leur utilisation au niveau administratif. Les mesures nécessaires pour y parvenir reposent sur des processus et structures organisationnelles déjà en place. L'évaluation de la faisabilité suivie de la mise en œuvre se feront dans le cadre de projets concrets qui seront menés dans un domaine thématique spécifique. Des projets sont déjà programmés qui portent sur l'utilisation multiple des données salariales et fiscales et sur les soins de santé stationnaires. Un projet déjà bien avancé est celui de l'utilisation multiple des données d'origine (nomenclature des professions), qui a servi de base pour élaborer des propositions correspondantes à l'intention du Conseil fédéral. Les expériences recueillies dans ce cadre seront ensuite prises en compte dans l'élaboration concrète des bases et outils pertinents (aux niveaux technique, légal, organisationnel et de la coordination) qui pourront alors être utilisés dans d'autres domaines thématiques, à d'autres niveaux et par d'autres acteurs de la Confédération.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Poursuite des travaux de standardisation et d'harmonisation des données de la statistique fédérale

L'application de l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale passera par une standardisation plus poussée des données statistiques existantes et une plus grande transparence de leur contenu, assurée par la documentation des métadonnées s'y rapportant. La base de ces travaux est formée par l'utilisation de définitions et de nomenclatures uniformes élaborées par l'OFS, toujours de concert avec le service responsable des données concerné.

Développement et introduction des instruments servant à l'utilisation multiple des données

Pour l'utilisation multiple des données de l'administration fédérale, il sera nécessaire d'établir certaines bases en vue d'assurer efficacement l'interopérabilité des différents systèmes. Pour ce faire, il faudra concevoir et mettre en place les instruments nécessaires pour la définition de normes, l'harmonisation et la standardisation (système de métadonnées, catalogue de données, etc.) ainsi que la plateforme d'interopérabilité des données de la Confédération.

L'OFS en tant que Swiss Data steward

En vue de coordonner l'ensemble des tâches de standardisation et d'harmonisation nécessaires à l'application de l'utilisation multiple des données, l'OFS assume le rôle et donc aussi les tâches d'administrateur suisse des données (Swiss Data Steward). Les processus, rôles et responsabilités sont définis en coordination avec les départements et avec les organes de coordination interdépartementaux existants (p. ex. organe de pilotage de l'administration commune des données de base de la Confédération, organe de coordination de la Confédération pour la géoinformation). En outre, l'OFS assure le rôle d'administrateur des données de la statistique (Data Steward Statistics) afin de garantir les intérêts de la statistique publique au sein de la plateforme d'interopérabilité. Il convient ici d'intensifier les échanges avec les organes de la statistique fédérale et de définir avec eux des exigences plus solides.

Utilisation des données de base de l'OFS par l'administration publique

On examinera quelles adaptations techniques, organisationnelles et légales sont nécessaires pour intégrer dans le Registre des entreprises et des établissements (REE) d'autres sources de données provenant de procédures administratives, et mettre des données d'origine communes sur les entreprises à la disposition des unités administratives autorisées afin que celles-ci puissent les utiliser directement dans leurs propres processus.

Définition de la gestion et de l'utilisation futures des données statistiques et non statistiques

Pour instaurer le principe Once-Only au niveau de l'administration, il faut examiner si – et le cas échéant comment – les données qui sont dans le champ d'influence de la loi sur la statistique fédérale peuvent être utilisées par le reste de l'administration fédérale, sans transiger sur le secret statistique qui est un principe fondamental de la statistique publique. La question de la séparation entre les données statistiques et les données administratives devra être réglée de manière claire. Pour pouvoir organiser rationnellement cette séparation, il faudra, par des mesures concrètes, garantir la qualité et le développement des processus et des instruments de gestion, et fixer des bases légales adaptées.

2.4 OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2: DES UTILISATEURS SATISFAITS



L'offre d'informations et de prestations statistiques mise à disposition dans la durée doit être ajustée aux besoins des utilisateurs et satisfaire aux exigences de la statistique publique.

Cet objectif qui n'est de loin pas nouveau sert de ligne directrice principale portant sur le **développement des produits et prestations statistiques** et leur **rôle de cadre de référence** pour la formation de l'opinion publique ainsi que pour la planification et le pilotage d'importants domaines de l'action politique.

Les exigences des utilisateurs à l'égard de la forme concrète de la mise à disposition d'informations statistiques sont devenues plus larges, plus différenciées et parfois aussi plus indirectes. Les utilisateurs demandent toujours plus souvent des informations statistiques rapidement disponibles, simples et claires, proposées par les canaux de diffusion les plus divers. En sus des informations de la statistique fédérale déjà librement accessibles, ils sollicitent parallèlement aussi une mise à disposition de données directement lisibles à la machine et pouvant être utilisées sur des plateformes tierces. Cette évolution pose également de nouvelles exigences aux mesures à prendre notamment dans le domaine de la protection des données.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Consolidation d'une offre statistique de base conforme aux normes internationales reconnues

L'offre de base d'informations statistiques de la statistique fédérale est systématiquement réexaminée. Les lacunes dans les domaines stratégiques importants sont identifiées et comblées dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires et avec les utilisateurs de statistiques. Les normes internationales sont adoptées dans la mesure où aucun intérêt supérieur de la Suisse ne s'y oppose. Les informations statistiques de base sont réexaminées régulièrement quant à leur utilité, leur pertinence et leur adéquation aux nouveaux besoins des utilisateurs.

Des informations statistiques complétées par de nouvelles analyses

Les nouvelles possibilités qui ont vu le jour, par exemple l'appariement de données systématiquement réaménagé ces dernières années ou encore l'application de méthodes novatrices, doivent permettre de développer plus avant l'offre d'informations de la statistique fédérale. La priorité réside ici dans l'extension de l'offre de bases de planification et de pilotage – par exemple dans les domaines des statistiques de flux – et dans l'élaboration de représentations multithématiques à même de rendre plus claires des questions de société complexes.

Des interactions avant tout numériques avec les utilisateurs

Le dialogue avec les utilisateurs doit être intensifié. Il est en effet à la base de l'ajustement conséquent des produits statistiques, des prestations et des formes de communication selon les besoins, le niveau de connaissances et les capacités des divers groupes d'utilisateurs. Le choix des canaux de communication et des contenus est de plus en plus axé sur l'interaction numérique.

Mise à disposition des données de la statistique fédérale conforme aux directives de la stratégie Open Government Data (OGD) du Conseil fédéral

Les informations statistiques élaborées et leurs données (résultats) ainsi que les métadonnées s'y rapportant doivent être systématiquement et durablement proposées en libre accès par défaut au public (open by default) pour une utilisation ultérieure, dans le respect des prescriptions en matière de protection des données. Les données doivent être publiées selon les directives de la stratégie OGD sous une forme lisible par machine et libre. Pour les milieux de la recherche et de la science, il est prévu de développer l'accès protégé à des collections de données confidentielles gratuitement et sans licence (microdonnées).

Développement ciblé de la capacité des utilisateurs à traiter les données et les informations de la statistique fédérale avec compétence

Une offre pertinente de matériel d'informations permet de soutenir aussi bien les utilisateurs professionnels (décideurs politiques, journalistes, chercheurs) que le public dans l'interprétation des informations statistiques. Expliquer le rôle de la statistique publique comme base de la gouvernance fondée sur des données probantes et comme référence clé de la formation de l'opinion publique dans un État démocratique contribue à renforcer la confiance dans les données de la statistique publique.

2.5 OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3: DES PROCESSUS DE PRODUCTION SOUPLES ET DES COMPÉTENCES ADÉQUATES



Une production des informations statistiques reposant sur une utilisation optimisée des bases, des ressources et des méthodes disponibles

Cet objectif stratégique doit servir de ligne directrice pour le **développement de la production statistique** et la mise en œuvre des **innovations nécessaires**. Il vise à mettre en place les compétences requises de la statistique fédérale pour qu'elle puisse proposer des informations et prestations statistiques conformes aux deux premiers objectifs stratégiques. Il repose sur la mise en œuvre de normes reconnues de manière générale et sur l'identification ciblée de nouvelles voies permettant de produire des informations statistiques en utilisant des processus efficaces et des technologies modernes, y compris l'automatisation partielle de procédures standards.

Le but est ici de disposer de systèmes de production statistique souples à même de réagir rapidement et efficacement à des nouveaux besoins d'informations en maintenant au niveau le plus faible possible la charge imposée aux personnes, entreprises et institutions interrogées. Pour ce faire, il faut uniformiser autant que possible les définitions des variables dans les différentes enquêtes, harmoniser encore plus les méthodes utilisées dans la production de base et développer des solutions informatiques standardisées. La qualité de la production statistique sera améliorée et la charge qui pèse sur les personnes interrogées sera réduite en utilisant des méthodes statistiques de manière efficace et en exploitant des sources de données appropriées encore non utilisées.

Le maintien, l'encouragement et la surveillance de la qualité dans tous les domaines de la production statistique jouent ici un rôle déterminant, notamment dans la perspective de l'utilisation de nouvelles méthodes et d'éventuelles nouvelles sources de données.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Mise en œuvre du monitoring des nouvelles sources de données potentielles

Il convient d'intensifier le monitoring des possibilités d'exploiter des sources administratives et autres encore non considérées ainsi que les travaux dans l'intégration des données. L'objectif visé est d'éviter des enquêtes supplémentaires autant que possible ou de réduire l'ampleur d'enquêtes existantes, et d'exploiter des potentiels résultant du recours à des sources de données alternatives pour soutenir la production statistique ordinaire.

Évaluation systématique des possibilités d'utiliser des méthodes nouvelles ou optimisées

Il s'agit d'examiner et de tester systématiquement l'adéquation de nouvelles méthodes complémentaires (machine learning, predictive analytics, p. ex.) pour le développement de la production statistique. A cet égard, il faut en priorité élargir et/ou au besoin compléter les étapes du processus de la production statistique actuelle en respectant les exigences de qualité de la statistique publique.

Renforcement ciblé de la capacité d'innovation de la statistique fédérale

Il convient de créer les conditions culturelles (p. ex. gestion des erreurs), techniques (sandboxing, large disponibilité de moyens technologiques, etc.) et organisationnelles (formes de collaboration, etc.) requises pour réaliser certaines innovations méthodologiques et techniques.

Les standards les plus élevés en matière de protection des données

La protection des données peut être garantie à long terme dans tous les domaines de la production statistique en poursuivant l'application des prescriptions et des mesures organisationnelles et techniques qui en découlent. Il faut attacher une attention particulière aux risques supplémentaires induits par des évolutions telles que l'appariement ou la diffusion élargie des données. Il est essentiel dans ce contexte de développer des méthodes statistiques permettant, par exemple, de proposer au public des données moins fortement agrégées tout en contrôlant les pertes dans les possibilités d'interprétation et d'utilisation et en respectant la protection des données.

2.6 OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4: CONDITIONS CADRE ET PARTENARIATS



Le développement efficace des compétences et des offres statistiques grâce à une collaboration étendue à d'autres partenaires internes et externes

Le quatrième objectif traite **des conditions cadre à créer pour assurer la mise en œuvre des changements efficace** et conforme aux trois premiers objectifs. Il porte en particulier sur la concrétisation de la décision du Conseil fédéral concernant l'utilisation multiple des données dans le système de la statistique fédérale. Le but est de permettre, par une collaboration étroite et une bonne coordination avec les partenaires internes et externes, un développement pertinent des offres (informations et prestations) et des compétences statistiques.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Révision et développement des bases légales de la statistique fédérale

Il s'agit de revoir systématiquement et d'adapter au besoin les bases légales actuelles de la statistique fédérale en vue de la réalisation des projets en lien avec l'utilisation multiple des données. Comme dans la procédure progressive adoptée pour la réalisation des mesures consacrées à l'interopérabilité, les résultats des projets réalisés dans le domaine de l'utilisation multiple doivent servir de base, le cas échéant, pour étendre les solutions à d'autres niveaux (cantonaux et communaux) ou à d'autres acteurs (institutions, entreprises para-étatiques, etc.). Les résultats de ces travaux doivent servir également à axer de manière plus conséquente les ordonnances sur les besoins d'une production statistique moderne et intégrée.

Consolidation des mécanismes de coordination de la statistique fédérale

Si l'on veut réaliser les projets liés à l'utilisation multiple des données et les travaux nécessaires pour la standardisation et l'harmonisation, il y a lieu de renforcer de manière ciblée les mécanismes et les plateformes de coordination en place. Il convient ici en particulier de parvenir à un accord le plus efficace possible sur des projets concrets de standardisation. Il faut de plus veiller à ce que l'OFS, d'entente avec les autres producteurs statistiques, puisse représenter vers l'extérieur les intérêts généraux de la statistique publique en ce qui concerne l'utilisation multiple des données administratives sur une base harmonisée.

Développement systématique des relations avec les parties prenantes

Il faut continuer à améliorer d'une manière systématique et dans un cadre institutionnalisé la coordination et le suivi des relations avec les parties prenantes de la statistique fédérale. Les attentes des différents groupes de partenaires seront déterminées de manière proactive, puis examinées quant à leur signification pour la statistique fédérale et quant à la possibilité d'y répondre efficacement.

Intensification de la collaboration avec les milieux de la recherche et de la science

Pour que la statistique fédérale puisse utiliser de manière ciblée les compétences méthodologiques et technologiques développées dans le monde scientifique pour mettre en œuvre certaines innovations, il convient de poursuivre l'institutionnalisation des échanges et de la collaboration avec les hautes écoles fédérales et cantonales. Le but est d'instaurer une collaboration dans le développement de solutions pour toutes les phases du processus statistique, notamment quant à l'application novatrice de méthodes et de solutions techniques.

2.7 OFS: INFORMATION, BASES ET INFRASTRUCTURES

Centre de compétence de la statistique fédérale, l'OFS gère de larges infrastructures pour toutes les phases du processus statistique et propose ses prestations aux producteurs de la statistique fédérale, aux cantons et aux villes.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Utilisation renforcée de l'infrastructure de diffusion de l'OFS

Il faut examiner les possibilités de renforcer l'utilisation par les autres producteurs de statistiques de la Confédération du savoir-faire de l'OFS et de son infrastructure. Le but est en particulier de compléter la diffusion actuelle des informations statistiques par une diffusion à large échelle de données statistiques réutilisables.

Poursuite du développement du système d'information statistique (SIS)

Le développement plus poussé du système d'information statistique (SIS) permettra de proposer un instrument uniforme et cohérent pour différentes phases de la production statistique. Avec ce système, l'OFS pourra saisir ses données de manière efficiente, les traiter et les mettre à disposition pour une autre utilisation (multiple), puis assurer leur diffusion.

Optimisation de l'appariement des données statistiques

Les processus et instruments statistiques, organisationnels et techniques seront développés en vue d'optimiser l'appariement des données et d'exploiter les potentiels ainsi générés pour créer de nouvelles bases de données et réaliser des analyses élargies. Le but est d'accélérer les processus de décision, d'uniformiser le transfert de données et de mettre une plateforme spécialement sécurisée pour l'accès aux données à la disposition des services statistiques régionaux et des chercheurs externes. Un processus d'anonymisation uniforme sera introduit pour garantir la protection des données.

Extension ciblée des bases méthodologiques

La statistique fédérale doit améliorer la qualité de la production statistique et réduire la charge qui pèse sur les personnes interrogées en développant diverses méthodes les plus efficaces possible ou en exploitant de nouvelles sources de données appropriées. Elle peut, par exemple, utiliser des modèles statistiques pour combiner des données provenant de différentes sources, formuler des directives pour l'application de méthodes novatrices ou continuer d'optimiser l'échantillonnage.

Diffusion systématique des nomenclatures et des métadonnées

L'OFS élargit de manière ciblée la diffusion des métadonnées et des nomenclatures, et propose systématiquement, pour tous les relevés et résultats, le format SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange) aux utilisateurs de statistiques et à ses partenaires. À cet effet, il faut mener plus avant l'harmonisation des métadonnées statistiques au sein du système statistique national et développer la diffusion et les échanges de données et de métadonnées statistiques avec les utilisateurs.

Vers une meilleure compréhension et acceptation des statistiques économiques

Les relations économiques parfois complexes doivent être présentées aux utilisateurs sous une forme simplifiée et tenant compte de différents niveaux. Il convient aussi d'améliorer encore la compréhension et l'acceptation des statistiques économiques. Le recours à des visualisations et des canaux de communication adéquats et la mise à disposition de matériel didactique doivent contribuer à la réalisation de cet objectif.



3 Domaines stratégiques

Les pages qui suivent donnent un aperçu des domaines thématiques traités par la statistique fédérale. Le portefeuille des activités statistiques s'y rapportant figure dans l'annexe.

Les informations statistiques et leurs principaux groupes d'utilisateurs sont décrits brièvement pour chaque domaine thématique. Les principaux défis et potentiels de développement sont présentés ensuite, de même que les priorités du développement thématique de la statistique fédérale pour la législature 2019 – 2023. Ces priorités constituent les piliers du développement des contenus de la statistique fédérale et appuient notamment la réalisation des objectifs stratégiques et priorités énoncés dans les divers champs thématiques. Elles ont été définies par l'OFS en concertation avec les autres offices fédéraux producteurs de statistiques et avec les institutions concernées, par exemple la Banque nationale suisse (BNS), les cantons et les milieux scientifiques.



3.1 POPULATION

Dans le domaine de la population, la statistique fédérale produit, à côté des données classiques sur l'état et la structure de la population, des informations sur les ménages, sur les bâtiments d'habitation et les logements, sur le travail et la vie professionnelle, et sur des thématiques telles que les migrations et l'intégration, les langues et les religions. Ces informations de base se complètent de scénarios sur l'évolution de la population, des ménages et des personnes actives. Combinées, elles rendent compte de diverses facettes de l'évolution de la société aux niveaux national, cantonal et communal. Elles permettent également des comparaisons internationales.

Les informations fournissent des bases de décision et de planification aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes. Les données démographiques servent en outre à développer des stratégies politiques et à les évaluer, à planifier les activités dans différents domaines tels que les transports, la santé, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sécurité sociale. L'administration et les entreprises du secteur public font partie des principaux utilisateurs de ces informations, avec nombre d'entreprises privées comme les banques, les assurances et les bureaux de conseil. Les données sont très utilisées aussi par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les médias et le grand public.

Défis et potentiel de développement

Dans le domaine de la population, il faut suivre les évolutions qui s'accomplissent au plan international, y prendre part et trouver des solutions adaptées à la Suisse. Nos interlocuteurs sont notamment Eurostat, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les Nations Unies. Au niveau du système statistique européen, l'introduction du nouveau cadre légal sur les statistiques sociales et l'approbation de la révision de l'annexe A de l'accord bilatéral sur la statistique dans le domaine de la population influent sur les recensements de la population et des logements et les statistiques démographiques. Il faut s'attendre à d'importantes innovations qu'il faudra évaluer et qui nous conduiront éventuellement à modifier la collaboration de la Suisse avec la statistique européenne. Le système de recensement de la population introduit en 2010 a fait l'objet d'une évaluation complète en 2015. Le rapport qui a été publié après son approbation en décembre 2017 par le Conseil fédéral a été présenté aux Chambres par les commissions des institutions publiques. Quelques mesures ont été définies sur la base de ce rapport dans le domaine du traitement des données, qui seront réalisées d'ici à 2020. Les travaux relatifs au recensement international de la population et coordonnés pour 2020 ont démarré. La Suisse y participe et livrera ses données en 2021.

Au niveau de la réalisation des enquêtes, il faut évaluer de nouvelles méthodes d'enquêtes et explorer de nouvelles sources de données fondées sur les registres. Les rapides mutations économiques et sociales feront évoluer les besoins de données et appelleront de nouveaux modes de relevé et de nouveaux instruments d'enquête adaptés aux personnes interrogées.

Dans le domaine des outils d'enquête, une procédure en mode mixte mêlant Internet et CATI (mixed-mode) sera introduite pour l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). La procédure «online first» introduite pour le relevé structurel – pour laquelle le canal Internet a été positionné plus fortement que le questionnaire papier – continue d'être optimisée. Il est prévu de tester et d'introduire des procédures en mode mixte pour les enquêtes sur le revenu et les conditions de vie (SILC) et sur le budget des ménages (EBM) ainsi que pour les enquêtes thématiques. Le but est d'augmenter considérablement la qualité des données en utilisant des questionnaires en ligne attrayants et conviviaux (responsive web design) qui s'adaptent automatiquement à la taille de l'écran de l'appareil (PC, portable, tablette, smartphone). Les personnes interrogées auront ainsi plusieurs possibilités au choix pour participer à l'enquête.

La collaboration avec les milieux scientifiques pour la mise à disposition des données de la recherche se poursuit et sera optimisée.

Des jeux de données permettant des analyses longitudinales dans le domaine de la population vont être produits. Dans une première étape, des informations longitudinales sur la migration des personnes (migrations internationales et intercommunales, naissances et décès) pour les données à partir de 2010 seront disponibles. Dans une deuxième étape d'autres mouvements seront ajoutés en fonction des besoins des utilisateurs/trices (p. ex. changements d'état civil, mouvements intra-communales, naissances des enfants).

PRIORITÉS 2020 – 2023

Optimisation des enquêtes auprès des personnes et des ménages

Dans le cadre des enquêtes auprès des personnes et des ménages, il faut développer de nouvelles méthodes, exploiter de nouvelles sources de données et recourir à de nouveaux moyens de communication.

Développement des statistiques démographiques

Prise en compte de nouvelles problématiques démographiques, de manière coordonnée au plan national et international (ONU et Eurostat), et utilisation de nouveaux registres pour décharger les personnes interrogées.

Analyses approfondies sur les conditions de logement et sur la propriété du logement

Appliquer les directives de l'ONU et d'Eurostat relatives au prochain recensement de la population, en produisant notamment des données et des analyses approfondies sur la situation de la population en matière de logement, sur les conditions de logement de certains groupes sociaux et sur la propriété du bâtiment et du logement.

Développer et publier des présentations de synthèse sur la population

Au niveau de la diffusion des résultats, des présentations de synthèse sont prévues (démographie, famille, marché du travail) aux fins d'adapter les rapports publiés jusqu'ici aux besoins des utilisateurs. Les adaptations porteront sur le contenu, la forme et la périodicité des publications, lesquelles intégreront de nouvelles sources de données et des bases de données nouvelles résultant de l'appariement des données et des statistiques de flux.

Informations statistiques prioritaires pour le marché du travail

Il faut élaborer les bases statistiques nécessaires pour établir des rapports réguliers sur le marché du travail et la circulation des personnes. Il faudra des statistiques propres à rendre compte des nouvelles formes d'activité professionnelle. Les adaptations nécessaires dans ce domaine doivent être anticipées à temps.



3.2 ÉDUCATION ET SCIENCES

Dans le domaine de l'éducation et des sciences, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système d'éducation et sur les activités de recherche en Suisse. Dans le cadre de l'édification de systèmes statistiques intégrés, un système intégré a été réalisé dans le domaine de l'éducation. Il concerne les personnes en formation ou en formation continue, les diplômes décernés, les établissements de formation et leur personnel ainsi que les finances et les coûts du système d'éducation. Ces informations de base se complètent d'analyses transversales des parcours de formation, de scénarios concernant le système d'éducation dans son ensemble, d'enquêtes directes auprès des étudiants et des diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure, sur les compétences des adultes ainsi que d'un système d'indicateurs de la formation. Dans le domaine des statistiques sur les sciences et la technologie, la statistique fédérale produit des informations de base et des analyses approfondies sur la recherche et le développement en Suisse, qui permettent par exemple de suivre l'évolution de la situation dans le temps ou d'évaluer les ressources financières et personnelles engagées. Ces informations se complètent d'un système d'indicateurs, qui produit notamment des informations sur les brevets attribués et sur la participation à des projets de recherches de l'Union européenne.

La Confédération, les cantons et les communes se partagent les responsabilités dans le domaine de la politique de la formation. Les efforts de coordination et d'harmonisation entre les trois niveaux administratifs de l'État nécessitent des échanges d'informations, la possibilité de procéder à des contrôles, et surtout un monitoring efficace, seul capable de livrer les connaissances nécessaires au pilotage du système. Vu l'importance sociale de l'éducation et des sciences, les informations statistiques produites sont très demandées par une grande diversité d'acteurs: administration, éducation, science et recherche, écoles et établissements de formation, associations, économie, médias et grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans les statistiques de l'éducation, un potentiel de développement existe dans deux domaines: l'observation globale et intégrée de l'ensemble des niveaux d'éducation et les possibilités de l'appariement des données et des analyses longitudinales nées de la modernisation des enquêtes dans le domaine de l'éducation. Les défis, en matière d'éducation, résident dans l'optimisation et la poursuite du développement des collections de données administratives et des enquêtes. Cela permettra aussi de poursuivre le développement des informations statistiques produites dans le cadre des statistiques de base, et des scénarios et dans le cadre des parcours de formation. L'appariement des données doit permettre d'une part de mesurer les compétences et d'observer les parcours de formation, d'autre part d'associer les données relatives à l'éducation avec celles d'autres domaines statistiques – afin de pouvoir mieux rendre compte du fonctionnement et de l'efficacité du système d'éducation. Dans le domaine des sciences et de la technologie, les défis résident dans la poursuite du développement des instruments existants, par exemple la consolidation du système d'indicateurs et l'ajustement aux normes internationales.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Une approche entièrement intégrée de tous les niveaux d'éducation

Une priorité importante consiste à consolider le «système statistique intégré de l'éducation» et à exploiter ses potentiels. Cela comprend notamment le développement de l'output pour les statistiques de base et les scénarios, ainsi que l'observation de l'évolution dans la formation professionnelle supérieure. Autre priorité importante: anticiper les besoins nouveaux en matière de données pour le pilotage, comme l'amélioration des bases de données sur les «échanges et la mobilité» ou le suivi et l'accompagnement du besoin de données au niveau de la numérisation dans le domaine de l'éducation et des sciences. Il s'agit ici essentiellement de créer et de développer les statistiques relatives aux pédagogies spécialisées, à la formation professionnelle supérieure, aux compétences des adultes et à la formation continue (conformément à la loi fédérale sur la formation continue¹) ainsi que l'analyse de statistiques des parcours dans le domaine de la formation.

De nouveaux produits pour le monitoring de l'éducation en Suisse

La possibilité de croiser les données relatives à l'éducation avec celles d'autres domaines statistiques est un besoin prioritaire pour le monitoring de l'éducation en Suisse. Le but est de proposer de nouveaux produits qui permettront de mieux rendre compte du fonctionnement et de l'efficacité du système d'éducation. Il s'agit en particulier d'effectuer des croisements entre les programmes de mesure des compétences (Programme for International Student Assessment PISA, vérification de l'atteinte des compétences fondamentales COFO) et l'observation des parcours de formation.

Concrétisation du projet-pilote «Plausi++» concernant la stratégie d'innovation en matière de données

Dans la mise en œuvre de cette stratégie que l'OFS a lancée en novembre 2017, quelques projets-pilote sont en cours, dont le projet Plausi++, qui travaille avec des données administratives tirées du domaine de la formation. Des contrôles de plausibilités (abrégés en «Plausi») sont réalisés pour vérifier la qualité et la fiabilité de données administratives et de données d'enquête. Plausi++ vise à compléter les contrôles de plausibilité à l'aide d'algorithmes machine learning et, ce faisant, à accélérer les processus de contrôle et à améliorer la qualité des données. Les premiers résultats établis à l'aide de données du relevé du personnel des hautes écoles sont prometteurs.

Consolidation de la comparabilité internationale de la statistique de la recherche

La périodicité bisannuelle de la statistique sur la recherche et le développement (R-D) en Suisse doit s'inscrire dans le temps. Cette fréquence d'enquête permet ainsi de répondre aux besoins des milieux économiques (par exemple, le calcul du produit intérieur brut dont la R-D fait partie intégrante) et politiques (par exemple, le SEFRI, en charge de la réalisation du rapport sur la «recherche et l'innovation en Suisse»). Elle permet également d'augmenter la visibilité de la Suisse dans les classements internationaux en lien avec le domaine de la «Science et de la technologie».

¹ LFCo, RS 419.1, 20 juin 2014



3.3 ÉNERGIE

Les informations statistiques concernant le domaine de l'énergie sont destinées aux autorités politiques nationales, à l'administration, aux scientifiques et aux organisations internationales. Vu les changements survenus ces dernières années, l'intérêt du public pour les questions énergétiques n'a par ailleurs pas cessé de croître. Enfin, la statistique publique compte aussi parmi les utilisateurs de ces informations, puisqu'une partie des données produites entrent dans divers recensements: inventaire des gaz à effet de serre, PIB, balance des paiements et comptes de l'environnement. Les données servent également de base à des analyses pour la stratégie énergétique 2050.

Dans le domaine de l'énergie, la statistique globale de l'énergie constitue l'élément central de l'information statistique. Fondée sur le bilan énergétique de l'année, elle présente les grandeurs suivantes pour chaque agent énergétique: importation et production, variation des stocks, transformation et consommation. Elle s'appuie sur la statistique de l'électricité et sur plusieurs statistiques partielles, comme la statistique des énergies renouvelables ou le relevé de la consommation d'énergie dans l'industrie et les services.

Défis et potentiels de développement

En matière d'énergie, le principal défi consistera à apporter une contribution statistique au monitoring de la stratégie énergétique 2050 ainsi qu'à la mise à jour des perspectives énergétiques. Compte tenu de l'évolution des politiques énergétique et climatique, tant au niveau national qu'international, on peut supposer que la demande d'informations concernant l'énergie ira croissant. Dans les limites des ressources disponibles, nous nous efforcerons sans cesse de produire de nouvelles données, en recourant en partie à des modélisations afin de réduire la charge statistique qui pèse sur les milieux interrogés et pour garantir une utilisation efficace des moyens à disposition. De manière générale, il convient d'anticiper suffisamment tôt les futurs besoins de données et de commencer à tester et à élaborer de nouvelles solutions pour produire et analyser les données.

PRIORITÉS 2020 – 2023**Intégration de domaines nouveaux ou émergents**

Il convient d'examiner l'exploitation des bases de données existantes ou la collecte de données dans des domaines émergents ou en pleine expansion, telles la mobilité électrique, la production électrique à propre usage ou les nouvelles technologies de couplage (transformation d'électricité en gaz puis liquéfaction du gaz, p. ex.). Il importera ensuite d'intégrer ces nouveaux domaines dans le bilan énergétique en tenant compte des exigences internationales.

Développement de l'utilisation de données administratives

Les données recueillies dans le cadre des accords conclus pour réduire les émissions doivent dans toute la mesure du possible être incluses dans la collecte de données sur la consommation énergétique de l'industrie et de l'artisanat afin de décharger les entreprises et d'améliorer la qualité des relevés. Il faut ensuite évaluer en continu le meilleur moyen d'utiliser les données administratives nouvelles ou déjà disponibles collectées sur la base de la stratégie énergétique en vue de satisfaire les nouveaux besoins en matière de statistiques sur l'énergie.



3.4 SOCIÉTÉ

Dans le domaine de la société, la statistique fédérale produit des informations statistiques très complètes sur des thématiques sociales importantes: politique, culture, médias, sport et criminalité (police, justice pénale, exécution des sanctions). Ces thématiques peuvent être replacées dans un contexte plus large grâce à des concepts de base généraux tels que la qualité de vie, la participation, la confiance, la justice et la sécurité. Ce domaine thématique est étroitement lié à d'autres domaines (population et affaires sociales, santé, éducation et science, etc.).

Dans le domaine politique, les statistiques sont centrées sur les élections et les votations. Elles fournissent les bases nécessaires à l'analyse des préférences politiques et de la participation de la population à la vie politique. Les informations sur la culture et les médias visent à mesurer l'offre et la demande dans la vie culturelle et dans les médias en Suisse, et à montrer leur évolution. Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins dans le domaine du sport et sur l'intérêt de la population pour le sport. Dans le domaine de la criminalité, la statistique fédérale livre des données complètes sur la fréquence des infractions et sur la réaction des institutions publiques aux infractions connues. Les données portent sur des questions toujours plus complexes, comme par exemple la récidive ou encore l'efficacité et les effets des décisions pénales.

Les informations produites sont utiles aux autorités politiques aux trois niveaux de l'État. Elles servent de base à la planification et à l'évaluation de l'action politique. Elles contribuent – notamment par l'analyse des différences régionales à petite échelle dans le domaine politique – à la détection précoce des fractures sociales et politiques. Elles servent de base à la mise en œuvre de mesures sectorielles telles que la promotion cinématographique. Vu l'importance politique et sociale des questions traitées, ces données sont très demandées par les médias, par la science et par le grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine politique, il s'agit de conserver une position de leader dans la structuration scientifique des données politiques brutes et de renforcer cette position par des analyses brèves et pertinentes. La position de la statistique fédérale doit aussi être maintenue pour ce qui est de la diffusion des résultats le jour même des votations et des élections, par l'optimisation des activités de diffusion et par l'élargissement de l'offre d'informations. Dans le cas des statistiques culturelles, l'accent est mis sur la publication des premiers résultats des statistiques sur l'économie culturelle, mais aussi sur l'amélioration de la qualité des données (dépenses culturelles) et le comblement des lacunes dans le financement de la culture. Les progrès de la numérisation et le recul des supports traditionnels constituent un défi important pour la statistique culturelle comme pour la statistique des médias. Dans le domaine de la société et de l'économie numériques, le Conseil fédéral a donné le mandat de suivre de manière statistique la stratégie «Suisse numérique». L'OFS adaptera son système d'indicateurs en fonction des modifications des champs d'action et des axes stratégiques choisis par le Conseil fédéral. Dans le domaine du sport, les institutions concernées s'entendront sur la collecte des données (enquête suisse sur la santé; Sport Suisse) et sur la présentation et l'analyse des données secondaires.

Dans le domaine de la criminalité, les prochaines années seront mises à contribution pour atteindre les objectifs de développement des domaines de la police, de la justice pénale et de l'exécution des sanctions ainsi que pour approfondir les thèmes définis par des analyses appropriées. L'objectif de développer, de manière transversale, des analyses sur les «carrières judiciaires» entre les différentes statistiques par des appariements appropriés sera également poursuivi.

La série de publications «Panorama de la société suisse», qui sera publiée en collaboration avec les universités de Neuchâtel et de Fribourg, constitue un nouvel élément central du domaine thématique «Société». Elle vise à rendre accessibles à un large public les résultats de la statistique publique et de la recherche en sciences sociales sur des thèmes sociopolitiques d'actualité et sur l'évolution de la société en Suisse.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Adaptation continue des activités de diffusion et d'analyse aux nouveaux besoins dans le domaine politique

Revêtent un intérêt particulier l'adaptation des canaux de transmission des votations communales, leur intégration dans l'offre de données ouvertes (OGD) et l'enrichissement, en parallèle, de l'offre de données par des analyses pertinentes.

Première parution de la statistique des industries culturelles

La statistique des industries culturelles, qui compte deux volets (les entreprises culturelles et les emplois dans le domaine de la culture), sera publiée pour la première fois en 2020. L'aspect genre est également pris en compte. Dans les statistiques des finances culturelles, on examine la faisabilité d'étendre le champ d'application aux fondations privées et aux entreprises. La statistique des bibliothèques est révisée et comprend également les fonds et l'utilisation des médias électroniques. L'intégration des canaux utilisés pour visionner des films hors des salles de cinéma (vidéo à la demande) dans la statistique des films est examinée et sera si possible mise en œuvre.

Publication de la première édition de la série «Panorama de la société suisse»

La première édition du panorama, consacrée au thème «migration, intégration, participation», porte sur plusieurs aspects tels que le statut migratoire, les migrations internationales et internes, les revenus, le marché du travail, etc. Elle sera publiée en 2020. Les publications de la série «Panorama de la société suisse» paraîtront tous les trois à quatre ans.

Harmonisation de la production dans les trois domaines de la police, de la justice pénale et de l'exécution des sanctions

La production dans les trois domaines «police, justice pénale et exécution des sanctions» sera harmonisée afin de permettre des appariements de données entre ces domaines et de suivre l'évolution des «carrières judiciaires». Cela implique de disposer d'un environnement identique pour l'ensemble des statistiques et d'un identificateur commun.

La statistique des expulsions sera par ailleurs intégrée au casier judiciaire central (VOSTRA) et la collaboration avec les cantons renforcée. De nouveaux thèmes tels que la cybercriminalité, la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence domestique, ainsi que le placement d'enfants sont à l'étude et seront développés dans la mesure du possible.



3.5 SANTÉ

Dans le domaine de la santé, les informations de la statistique fédérale permettent aux utilisateurs de considérer la santé selon trois optiques différentes: l'optique de la population, l'optique des services de santé (fournisseurs de prestations) et l'optique du système de santé. Les informations produites donnent une idée de l'état de santé de la population et de son évolution. Elles permettent d'appréhender le contexte, les résultats et l'efficacité des traitements ainsi que la planification et le pilotage du système de santé, y compris ses structures, ses coûts et son financement. Elles fournissent en outre des bases importantes en matière de classification et de nomenclature. Elles livrent également des données sur la prévention et permettent de concevoir sur une base objective de nouvelles mesures de politique de la santé.

Ces informations sont utilisées par la Confédération et les cantons pour gérer le système de santé, mais aussi comme base de décision pour leurs investissements dans les infrastructures, la formation et la recherche, et comme base de gestion de l'accès aux services de santé. À cela s'ajoutent bon nombre d'utilisateurs dans les milieux scientifiques et économiques, ainsi que dans les associations et les organisations internationales.

Défis et potentiels de développement

Les principaux défis auxquels le système de santé sera confronté dans les années à venir sont la numérisation (en raison de l'évolution technologique), l'évolution démographique de la population suisse (changement des tableaux cliniques, ressources requises pour les soins) et la viabilité financière des prestations médicales compte tenu de la hausse des coûts.

La demande de données va augmenter pour la statistique publique et la recherche, mais aussi pour l'utilisation des données conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie² (LAMal). Le Conseil fédéral a défini les priorités de la politique de santé dans le programme Santé2020 et formulé les attentes en matière de statistiques. En outre, la coordination avec les partenaires de la Confédération et des cantons est de plus en plus étroite, tant sur le plan du contenu que sur celui des processus. Le développement de l'activité statistique que cette évolution implique doit être considéré comme un investissement indispensable pour l'avenir de notre système de santé.

La numérisation de la société donne à la statistique publique la possibilité de combler les lacunes existantes en matière de données. De plus en plus de données électroniques sont générées. Pour que ces données administratives puissent aussi servir à la statistique publique, il faut standardiser les processus, uniformiser la description des métadonnées et définir les exigences en matière de qualité des données.

Le principe de l'utilisation multiple des données à des fins différentes s'applique aussi aux statistiques de la santé. En plus de ses tâches liées à la statistique proprement dite, la statistique fédérale joue ainsi un rôle de coordinatrice et de plateforme pour la pluralité des besoins des parties prenantes. La numérisation et la mise en œuvre continue de nouveaux processus de cyberadministration favorisent la standardisation, qui profitera également aux utilisateurs de statistiques. Il s'agit de standardiser et d'harmoniser le flux de données dans le domaine des soins de santé stationnaires en vue de l'utilisation multiple des données visée par le Conseil fédéral.

² LAMal, RS 832.10, 18 mars 1994

PRIORITÉS 2020 – 2023

Développement des informations statistiques sur le cancer

La nouvelle édition du rapport suisse sur le cancer sera élaborée et publiée en collaboration avec les organisations partenaires. La statistique des causes de décès et l'exploitation des données joueront par ailleurs un rôle important dans l'application de la nouvelle loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques³. Un programme national de monitoring du cancer sera réalisé pour la première fois en 2023.

Réalisation de la septième enquête suisse sur la santé et exploitation des données

L'enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les 5 ans. La septième édition de l'ESS est prévue pour 2022. Les cantons pourront à nouveau densifier leur échantillon. Les principales mesures prévues sont l'analyse des méthodes et si nécessaire l'adaptation des instruments d'enquête.

Consolidation et mise à jour des systèmes de monitoring dans les domaines des addictions et des maladies non transmissibles (MonAM)

Dans le domaine des addictions et des maladies non transmissibles, il s'agit de consolider le système de monitoring MonAM et de mettre régulièrement à jour les indicateurs. L'analyse des eaux usées s'inscrit dans ce contexte. Le nouveau système de monitoring actinfo (conseil et traitement en toxicomanie) sera par ailleurs consolidé.

Des instruments de codage et des classifications à jour

Le développement des instruments de codage se poursuit dans le cadre de la procédure de consultation nationale avec la participation des partenaires tarifaires et d'autres parties prenantes.

Les conditions-cadre requises sont à créer pour pouvoir introduire, dans le domaine de la réadaptation des patients hospitalisés, un système tarifaire basé sur la performance et en appliquer la structure tarifaire au niveau national comme prévu à partir de 2022.

La classification révisée des diagnostics CIM-11 a été adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2019 et doit encore être introduite dans les pays. Les conséquences de cette révision pour la statistique publique (statistiques des mortalités et des morbidités) seront évaluées avec les parties prenantes.

Modernisation des enquêtes sur les prestataires de soins

Dans le domaine des soins de santé, le relevé des données auprès des prestataires de soins sera modernisé du point de vue technique, au niveau du contenu et des processus, afin d'encourager la consolidation des données statistiques relevées. Cela doit permettre de favoriser du côté des utilisateurs l'utilisation multiple des données relevées dans le cadre de la LAMal et de la statistique publique, tout en réduisant la charge induite pour les prestataires.

³ LEMO, RS 818.33, 18 mars 2016



3.6 MOBILITÉ ET TRANSPORTS

La Confédération, les cantons et les communes se partagent la responsabilité en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'équipement des voies de transport, la coordination des différents moyens de transports, la protection des personnes et de leur habitat contre les effets néfastes des transports. Les informations statistiques servent de bases pour l'aménagement du territoire et la planification des transports et pour la prise de décisions dans les projets d'infrastructure.

Comme le démontre le portefeuille consacré à ce thème, la statistique fédérale produit, dans le domaine de la mobilité et des transports, des informations sur les transports routiers, ferroviaires, fluviaux et aériens de personnes et de marchandises, en Suisse et entre la Suisse et l'étranger. L'information porte en premier lieu sur les prestations des différents moyens de transport, y compris la mobilité douce, sur le comportement de la population en matière de transports et sur les facteurs qui l'influencent. La statistique fédérale produit également des données importantes sur les coûts (internes et externes) et le financement des infrastructures existantes et des moyens de transport, mais aussi sur les accidents de la circulation et sur les impacts environnementaux.

Enfin, les données relevées servent aussi de base à l'établissement de rapports sur le contrôle des résultats de la politique des transports et du transfert modal, et offrent ainsi des informations importantes pour la politique énergétique et environnementale.

Défis et potentiels de développement

Le comportement de la population en matière de mobilité et les formes de mobilité changent avec le temps. Il en résulte que, dans différents domaines de l'action politique, les données disponibles actuellement sur la mobilité et les transports ne suffiront pas, dans le futur, à produire des informations pertinentes pour la prise de décisions ou le contrôle des résultats. Avec le développement technologique, les vélos électriques font par exemple leur apparition sur le marché, ou des applications ouvrent la voie à de nouvelles combinaisons en matière de mobilité et fournissent de grandes quantités de données. Les besoins en nouveaux indicateurs et en données statistiques de base doivent être évalués en permanence, ce qui représente un défi important pour la statistique publique.

L'utilisation accrue des registres administratifs et d'autres sources d'information visant à réduire encore la charge statistique pour les personnes interrogées et à générer des informations supplémentaires en combinant des jeux de données présente un potentiel de développement dans le domaine de la mobilité et des transports comme dans d'autres domaines. Mais les perspectives d'une utilisation accrue des données existantes sont prometteuses. Il serait ainsi possible d'utiliser des documents non statistiques, déjà existants à des fins statistiques à condition de les combiner avec d'autres données. Dans le transport de marchandises, par exemple, les bons de livraison électroniques des entreprises pourraient être utilisés à des fins statistiques à l'aide d'une matrice de distance. Il convient d'évaluer avec soin et objectivité l'investissement et les bénéfices de tels projets avec les partenaires concernés (dans ce cas, les entreprises de transport), et d'élaborer des solutions pouvant conduire à un consensus.

Malgré tous les efforts déjà consentis pour exploiter au mieux les sources de données disponibles, on ne pourra pas se passer des enquêtes directes. Il faut donc réduire encore la charge des personnes interrogées en recourant à des méthodes et à des instruments d'enquête modernes, qui offrent aussi d'autres avantages: augmentation des taux de réponse, réduction du coût des enquêtes, hausse de la qualité des données. De nouveaux instruments d'enquête seront testés et évalués au cours de cette législature. Il convient de mentionner ici l'utilisation des smartphones, très prometteuse par exemple si les trajets des personnes sont enregistrés directement, mais qui représente aussi des défis importants, dans le sens où les informations ainsi collectées ne donnent qu'un aperçu très partiel du comportement en matière de mobilité et de ses moteurs.

PRIORITÉS 2020 – 2023**Développement de la statistique des coûts et du financement des transports**

Le financement des infrastructures de transport demeure une question politique importante. Il faut par conséquent poursuivre la production et la publication d'informations statistiques dans ce domaine selon la nouvelle méthodologie. Celle-ci doit toutefois faire l'objet d'un examen critique visant par exemple à intégrer les nouveaux enseignements tirés dans d'autres pays sur ce sujet, au sens d'une analyse comparative.

Possibilité d'utiliser de nouveaux instruments et méthodes d'enquête

Dans le cadre de la préparation du microrecensement «Mobilité et transports 2025», on examinera dans quelle mesure il est possible de réaliser l'enquête par smartphone. Le module sur les opinions relatives à la politique des transports a été complètement remanié et sera réalisé en 2020 pour la première fois selon la méthode de la «préférence déclarée» (stated preference), ce qui permettra d'améliorer la pertinence des résultats.

Utilisation des sources de données existantes à des fins statistiques

Grâce à l'utilisation multiple des données, on devrait pouvoir recourir à toutes les sources de données existantes. Il s'agit d'exploiter les synergies entre les instruments d'enquête existants pour réduire la charge organisationnelle pesant sur les fournisseurs de données. Le contrat-cadre conclu entre les offices pour le domaine thématique «Mobilité et transports» doit régler à partir de 2024 les aspects à prendre en compte et les étapes à réaliser pour la mise en œuvre du système statistique suisse. Les travaux s'y rapportant se dérouleront entre 2020 et 2023.



3.7 TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce domaine stratégique comprend trois thématiques. Dans celle du territoire, la statistique fédérale fournit des classifications géographiques telles que la délimitation des agglomérations à des fins d'analyses ou qui servent d'orientation pour la politique. Elle produit des informations sur l'utilisation du sol, les zones à bâtir et la répartition spatiale des surfaces construites. Des analyses régionales viennent compléter ces informations. Les statistiques classiques sur l'état de l'environnement (qualité du sol, de l'air, de l'eau, etc.), les statistiques sur les déchets, les données météorologiques et climatiques sont complétées dans la thématique de l'environnement par des statistiques de synthèse comme l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre, ou encore la comptabilité environnementale. Cette dernière contribue à améliorer la mesure des interactions entre l'économie et l'environnement. La thématique du développement durable, comprend le monitoring du développement durable et de l'Agenda 2030 au niveau national, régional et local, de même que la coordination des flux d'informations et de données nécessaires au monitoring global de l'Agenda 2030, de la Suisse vers l'ONU et inversement.

Ces informations fournissent, aux trois niveaux de l'État, des bases de décision pour des stratégies et politiques territoriales et environnementales fondées sur des faits, pour évaluer les progrès de la Suisse en matière de développement durable et en direction des objectifs de l'Agenda 2030 et prendre en compte ces résultats dans les politiques sectorielles concernées. Le public porte également un grand intérêt sur les données et informations produites dans ce domaine stratégique, souvent proches de ses préoccupations. Les écoles, la science et la recherche font également partie des principaux utilisateurs. La demande d'informations statistiques augmente dans ce domaine stratégique en raison de l'intérêt public grandissant pour les questions liées à l'environnement, aux changements climatiques et à l'aménagement du territoire, mais aussi suite à l'engagement de la Suisse pour l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Défis et potentiels de développement

La production et la gestion de données statistiques désagrégées au niveau communal, voire infracommunal, pour permettre des analyses régionales pertinentes et utiles reste l'un des défis majeurs de la prochaine législature pour la thématique du territoire. De nouvelles méthodes telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage profond/deep learning ou l'utilisation de données auxiliaires ou administrative (satellites, registres fonciers etc.) seront nécessaires et devront être intégrées progressivement en particulier pour fournir de manière plus rapide, plus flexible et efficiente des informations sur l'utilisation et l'occupation des sols et des sous-sols.

Les prestations de la nature sont actuellement peu, voire pas prise en compte dans l'économie. Un des défis de la thématique environnement sera d'avancer dans le développement statistique d'une comptabilité des écosystèmes pour renforcer la reconnaissance des prestations fournies par la nature et de ce fait contribuer à une meilleure préservation de cette dernière. Produire des statistiques fiables et reproductibles pour la mesure de la circularité de l'économie et des indicateurs issus de la comptabilité environnementale tenant compte de l'impact de la Suisse à l'étranger sont également nécessaires.

Présenter des systèmes de monitoring de développement durable aux échelles locale, nationale, voire internationale est incontournable, mais constitue un défi tout particulièrement en terme de communication. La mise en lumière des interactions (bénéfiques ou conflictuelles) entre les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 au travers des indicateurs sera une contribution pour les décideurs politiques et le public. Enfin les développements nécessaires pour combler les lacunes détectées grâce aux systèmes de monitoring seront introduits et poursuivis.

PRIORITÉS 2020 – 2023**Possibilité de définir une entité statistique géographique stable dans le temps et développement de l'exploitation des données selon les niveaux géographiques**

Le nombre important de fusions de communes tend à masquer le développement des hétérogénéités du territoire. Définir un niveau géographique statistique à petite échelle et stable dans le temps répondra aux besoins actuels et facilitera l'automatisation du travail statistique. City Statistics et la mise à disposition de données concernant la Suisse urbaine, faciliteront les analyses spatiales, du développement urbain ou de la politique des agglomérations.

Révision de la méthode d'enquête de la statistique de la superficie pour inclure les méthodes d'intelligence artificielle (IA)

Le projet de développement de la méthodologie de la «Statistique de la superficie 2020», grâce auquel tous les processus de travail seront optimisés, sera achevé dans le courant de 2021. L'utilisation des méthodes d'IA sera aussi testée et, dans la mesure du possible, intégrée dans le nouveau processus de relevé. Sur cette base, la prochaine collecte de données avec une automatisation partielle de l'interprétation des images par IA (Deep Learning) pourra être lancée. Il s'agit là d'un important prérequis afin de garantir la réduction de la périodicité de l'enquête à 6 ans et de libérer une marge de manœuvre pour les besoins futurs, comme par exemple l'observation des tendances annuelles de l'évolution du paysage.

Mise en œuvre du plan d'action de la stratégie des comptes de l'environnement

La faisabilité d'un compte des écosystèmes sera évaluée, la mesure du degré de circularité de l'économie sera avancée, la mesure de l'impact environnemental de la Suisse sur le reste du monde sera renforcée (indicateurs d'empreinte) et la mesure des interactions entre l'économie et l'environnement sera poursuivie.

Renforcement de la communication sur les progrès de la Suisse sur le chemin du développement durable et en direction des objectifs de l'Agenda 2030

La transparence de systèmes de monitoring aux échelles locale ou nationale sera améliorée, leur cohérence et complémentarité mieux mises en valeur, et les interactions, bénéfiques ou conflictuelles, entre les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 éclairées au travers des indicateurs.

Obligations internationales de la statistique suisse pour le suivi des objectifs globaux de l'Agenda 2030

Les flux de données et d'informations de la Suisse vers l'ONU et inversement sont cartographiés et tenus à jour. Les lacunes statistiques sont comblées au fur et à mesure de l'évolution du système statistique suisse, par exemple en matière de durabilité dans l'agriculture.



3.8 SOCIAL

Dans le domaine social, la statistique fédérale produit des données sur la situation financière et sociale des ménages, les revenus, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, l'offre et la demande d'accueil extrafamilial des enfants en Suisse, la consommation, la fortune et la pauvreté, mais aussi sur le système de retraite, l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration des personnes en situation de handicap. L'information se complète de données personnelles et systématiques sur les bénéficiaires et les prestations des différentes branches des assurances sociales (statistiques des assurances sociales), auxquelles s'ajoutent d'autres données financières, telles que les indications sur les revenus soumis à l'AVS. Les statistiques renseignent également sur la situation actuelle et l'évolution des institutions sociales. Combinées, ces données rendent compte des différents aspects de l'évolution de la société aux niveaux communal, cantonal et national. Elles permettent également des comparaisons internationales.

Les informations produites fournissent des bases de décision et de planification aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Elles servent notamment à coordonner les mesures prises dans le domaine de la sécurité sociale à chaque échelon de l'État et entre les différents échelons de l'État. Vu l'importance de la sécurité sociale pour la société, ces informations statistiques sont très demandées par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les associations, l'économie, les médias et le grand public.

Défis et potentiels de développement

Dans le domaine social, il importe de suivre l'évolution de la politique sociale suisse et des besoins de données en la matière. Les exigences nouvelles doivent être anticipées car le développement de nouvelles statistiques prend du temps, à l'instar de la révision et du développement des statistiques existantes.

La statistique de l'aide sociale fait l'objet d'un projet de modernisation qui prend en compte les adaptations requises par les besoins actuels. La modernisation porte sur la méthode de relevé et sur la mise à jour des données de la statistique de l'aide sociale. Le but est de publier des informations plus actuelles et de réduire la charge pour les services d'enquête. Dans le même temps, il convient d'assurer la continuité des rapports dans le domaine de l'aide sociale, car il faut pouvoir disposer d'informations comparables sur une plus longue période pour obtenir des résultats pertinents.

On examinera dans quelle mesure les indicateurs actuels ou à venir peuvent contribuer à l'évaluation des mesures prévues par la Confédération ou à l'amélioration de la couverture thématique dans le cadre des rapports réguliers sur la situation financière et sociale des ménages privés, leurs revenus, les possibilités de concilier vie de famille et vie professionnelle, la consommation, la richesse, la pauvreté, la prévoyance vieillesse, l'égalité entre hommes et femmes ainsi que sur l'intégration des personnes en situation de handicap.

Dans le contexte international, il faut suivre les évolutions, y prendre part et élaborer des solutions adéquates pour la Suisse, en collaboration notamment avec Eurostat, l'OCDE et l'ONU. Au niveau du système statistique européen, l'introduction du nouveau cadre légal sur les statistiques sociales devrait déboucher sur des innovations et des adaptations importantes du système de relevé, qu'il faudra évaluer et qui nous conduiront éventuellement à modifier la collaboration de la Suisse avec le système statistique européen dans le domaine des statistiques sociales.

PRIORITÉS 2020 – 2023

De meilleures bases de données sur la situation financière, le bien-être et la qualité de vie des ménages

La qualité de la vie et le bien-être sont déterminés par la situation financière des ménages et par d'autres dimensions matérielles et immatérielles : santé, éducation, sécurité, participation et relations sociales, bien-être subjectif, qualité du logement et de l'environnement. Au cours de la législature actuelle, il est prévu d'améliorer l'état des données sur l'offre en matière d'accueil extrafamilial des enfants en Suisse. En ouvrant les données fiscales cantonales à une utilisation à des fins statistiques, on pourra améliorer par ailleurs l'état des données sur la situation financière des ménages. Cela permettra d'inclure la fortune des ménages dans la représentation de la dimension matérielle de la qualité de vie et de compléter les informations à ce sujet.

Renforcement de l'offre d'informations sur le système de protection sociale

Les questions liées à la protection sociale et aux prestations sociales sont très présentes dans les discussions politiques et dans le débat public, le besoin d'informations est donc élevé. L'appariement de différents fichiers de données, longitudinales et transversales, permet grâce à des méthodes innovantes d'élargir les possibilités de présentation et d'analyse des caractéristiques sociales des bénéficiaires.

Consolidation de l'offre d'informations sur la prévoyance vieillesse

L'appariement des données annuelles de la statistique des nouvelles rentes avec un fichier de données longitudinales permettra d'améliorer les informations disponibles sur le passage de la vie active à la retraite et sur la situation financière des retraités. Le module «Sécurité sociale» collectera des informations complémentaires sur la situation de la population en âge de travailler en matière d'assurance, l'accent étant mis en particulier sur le pilier 3a.

Optimisation des méthodes de relevé des enquêtes SILC et EBM

Les indicateurs sur les revenus, les dépenses et les conditions de vie des ménages proviennent majoritairement de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) et de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC). Lors de la période 2020 – 2023, il est prévu d'élargir et d'optimiser les techniques de relevé de ces deux enquêtes.

Présentation plus claire des statistiques sur l'égalité entre femmes et hommes et sur l'intégration des personnes en situation de handicap

Les indicateurs sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'intégration des personnes en situation de handicap seront maintenus conformément aux besoins de la politique. La structure et la mise en réseau des données disponibles pertinentes doivent être optimisées.



3.9 ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

Dans le domaine de l'économie et des finances publiques, la statistique suisse fournit des indications statistiques sur la structure et la conjoncture de l'économie nationale. Ces données comprennent des grandeurs, tels le produit intérieur brut (PIB), l'emploi et l'évolution des prix, qui sont indispensables pour évaluer les performances économiques d'un pays et leur dynamique. Ces statistiques ne mesurent pas seulement la situation économique dans son ensemble, mais fournissent également des informations sur la structure économique et les différents domaines partiels qui contribuent au résultat global de l'économie suisse (production et emploi par branches d'activité, demande suisse et étrangère, prix de biens suisses et importés, création de valeur, etc.). Elles comprennent aussi des informations (le climat de consommation, p. ex.) qui aident à discerner l'évolution conjoncturelle de manière précoce.

Ces données statistiques permettent de procéder à diverses analyses, qui ne portent pas uniquement sur l'ensemble du secteur économique, mais aussi sur ses différentes branches d'activité, par exemple sur le rôle économique du tourisme. Elles servent également à analyser la croissance et la productivité, la Confédération utilisant les résultats de ces analyses pour élaborer ses prévisions économiques. La plupart des informations disponibles sont comparables avec celles d'autres pays et permettent de tirer des conclusions sur la compétitivité internationale de la Suisse. Elles mettent par ailleurs en évidence des évolutions majeures, comme celles de la structure économique, des conditions générales du marché ou de la mondialisation, de même que l'intégration des entreprises multinationales au sein de l'économie suisse ainsi que leur importance et leur rôle dans le paysage économique.

Cet ensemble d'informations précises et fiables forme l'une des bases requises pour remplir la mission définie par la Constitution. Ces données aident par ailleurs à planifier et à piloter des projets ainsi qu'à prendre des décisions dans des domaines centraux, comme la politique économique et financière, la politique de l'égalité, la politique agricole, le tourisme ainsi que l'économie et la recherche.

Défis et potentiels de développement

Ces dernières années, des facteurs importants, telles la numérisation et la mondialisation, ont parfois entraîné de profonds changements. Ceux-ci placent la production de statistiques face à un défi de taille, celui de déterminer comment mesurer la performance et le développement économiques avec précision. De nombreuses initiatives – émanant d'organisations internationales, dont notamment Eurostat, l'OCDE, l'ONU et le FMI – ont déjà été lancées dans ce sens, et d'autres leur succéderont pour prendre en compte l'évolution en cours. Ces initiatives visent à comprendre et à mesurer les phénomènes observés. L'OFS suit ces travaux et y contribue afin d'élaborer des solutions adaptées à la situation suisse.

Durant les années à venir, certaines statistiques devront de plus subir des adaptations majeures. Il conviendra notamment de revoir la Nomenclature des activités économiques (NOGA) et la délimitation statistique d'une entreprise nationale appartenant à une société multinationale. Il importe aussi de préparer l'intégration éventuelle du nouveau règlement de l'UE relatif aux statistiques européennes d'entreprises (FRIBS) dans l'accord sur la coopération dans le domaine statistique que la Suisse a conclu avec l'Union européenne et d'appliquer ses dispositions. Ces adaptations sont indispensables si nous voulons continuer à fournir des données statistiques comparables au niveau international.

Ces changements n'auront pas seulement un impact sur le contenu des statistiques, mais tout autant sur la conception de leur production. Ils vont de la modernisation des méthodes d'enquête actuelles à l'exploitation de nouvelles sources de données en passant par l'étude de nouvelles méthodes et de nouveaux modèles. L'introduction de ces changements doit aller de pair avec l'acquisition des nouvelles compétences requises dans ces différents domaines. L'objectif est de décharger les personnes et les entités interrogées tout en élargissant l'offre d'informations statistiques mises à disposition afin de pouvoir répondre à de nouvelles questions.

PRIORITÉS 2020 – 2023**Adaptation régulière des statistiques macroéconomiques et microéconomiques à l'évolution de la réalité économique et poursuite des travaux visant à mesurer l'intégration de la Suisse dans l'économie mondiale**

Les données macroéconomiques font l'objet d'analyses afin de mieux refléter les phénomènes liés à la globalisation et à la numérisation de l'économie. Au niveau microéconomique, une attention particulière est accordée au rôle des entreprises multinationales et à l'intégration des entreprises suisses dans les chaînes globalisées de valeur. En outre, les comptes nationaux sont régulièrement révisés afin d'assurer la comparabilité internationale des résultats de la Suisse. Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec les institutions partenaires en Suisse et à l'étranger (BNS, SECO, AFF, Eurostat, etc.).

Réduction de la charge pour les personnes interrogées, augmentation de l'efficacité dans l'acquisition des données et production d'informations statistiques plus complètes grâce à l'utilisation de données électroniques

Le recours aux données scannées sera étendu à d'autres grandes sociétés du commerce de détail. Par ailleurs, les données sur les loyers seront désormais recueillies auprès des gérances immobilières tandis que le moissonnage du Web servira à collecter des données de l'administration des douanes et d'autres informations disponibles sur l'internet. Le potentiel que recèlent l'harmonisation des systèmes comptables cantonaux et communaux et la numérisation des données sera en outre pleinement exploité, par exemple grâce à l'introduction du plan comptable MCH2 dans la statistique financière communale. La transmission des données par voie électronique via l'association Swissdec sera étendue à d'autres statistiques.

Offre élargie de données statistiques dans le secteur des services

La mesure de l'évolution des prix à la production sera étendue à des secteurs importants en termes de valeur ajoutée tels que le commerce, la finance, les assurances et la santé. Dans le même temps, les relevés incluront les chiffres d'affaires d'autres branches du secteur des services, à condition que les ressources nécessaires soient disponibles. Nous coordonnerons ces travaux avec nos partenaires nationaux des statistiques conjoncturelles.

Des statistiques agricoles et alimentaires fournissant des informations factuelles sur les réalités économiques et environnementales du secteur primaire

Le recensement des entreprises agricoles aura lieu en 2020 et en 2023 afin de réunir des informations qui ne figurent pas dans les données administratives. Ces informations compléteront l'offre statistique dans des domaines tels que l'irrigation ou la diversification dans les exploitations agricoles (tourisme, p. ex.). La dimension environnementale des comptes du secteur primaire sera par ailleurs développée, notamment grâce à des liens avec les comptes de l'environnement.



3.10 REGISTRES

Conformément à l'article 4 de la loi sur la statistique fédérale, on ne procède pas à des relevés directs si la Confédération ou un organisme qui lui est subordonné dispose déjà des données requises. L'OFS a pu réaliser dans ce domaine des progrès importants en créant le registre des entreprises et des établissements (REE), le registre des bâtiments et des logements (RegBL), le registre du numéro d'identification des entreprises (IDE) et en recevant l'accréditation du numéro d'identification des entreprises mondial (Legal Entity Identifier, LEI). S'inscrivent aussi dans ce contexte la modernisation du recensement de la population et du recensement des entreprises, qui recourent désormais à des données administratives, et l'exploitation de données administratives pour la production d'informations statistiques dans des domaines comme les entreprises, les salaires, le travail, l'aide sociale et la criminalité. Les données des registres servent de point de départ pour le tirage des échantillons et elles fournissent des informations complémentaires sur les personnes, les ménages et les entreprises interrogés. Grâce aux identificateurs univoques qui ont été introduits dans les différents registres au cours des dix dernières années, les données peuvent être utilisées aussi pour produire de nouvelles informations statistiques, par l'appariement des données appartenant à des domaines différents.

Défis et potentiels de développement

Les données contenues dans les registres gérés par l'OFS sont, de par leurs complétudes, leur qualité et leur actualité, non seulement intéressantes pour les besoins de la statistique fédérale mais pour l'ensemble des administrations publiques. C'est dans cette optique, que le législateur a déjà prévu que les données du REE, du RegBL et de l'IDE puissent être mis, sous certaines conditions, à disposition des administrations fédérales, cantonales et communales. Le but recherché était déjà à l'époque de l'entrée en force de ces bases légales l'application du principe «Once Only», visant une décharge administrative. Avec l'avènement de la cyberadministration comme fer de lance des administrations modernes et efficaces, le principe «Once Only» a été ancré comme principe de base dans la déclaration de Tallinn qui a été repris par la Suisse en date du 6 octobre 2017 et que cette dernière s'est engagée à poursuivre.

En date du 19 décembre 2018, la stratégie pour le développement de la gestion commune des données de base de la Confédération a été validée. De par la nature même des données contenues dans les registres fédéraux tenus par l'OFS, le rôle de ces derniers est amené à évoluer considérablement dans les années à venir vers une utilisation aussi bien statistique qu'administrative. L'OFS a été chargé en date du 29 juin 2019 de vérifier dans quelle mesure le contenu du REE pourrait servir de données de référence au niveau de la Confédération.

PRIORITÉS 2020 – 2023

Fin de la procédure de consultation sur le service national d'adresses (SNA)

Le Conseil fédéral a ouvert en date du 14 août 2019 la procédure de consultation relative à la nouvelle loi sur le service des adresses qui s'est achevée le 22 novembre 2019. La nouvelle loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (loi sur le service des adresses, LSAdr) servira de base à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour créer un service national d'adresses. Ce service sera accessible aux communes, aux cantons et à l'administration fédérale ainsi qu'aux tiers déjà habilités – par une loi – d'utiliser systématiquement le numéro AVS à treize chiffres (NAVS13) pour leurs activités tels que les caisses maladie par exemple. Ces dernières pourront ainsi consulter les adresses de domicile des habitants de la Suisse. Ce service permettra de simplifier les processus administratifs et de gagner en efficacité dans l'accomplissement des tâches publiques, raison pour laquelle il a été déclaré comme projet prioritaire de la cyberadministration suisse. Le calendrier actuel prévoit que le projet de loi soit transmis par le Conseil fédéral au Parlement en mai 2021. Le processus parlementaire devrait s'étendre en principe sur deux ans, soit en 2021 et 2022. La mise en production du SNA est prévue pour le 31 décembre 2023 mais dépendra de l'issue du processus parlementaire.

Achèvement de la révision de la nomenclature générale des activités économiques (NOGA)

Garante de comparabilité, de standardisation et d'harmonisation dans le cadre de la production statistique, la révision d'une nomenclature standardisée comme la NOGA a un impact sur toutes les statistiques concernées par les unités qu'elle observe (entreprises, produits etc.), sur la codification des unités contenues dans les registres d'entreprises ainsi que sur la production de tables de correspondance entre les différentes versions des nomenclatures. Si cette harmonisation est coûteuse, elle est indispensable pour refléter correctement les grands changements économiques de ces dix à quinze dernières années, comme la grande évolution de la technique et de l'informatique, le rôle toujours plus important des services, le commerce en ligne. Le calendrier actuel prévoit que le concept de révision de la nomenclature des activités économiques soit validé en interne à l'OFS au début 2020. D'ici fin 2021, le contenu du REE devra faire l'objet d'un double codage de manière à garantir la production des cadres de sondage ainsi que les séries temporelles. Une fois ces travaux préparatoires achevés, il est prévu d'utiliser la NOGA actualisée dans la production courante des statistiques fédérales à partir de 2022 pour permettre la révision des comptes nationaux en 2024.

Utilisation des données administratives des registres fonciers comme nouvelle source de données

Les données des registres fonciers cantonaux vont être relevées annuellement par l'OFS afin de pouvoir produire deux statistiques. Ces données seront couplées avec le registre fédéral des bâtiments et des logements dans le but de pouvoir, d'une part, produire une typologie des propriétaires des bâtiments, et d'autre part, contribuer à la création d'un indice des prix de l'immobilier. Ce relevé va se faire dès 2020 et de manière fortement automatisée. La production statistique est planifiée dès 2021, mais dépendra principalement de la qualité des données transmises par les registres fonciers et de la cohérence entre ces dernières et celles du registre fédéral des bâtiments et logements.

Systematisation de l'utilisation des données des entreprises

Dans le domaine des données sur les entreprises, l'amélioration en cours des standards proposés par Swissdec devrait permettre à l'OFS d'utiliser ces données pour améliorer l'actualisation régulière du registre des entreprises et des établissements (REE). En outre, différents axes de réflexion sont développés pour promouvoir et systématiser l'utilisation des données administratives afin de plausibiliser le contenu du REE. Par exemple, le REE utilisera les données des administrations cantonales des impôts pour valider la couverture et la cohérence entre les unités statistiques et administratives observées. Un projet de collaboration avec les administrations cantonales a été lancé et des résultats sont attendus pour 2024.

Renforcement de l'automatisation des tâches par le recours à l'intelligence artificielle et à la blockchain

En 2017, l'OFS a publié sa stratégie d'innovation sur les données. Dans ce contexte, un des projets pilotes visait à identifier dans quelle mesure il était possible de recourir aux méthodes d'apprentissage automatique (machine learning) pour automatiser les opérations de codage. Les résultats obtenus dans le cadre du projet pilote sont très encourageants. Une intégration en production est planifiée pour la fin 2022. Le calendrier actuel prévoit en outre de poursuivre durant les années à venir, d'affiner et de systématiser autant que faire se peut le recours aux algorithmes d'intelligence artificielle à l'ensemble des registres fédéraux gérés par l'OFS. La participation à un projet pilote international relatif à l'utilisation de la blockchain dans le cadre du registre LEI (Legal Entity Identifier) est prévue dès 2020.

Index des abréviations

AVS	Assurance-vieillesse et survivants	NMG	Nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale
BIT	Bureau international du travail	NOGA	Nomenclature Générale des Activités économiques
BNS	Banque nationale suisse	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
bpa	Bureau de prévention des accidents	OFS	Office fédéral de la statistique
CATI	Computer Assisted Telephone Interviewing	OGD	Open Government Data ou Données publiques ouvertes
CE	Charges d'exploitation	ONU	Organisation des Nations Unies
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	PIB	Produit intérieur brut
ch-x	Commission fédérale des enquêtes auprès de la jeunesse et des recrues	PISA	Programme for International Student Assessment
CIM	Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes	PLR	Parti libéral-radical
COFO	Vérification de l'atteinte des compétences fondamentales	PPA	Programme pluriannuel
CP	Charges de personnel	REE	Registre des entreprises et des établissements
DIGICOM	Projet du système statistique européen pour «Digital communication, User analytics and Innovative products»	RegBL	Registre fédéral des bâtiments et des logements
EBM	Enquête sur le budget des ménages	RS	Recueil officiel du droit fédéral
EPF	Écoles polytechniques fédérales	SDMX	Statistical Data and Metadata eXchange (norme d'échange de données et de métadonnées)
EPT	Équivalents plein-temps	SEC	Système européen des comptes
ESPA	Enquête suisse sur la population active	SILC	Enquête sur les revenus et les conditions de vie
FMI	Fonds monétaire international	SIS	Système d'informations statistiques
FRIBS	Framework regulation integrating business statistics	SNA	Service national d'adresses
IA	Intelligence artificielle	SSSA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents
IC LAMal	Fondation Institution commune de la LAMal	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
IDE	Numéro d'identification des entreprises	TIC	Technologies de l'information et de la communication
IMF	International Monetary Fund	UE	Union européenne
KOF	Centre de recherches conjoncturelles	UP	Unité de personnel
LAMal	Loi fédérale sur l'assurance-maladie	UNSD	Division de statistique des Nations Unies
LEI	Legal Entity Identifier	WSL	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
LFCo	Loi fédérale sur la formation continue		
LSAdr	Loi sur le service national des adresses		
LSF	Loi sur la statistique fédérale		
MCH2	Modèle comptable harmonisé des cantons et des communes		
MonAM	Système suisse de monitoring Addictions et maladies non transmissibles		
MONET	Monitoring du développement durable		
NAVS13	Numéro AVS à treize chiffres		

Annexes au PPA 2020–2023

Annexe 1:

- Brève évaluation du programme pluriannuel de la statistique 2016 – 2019



Annexe 2:

- Les charges de la statistique fédérale

Annexe 3:

- Portefeuille de la statistique fédérale

Annexe 1:

Brève évaluation du programme pluriannuel de la statistique 2016 – 2019

Au cours de la dernière législature, le programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) a servi d'instrument de conduite stratégique et de planification à long terme. Il a ainsi permis de coordonner les activités menées dans le cadre de la statistique publique suisse. De plus, la définition de domaines stratégiques, destinée à mieux cibler l'évolution des informations statistiques, et le dialogue qu'elle a engendré et intensifié avec les utilisatrices, les utilisateurs et les partenaires de la statistique publique ont encore renforcé l'utilité du PPA.

Les trois objectifs stratégiques fixés dans le programme pluriannuel 2016 – 2019 ont été atteints. Il en va de même pour les priorités définies dans les différents domaines stratégiques. Nous commentons ci-après chacun des objectifs définis et décrivons brièvement les principaux critères qui servent à évaluer leur degré de réalisation.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1: La statistique fédérale assure la production statistique de manière durable et s'adapte en permanence aux besoins des utilisateurs.

L'objectif a été atteint. L'introduction du niveau thématique dans le PPA a fourni une nouvelle base à l'adaptation constante de l'offre proposée par la statistique. Cette dernière a continué de se développer sans cesse en concertation avec les utilisateurs et les partenaires.

Dans ce contexte, l'application de normes internationales reconnues a joué un rôle majeur: ces normes assurent une comparabilité internationale aux informations de la statistique fédérale et facilitent ainsi leur interprétation. Le principal moteur de cette évolution a été et reste l'annexe à l'accord bilatéral statistique conclu avec l'UE. Dans certains domaines, l'entrée en vigueur de la révision de l'annexe A à cet accord permet de préserver, voire d'améliorer, la cohérence et la comparabilité des statistiques entre la Suisse et l'UE. Les principaux changements intervenus lors de la révision de cette annexe comprennent l'adoption de l'acte législatif de l'UE sur le développement, la production et la diffusion de statistiques sociales, de données issues de recensements de la population et des logements, ainsi que la définition de règles régissant la comptabilité environnementale et l'approbation du système européen des comptes (SEC 2010).

En plus du développement constant des contenus de l'information, une flexibilisation accrue des systèmes de production statistique représente aussi, comme relevé dans le PPA 2016 – 2019, une condition cruciale pour pouvoir réagir rapidement à de nouveaux besoins d'informations. À cet effet, l'OFS a lancé le projet SISRelaunch, qui vise à standardiser et à rationaliser davantage encore les processus de production au sein de l'office durant la période d'application du PPA 2020 – 2023.

La réalisation de l'objectif stratégique n° 1 misait sur un autre élément important : la consolidation et l'accroissement du recours aux données administratives et aux données provenant de registres. Il s'agit là d'une tâche permanente de la statistique fédérale énoncée à l'art. 4 de la loi sur la statistique fédérale. L'OFS est notamment parvenu à consolider davantage l'utilisation de ces données grâce à son projet de modernisation du registre des entreprises et des établissements (remaniement du REE).

Les réflexions et les travaux visant à accroître le recours aux données administratives se sont fondés sur une question d'ordre pratique : comment concevoir l'accès, la documentation, etc. afin de garantir une utilisation durable de la production statistique ? Les résultats de ces réflexions ont constitué l'une des bases sur lesquelles le Conseil fédéral s'est fondé pour décider, le 27 juin 2018, de développer le système statistique et, le 27 septembre 2019, de promouvoir l'utilisation multiple des données. Les priorités définies pour appliquer ces décisions sont désormais réunies dans l'objectif stratégique n° 1 du PPA 2020 – 2023.

La mise au point de méthodes statistiques plus efficaces a par ailleurs permis de réaliser des progrès considérables. Les travaux entrepris, que ce soit à court ou à long terme, servent à améliorer la qualité de la production statistique, à développer de nouveaux produits et à réduire autant que possible la charge des personnes interrogées. À cet effet, ils recourent par exemple à des modèles statistiques (qui permettent de combiner les données administratives et les données provenant d'enquêtes statistiques) ou à des méthodes d'estimation adaptées à de petits domaines. La stratégie d'innovation sur les données de l'OFS présentée en automne 2017 a joué un rôle central dans ce cadre. Elle visait en effet à examiner la possibilité d'employer des méthodes complémentaires pour des sources de données existantes, à élaborer des directives en la matière et à élargir ou à compléter à long terme la production de statistiques publiques existantes lorsque le recours à de telles méthodes s'avère pertinent et efficace.

La volonté de réduire la charge imposée aux personnes interrogées est directement liée à l'objectif de ces travaux. L'OFS a d'une part élaboré et testé des instruments pour mesurer cette charge. D'autre part, les propositions d'utilisation multiple des données formulées durant l'application du programme 2016 – 2019 et, surtout, les décisions du Conseil fédéral mentionnées plus haut permettront de déployer ces efforts à une échelle beaucoup plus vaste dans le cadre du PPA 2020 – 2023.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 : La statistique fédérale intensifie le dialogue avec ses partenaires et avec les utilisateurs de statistiques. Elle améliore les conditions-cadres de façon à pouvoir identifier et évaluer à temps les besoins d'information nouveaux.

L'objectif a été atteint. Les producteurs de la statistique fédérale ont continué à développer les échanges avec les diverses parties prenantes. Ils ont notamment renforcé les contacts avec des associations et des organisations de premier plan et se sont ainsi procuré l'occasion d'expliquer le fonctionnement et le rôle de la statistique fédérale. Ce faisant, ils ont pu souligner les avantages qu'apporte le respect des exigences définies dans la loi sur la statistique fédérale, la Charte de la statistique publique et le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Si le PPA a pu être mené à bien, c'est aussi parce que son application a misé sur l'amélioration constante de la coordination des travaux de la statistique fédérale. Une meilleure coordination a en particulier été établie entre les producteurs de la statistique publique (organes de la statistique fédérale), qui mènent désormais leurs activités en s'appuyant sur un programme annuel exhaustif. Cet outil permet d'harmoniser les projets pratiques, les enquêtes directes et les publications entre les différents producteurs, et de les faire connaître à l'extérieur. Cette évolution a toutefois également montré qu'il sera essentiel à l'avenir d'améliorer encore les échanges et la coordination, précisément lors de la formulation de projets communs de la statistique publique, afin de promouvoir l'utilisation multiple des données (dans le PPA 2020 – 2023).

Pour ce qui est de la collaboration internationale, les producteurs de la statistique fédérale sont représentés au sein de nombreux organes spécialisés des organisations internationales telles que l'UE (domaine de la diffusion du projet DIGICOM p. ex., dans le cadre du système statistique européen), l'ONU (domaine de la migration à l'UNSD et à la CEEONU, etc.), le FMI (domaine des finances de l'État, p. ex.) et l'OCDE (statistique économique et statistique de la formation, p. ex.). Ils assurent ainsi l'échange de connaissances nécessaire pour garantir de manière efficace et durable la comparabilité des informations statistiques.

Le transfert des connaissances aux niveaux national et international et la collaboration avec les milieux scientifiques jouent ici un rôle important. Il contribue par exemple à améliorer notablement le système d'enquêtes par échantillonnage de l'OFS, l'utilisation de données de l'AVS (collaboration avec l'Université de Neuchâtel), l'application de méthodes d'estimation adaptées à de petits domaines (*small area estimation*, en collaboration avec l'Université de Madrid) ou le traitement des données (Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, CEEONU).

Dans l'ensemble, l'évaluation de la mise en œuvre du PPA a révélé qu'un élément mis en place au cours de l'élaboration du programme restera un défi central à l'avenir: il s'agit de la nécessité de maintenir le lien entre planification technique et exigences stratégiques à long terme. Car ce lien permettra notamment d'optimiser à l'avenir la prise en compte des exigences et des besoins aux niveaux international, national et régional.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3: La statistique fédérale exploite les potentiels qui ont été créés pour produire des informations statistiques nouvelles et adapte la diffusion des informations statistiques aux besoins nouveaux des utilisateurs.

L'objectif a été atteint. Un postulat central du PPA 2016 – 2019 est d'affirmer de manière plus ciblée le rôle de la statistique fédérale comme fournisseur de bases pour la planification et le pilotage. Cette préoccupation est clairement prise en compte dans le développement constant de l'offre d'informations statistiques dans les divers champs thématiques. Une grande place a par exemple été réservée aux travaux entrepris pour compléter le système MONET. Destiné au monitoring du développement durable et fournissant également des informations contextuelles pour le budget de la Confédération, ce système a en effet été adapté pour suivre la réalisation des dix-sept objectifs de l'Agenda 2030 en Suisse.

L'identification univoque, à l'aide de caractères clés tels que les numéros AVS ou le numéro d'identification des entreprises (IDE), dans les différentes collections de données de la statistique fédérale permet d'apparier des informations statistiques au niveau des données individuelles au fil du temps et entre différentes collections de données. Grâce à ces appariements, il a été possible d'établir de nouvelles statistiques de flux, sur les parcours de formation par exemple, et de procéder à de nouvelles analyses transthématiques. En assurant une saisie plus détaillée des changements sociétaux, de telles analyses fournissent des informations sur les interactions entre différentes mesures politiques.

Tant les producteurs de la statistique fédérale que les milieux de la recherche exploitent de plus en plus les potentiels que recèlent ces nouvelles possibilités. Responsable en la matière au niveau fédéral, l'OFS a encore développé les processus d'appariement et défini de nouvelles mesures, qui devront s'appliquer durant la période 2020 à 2023. Elles serviront en priorité à optimiser les processus actuels destinés à évaluer les demandes d'appariement des données de même que le transfert standardisé de données à des tiers. Elles conviennent tout particulièrement pour élaborer de nouvelles bases utiles à la planification et au pilotage. La possibilité d'utiliser des données existantes pour obtenir de nouvelles informations statistiques offre notamment l'avantage de réduire la charge des personnes et des entreprises interrogées.

Pour terminer, l'évaluation formule un constat fondamental: la statistique fédérale ne sera en mesure de s'acquitter de sa tâche que si les milieux politiques et la société, par exemple, prennent en considération les informations qu'elle fournit et s'appuient sur ces données pour se forger une opinion ou prendre des décisions. Voilà pourquoi l'OFS n'a cessé d'optimiser la diffusion des informations statistiques. Ces efforts ont notamment consisté à étendre la diffusion et la communication à d'autres canaux (réseaux sociaux et transmission de données lisibles par des machines à des plateformes de tiers) et à adapter sans cesse les contenus de l'information à l'évolution des habitudes d'utilisation qui va de pair avec la numérisation.

Annexe 2:

Les charges de la statistique fédérale

Dans sa décision concernant le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2016 – 2019, le Conseil fédéral a donné le mandat d'établir un relevé des ressources utilisées au sein de l'administration fédérale pour produire des statistiques. Ce relevé a été réalisé pour la première fois en 2017, après l'introduction du nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale (NMG), faisant suite à la restructuration des rapports sur les finances. Entrepris désormais chaque année dans le cadre de l'évaluation du programme pluriannuel, il a pour but de présenter clairement l'évolution des ressources allouées à la statistique fédérale.

SAISIE DES CHARGES CONSACRÉES À LA STATISTIQUE: DÉFIS ET MANIÈRE DE PROCÉDER

Outre l'OFS, la statistique fédérale englobe toute une série de services répartis entre tous les départements. Lorsque l'on veut dresser un tableau comparatif des charges, cette situation représente un défi de taille: les coûts des nombreuses activités qui forment le portefeuille de la statistique fédérale ne présentent pas tous, et de loin, la même structure. De plus, les offices qui produisent des informations statistiques peinent souvent à distinguer clairement les charges administratives de celles destinées aux activités statistiques. En collaboration avec l'Administration fédérale des finances (AFF), l'OFS a donc mis au point en 2016 un modèle destiné à enregistrer les charges de la statistique fédérale. Cette grille d'enquête permet de saisir les coûts de production de la statistique (coûts des relevés, charges informatiques et honoraires des consultants).

Un autre problème réside dans la difficulté à déterminer dans quelle mesure les activités considérées relèvent effectivement de la statistique. Selon l'article 3 de l'ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale (RS 431.011), la gestion de réseaux d'observation et de mesure est en principe réputée activité statistique lorsque l'exploitation de leurs données sert à élaborer des informations statistiques. L'interprétation des bases légales ne permet cependant pas de définir sans équivoque dans quelle mesure l'exploitation de ces réseaux s'inscrit dans la production statistique. Voilà pourquoi les coûts des réseaux de mesure ne figurent pas dans la récapitulation ci-après. (Ils sont toutefois présentés dans le rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 12.4021 Schneeberger, «Harmonisation des réseaux de mesure de la Confédération»). Chaque fois qu'une activité statistique a pu être identifiée sans équivoque, ses coûts ont toutefois été pris en considération.

Compte tenu des difficultés rencontrées lors du recensement des coûts et de la période relativement brève sur laquelle les dépenses peuvent être comparées, les valeurs présentées ne sont que des approximations grossières.

COÛTS DE LA STATISTIQUE FÉDÉRALE AU SENS STRICT

La statistique fédérale étant décentralisée, environ 83% des personnes salariées (nombre moyen d'EPT) qui assuraient en 2018 le bon déroulement des activités et des projets statistiques de la Confédération étaient employées par l'OFS. Les 17% restants se répartissaient entre vingt-trois offices fédéraux et la Commission fédérale des enquêtes auprès de la jeunesse et des recrues (ch-x).

Les dépenses spécifiées ci-après ne prennent pas en considération les organismes entièrement ou partiellement soumis à la LSF conformément à l'ordonnance concernant l'organisation de la statistique fédérale, tels le domaine des EPF (KOF et WSL), la BNS, le SSAA (SUVA) ou encore les associations (Agristat) et les fondations (Institution commune LAMal et BEAA).

MÉTHODE DE SAISIE

Les données collectées comprennent d'une part les charges de personnel, exprimées en CHF et en équivalents plein temps (nombre moyen d'EPT) et d'autre part les charges d'exploitation liées à la production statistique, par unité administrative, exprimées aussi en CHF. En ce qui concerne l'OFS, les coûts recensés englobent non seulement ceux de la production statistique elle-même, mais aussi les frais de fonctionnement, comme ceux induits par la tenue de registres, la diffusion, l'élaboration de méthodes et la traduction. Pour garantir la comparabilité des données réunies, les coûts directs de la statistique fédérale sont pris en compte sans la composante propre aux services centraux et à l'infrastructure de base (bâtiments, coûts des postes de travail).

Les chiffres tiennent par ailleurs compte des projets cofinancés¹ par la Confédération², les cantons, les communes et des particuliers (appelés prestations financées par des tiers). Ces dépenses supplémentaires sont compensées par des revenus correspondants.

¹ À titre d'exemple, on peut mentionner le financement de la mise en place d'une statistique ainsi que les redevances perçues pour l'utilisation de la plateforme d'échange de données sedex ou les frais pour la densification d'échantillons.

² Les dépenses consacrées à des projets communs sont attribuées au département responsable du projet.

RÉSULTATS DU RELEVÉ

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats obtenus.

Statistique produite au sein de l'administration fédérale – estimation des coûts*

Département Office	Année 2017				Année 2018			
	Total mio CHF	CP mio CHF	CE mio CHF	EPT UP	Total mio CHF	CP mio CHF	CE mio CHF	EPT UP
DFAE	0,7	0,5	0,2	3,1	0,7	0,5	0,1	3,1
DFI	142,3	93,2	49,2	598,9	140,5	91,1	49,3	605,5
dont l'OFS	137,7	91,8	45,9	591,2	135,9	89,7	46,1	597,4
DFF	9,4	7,2	2,2	44,0	8,8	7,1	1,8	43,3
DFJP	2,5	0,4	2,1	2,4	1,6	0,5	1,1	3,1
DETEC	5,7	2,3	3,4	12,6	5,3	2,2	3,1	12,0
DDPS	8,7	5,1	3,6	34,4	8,3	5,5	2,7	37,3
DEFR	31,0	3,3	27,6	18,4	32,6	3,2	29,3	18,3
Total	200,3	112,1	88,3	713,8	197,7	110,2	87,5	722,6

* Administration fédérale selon la structure du compte d'État.

Légende: CP = charges de personnel; CE = charges d'exploitation; EPT = équivalents plein temps; UP = Unité de personnel

Source: OFS – Indications : producteurs de la statistique fédérale

© OFS 2020

Les chiffres recueillis fournissent des indications essentielles sur l'évolution des coûts de la statistique fédérale au fil du temps. Au cours des deux années considérées, les coûts de la production statistique au sein de l'administration fédérale sont par exemple demeurés constants.

Sur l'ensemble des dépenses de 2018, environ 56% couvrent les charges de personnel et 44% les charges de biens et de services. La composition de ces dernières, qui comprennent pour l'essentiel les charges informatiques et les charges liées aux relevés, souligne le rôle des coûts des TIC dans la production statistique au sein de l'administration centrale.

Annexe 3: Portefeuille des activités statistiques

Le portefeuille présente les activités de la statistique fédérale pour les années 2020 – 2023.
Les activités concernant un même thème sont regroupées par domaines thématiques.

CODES DE RÉGIONALISATION

CH Suisse
ct. Cantons
GR Grandes régions
RL Régions linguistiques
A Agglomérations
com. Communes
ha Hectares
na non applicable

DOMAINE: ANALYSES MULTITHÉMATIQUES

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement	Le système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement est un système de monitoring qui englobe tous les domaines d'activité de la Confédération. Il comprend environ 150 indicateurs, dont sont tirés les indicateurs de la législature. Ces derniers servent au suivi des objectifs fixés par le Conseil fédéral et le Parlement dans le programme de la législature.	Système d'indicateurs pour le Conseil fédéral et le Parlement	OFS	CH



DOMAINE: POPULATION

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistiques de base de la population et des ménages	<p>Les statistiques de la population et des ménages livrent régulièrement des données sur l'état et la structure (âge, sexe, état civil, nationalité) de la population résidant en Suisse et fournissent des informations sur les univers de base des personnes et des ménages, ainsi que les différents sous-groupes de population, comparables dans l'espace et dans le temps. Elles renseignent sur les mouvements (naissances, décès, migrations) et l'évolution de la population résidante permanente, ainsi que sur les bilans démographiques. Elles fournissent également des informations sur la répartition spatiale de la population et des ménages sur le territoire de la Confédération. Au niveau fédéral, cantonal et communal, les statistiques de la population servent au développement de politiques – et à leur évaluation – ainsi qu'à la planification dans de nombreux domaines, allant des transports à la santé, en passant par la formation, l'énergie, l'environnement, l'organisation du territoire et les assurances sociales.</p> <p>Les sièges du Conseil national, par exemple, sont répartis au prorata du nombre d'habitants et bon nombre de montants répartis entre la Confédération et les cantons sont calculés sur la base du nombre d'habitants.</p> <p>La statistique des Suisses de l'étranger fournit des informations de base sur les Suisses et les Suissesses qui se sont annoncés auprès d'une représentation suisse à l'étranger.</p>	Statistique structurelle de la population et des ménages	OFS	CH, ct., com.
		Statistique de la population et des ménages (STATPOP)	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)	OFS	CH, GR, ct., com.
		Scénarios sur l'évolution de la population et des ménages	OFS	CH, ct.
		Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat)	OFS	na
Indicateurs du marché du travail	<p>Les statistiques de synthèse et les rapports d'analyse du domaine «Indicateurs du marché du travail» livrent des informations essentielles sur la structure et l'évolution de l'offre de travail (personnes actives occupées, temps de travail, chômeurs au sens du Bureau international du Travail). Ces indicateurs permettent notamment de juger de la performance du marché suisse du travail en comparaison internationale.</p>	Comptes globaux du marché du travail	OFS	CH
		Indicateurs du marché du travail	OFS	CH
		Statistique du volume du travail	OFS	CH, GR
		Statistique de la durée normale du temps de travail dans les entreprises	OFS	CH, GR, ct.
		Statistique du chômage au sens du BIT	OFS	CH, GR
		Statistique des frontaliers	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique de la population active occupée	OFS	CH, GR
Statistiques de base sur les bâtiments d'habitation, les logements et les conditions de logement	<p>La statistique annuelle des bâtiments et des logements fournit des informations sur le nombre et la structure des bâtiments d'habitation et des logements ainsi que sur les conditions de logement de la population. Elle recense tous les bâtiments à usage d'habitation et les logements en Suisse. La statistique permet l'observation régulière du marché du logement et également de prendre des mesures concernant la politique du logement. Les indicateurs du logement – densité d'occupation des logements, surface d'habitation par personne – renseignent sur les conditions de logement des différents groupes de population et permettent d'effectuer des comparaisons dans le temps. Les données qui proviennent des registres officiels sont géocodées, ce qui permet des analyses pour de petites unités territoriales au niveau communal et infracommunal.</p>	Statistiques de base sur les bâtiments d'habitation, les logements et les conditions de logement	OFS	CH, ct., com.
Banque de données des professions et nomenclature des professions	<p>L'OFS gère et tient à jour une banque de données des professions et plusieurs nomenclatures des professions (Nomenclature suisse des professions CH-ISCO, Classification internationale type des professions ISCO, Catégories socioprofessionnelles CSP). Ces bases sont utilisées pour plusieurs statistiques de la Confédération.</p>	Banque de données des professions et nomenclature des professions	OFS	na
Statistiques démographiques	<p>Les statistiques démographiques fournissent des informations détaillées sur la fécondité, la mortalité, la nuptialité, la divortialité et les migrations. À l'aide d'indicateurs, elles décrivent les caractéristiques et l'évolution de ces phénomènes. Le nombre moyen d'enfants par femme ou l'âge moyen à la maternité p. ex. permet d'étudier de manière détaillée la fécondité. L'espérance de vie à la naissance et à différents âges renseignent sur la mortalité de la population ainsi que sur l'évolution de cette mortalité. Les statistiques démographiques livrent des informations essentielles pour la politique familiale et pour la politique de la santé publique.</p>	Statistiques démographiques	OFS	CH, GR, com.



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Système de recensement de la population de la Suisse	Le système de recensement de la population s'appuie sur les données des registres administratifs. L'OFS utilise les registres cantonaux et communaux des habitants, les registres fédéraux de personnes et le registre fédéral des bâtiments et des logements. Seules les données indispensables ne figurant pas dans les registres sont relevées au moyen d'enquêtes complémentaires par échantillonnage. Ces enquêtes sont : – un relevé structurel réalisé annuellement auprès de 200 000 personnes ; – des enquêtes thématiques auprès de 10 000 à 40 000 personnes (cinq thèmes, un par an, traités par rotation) ; – une enquête Omnibus réalisée sur des thèmes d'actualité auprès de 3000 personnes L'échantillon est tiré au hasard à partir du cadre d'échantillonnage établi pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH).	Système de recensement de la population de la Suisse	OFS	CH, ct., com.
		Enquêtes Omnibus	OFS	CH
		Base d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des ménages (SRPH)	OFS	CH, ct., com.
Enquête suisse sur la population active	L'enquête suisse sur la population active est une enquête réalisée auprès des personnes visant à collecter des données sur la structure et l'évolution de l'emploi et sur le comportement de la population résidente permanente en matière d'emploi. Seules les définitions internationales étant utilisées dans l'ESPA, les données de la Suisse sont comparables avec celles des autres pays de l'OCDE et des pays de l'UE.	Enquête suisse sur la population active	OFS	CH, GR
Statistiques sur les familles, les ménages et les générations	Les statistiques sur les familles, les ménages et les générations visent à recueillir des informations sur la composition des ménages et les modes de vie des familles ainsi que leur évolution, la conciliation entre vie professionnelle, travail domestique et famille, les familles de personnes immigrées, les soins aux proches, les conditions de vie et la situation financière des familles. Les statistiques sur les familles et les ménages livrent des informations essentielles pour la politique familiale.	Statistiques sur les familles et les générations	OFS	CH, GR
		Statistiques sur l'offre et la demande de services complémentaires de garde d'enfants	OFS	CH, GR
Statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration	Les statistiques sur l'intégration des personnes issues de la migration permettent de mesurer périodiquement l'intégration de ces personnes dans la société suisse. Elles constituent une base de données statistiques indépendantes pour la prise de décisions politiques des autorités compétentes, le débat démocratique, la recherche et la mise en œuvre de mesures dans le domaine de l'intégration en Suisse.	Vivre ensemble en Suisse	OFS	CH
		Indicateurs d'intégration de la population issue de l'immigration	OFS	CH
Statistiques sur les langues et les religions	Les statistiques sur les langues et les religions livrent des informations et des chiffres-clés sur la diversité culturelle, la situation des minorités, l'équilibre et les rapports entre majorités et minorités et entre communautés, la participation sociale et culturelle, les valeurs et attitudes, ainsi que sur l'évolution générale du pays en termes sociaux. Elles constituent une base de données statistiques indépendantes pour la prise de décisions politiques, le débat démocratique, la recherche et la mise en œuvre de mesures dans ces domaines de l'intégration en Suisse.	Statistiques sur les langues et les religions	OFS	CH, GR
Statistiques sur le travail non rémunéré	Ces statistiques se rapportent aux activités non rémunérées qui pourraient théoriquement être accomplies contre rémunération par une tierce personne. Elles couvrent le travail domestique et familial et le travail bénévole. On distingue le travail bénévole selon qu'il est organisé (activités honorifiques et associatives) ou informel (aide aux connaissances et à la parenté). Ces informations sont notamment importantes pour les questions d'égalité entre hommes et femmes et pour juger de l'évolution des liens sociaux.	Statistiques sur le travail non rémunéré	OFS	CH
Compte satellite de la production des ménages	Le Compte satellite de la production des ménages (CSPM) met la valeur monétaire du travail non rémunéré en relation avec la valeur ajoutée brute totale de la Suisse. Le CSPM se base sur les prestations productives des ménages privés qui ne sont pas commercialisées, autrement dit le temps consacré aux travaux non rémunérés des particuliers (par exemple, le travail domestique). Une évaluation monétaire de ce temps par la méthode des coûts du marché permet de comparer la production des ménages (comme flux monétaire « fictif ») avec les comptes nationaux (CN).	Compte satellite de la production des ménages	OFS	CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Protection sociale et marché du travail (SESAM)	Le projet statistique SESAM a pour objectif de fournir une source essentielle pour la recherche en Suisse sur le thème de l'emploi et des assurances sociales. Cette source est construite sur la base d'un couplage des données de l'enquête suisse sur la population active avec des informations extraites de différents registres du domaine des assurances sociales.	Protection sociale et marché du travail (SESAM)	OFS	CH, GR
Scénarios sur l'évolution de la population active	Les scénarios de l'évolution de la population active fournissent des informations sur l'évolution future des taux d'activité et de la population active calculée sur la base d'hypothèses. Ces données sont essentielles pour la planification dans de nombreux domaines tels que les transports, l'énergie et les assurances sociales.	Scénarios sur l'évolution de la population active	OFS	CH
Statistiques sur les étrangers et l'asile, monitoring des visas	La statistique de l'asile établie par le SEM fournit des données sur les visas délivrés et l'évolution mensuelle, trimestrielle ou annuelle des permis N (demandeurs d'asile), des permis F (admissions provisoires) et des personnes en phase d'exécution du renvoi (sans permis). La statistique s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC) et du système en amont (MIDES).	Statistique sur l'asile (LAsi)	SEM	CH, ct., com.
	La statistique des étrangers établie par le SEM fournit des données sur les permis délivrés et l'évolution mensuelle, trimestrielle et annuelle des permis C (établissement), B (séjour), L (séjours de courte durée) et G (frontaliers). Elle s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC).	Statistique sur les étrangers (LEtr)	SEM	CH, ct., com.
	La statistique des naturalisations établie par le SEM renseigne sur les naturalisations obtenues ou l'évolution mensuelle, trimestrielle et annuelle des naturalisations. Elle s'appuie sur les données du système d'information central sur la migration (SYMIC). Les naturalisations sont inscrites dans la partie du SYMIC consacrée aux étrangers et apparaissent dans la statistique des étrangers.	Statistique des naturalisations (LN)	SEM	CH, ct., com.
	Le «datawarehouse statistique» du SEM stocke les données du SYMIC, d'ORBIS et d'autres systèmes de données en vue de leur analyse et de leur utilisation statistique. Il constitue la base de ces statistiques.	Datawarehouse statistique du SEM (asile, étrangers, naturalisations, visas)	SEM	na
	La statistique des visas établie par le SEM fournit des données sur les visas délivrés, les visas refusés et les demandes de visa annulées, dans le cadre UE/Schengen, pour l'ensemble des représentations suisses à l'étranger. Elle s'appuie sur les données du système de visa ORBIS.	Statistique des visas	SEM	CH
Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes	Statistique mensuelle sur les personnes au chômage inscrites dans les offices régionaux de placement (ORP), sur les demandeurs d'emploi et sur les places vacantes.	Statistique des chômeurs inscrits, des demandeurs d'emploi et des places vacantes	SECO	CH, ct., com.
Statistique sur l'assurance-chômage (indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, d'intempéries, d'insolvabilité de l'employeur). Monitoring des mesures du marché du travail.	Statistiques mensuelles sur les bénéficiaires d'allocations des caisses de chômage publiques et privées	Monitoring des données de l'assurance-chômage (indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, d'intempéries, d'insolvabilité de l'employeur). Statistiques sur les modulations. Monitoring des mesures du marché du travail.	SECO	CH, ct., com.
Statistique sur le placement privé et la location de services	Statistique sur le placement de personnel, le placement de personnes exerçant des professions artistiques ou apparentées et la location de services en Suisse et à l'étranger conformément à la loi du 6 octobre 1989 sur le placement (RS 823.11).	Statistique sur le placement et la location de services	SECO	CH, ct.
Statistique sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux	La statistique renseigne sur les demandes d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme. Elle permet d'observer le fonctionnement du marché du logement et du droit du bail.	Statistique sur les activités des autorités d'arbitrage en matière de bail à loyer et de bail à ferme pour les logements et les locaux commerciaux	OFL	CH, ct.



DOMAINE: ÉDUCATION ET SCIENCES

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistique de base des personnes en formation	Cette statistique de base porte sur le nombre de personnes en formation. Elle fournit des informations sur le fonctionnement du système de formation et de la science, y compris sur les parcours de formation et sur les passages entre filière d'études. Elle produit des données sur l'effectif, la composition, l'origine, les conditions de vie, les conditions d'études et la répartition géographique des personnes en formation. Les données servent de base de décision et de planification. Elles facilitent le développement de stratégies politiques aux niveaux fédéral, cantonal et communal. La statistique sert également de base de calcul pour le financement de la formation professionnelle et des hautes écoles.	Elèves et étudiants, formation scolaire et professionnelle	OFS	CH, ct.
		Etudiants des hautes écoles	OFS	CH, ct.
		Situation sociale et économique des étudiants (SSEE)	OFS	CH
Statistique de base des diplômés	Cette statistique de base donne une vue d'ensemble des titres de formation décernés en Suisse. Elle renseigne sur le nombre et la nature des titres décernés, selon divers critères inhérents aux personnes, sur l'évolution du nombre de diplômés et sur leur répartition géographique. La statistique produit des indicateurs qui permettent d'analyser l'efficacité de notre système de formation. Elle produit également des informations sur le niveau de formation de la population. Des études sont réalisées sur les diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure. Ces statistiques fournissent donc des informations sur les performances quantitatives du système de formation et l'interface avec le marché du travail.	Examens finaux, formation scolaire et professionnelle	OFS	CH, ct.
		Formation professionnelle initiale	OFS	CH, ct.
		Examens finaux des hautes écoles	OFS	CH, ct.
		Enquêtes auprès des personnes diplômées des hautes écoles (EHA)	OFS	CH
		Enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB)	OFS	CH
		Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC)	OFS	CH
Statistique de base des institutions de formation	La statistique de base sur les institutions de formation produit des informations sur le fonctionnement du système de formation. Les institutions sont décrites selon plusieurs critères: niveau de formation, statut de l'école (publique ou privée), taille de l'école (nombre d'élèves, effectif des enseignants et du personnel). La statistique permet de calculer des indicateurs sur le système scolaire pour différentes unités géographiques. Les données détaillées sur les institutions de formation, qui entrent dans le registre des entreprises et des établissements (REE), servent de base à des travaux d'échantillonnage pour des enquêtes nationales et internationales (PISA, enquêtes auprès des écoles, projets du Fonds national).	Institutions de formation	OFS	CH, ct.
Statistique de base du personnel des institutions de formation	Cette statistique de base offre une vue d'ensemble du personnel des institutions de formation et produit des bases pour l'analyse des conditions d'enseignement. La statistique s'appuie sur des données individuelles. Elle porte sur les personnes et sur leurs activités: données sociodémographiques et spécifiques à la profession, à l'activité et au niveau de formation, telles que le taux d'occupation dans la scolarité obligatoire ou la spécialisation dans l'enseignement supérieur. Grâce à des variables communes, la compatibilité est optimale avec la statistique de base sur les personnes en formation. Les données produites permettent d'étudier l'évolution du marché du travail et de planifier la formation des enseignants sur le plan quantitatif et qualitatif. Avec les scénarios sur l'évolution des effectifs des élèves et des étudiants, elle fournit des données de base pour la planification à moyen et à long terme des effectifs des enseignants et du personnel des écoles et des hautes écoles, par niveaux de formation.	Enseignants et personnel des écoles	OFS	CH, ct.
		Personnel des hautes écoles	OFS	CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistique de base des finances du système de formation	La statistique de base sur les finances de la formation montre quelles ressources financières sont utilisées dans l'éducation et comment. Elle fournit des informations pour le pilotage des coûts de la formation professionnelle et des hautes écoles, ainsi que la base de calcul du financement conformément à la LEHE et à l'accord inter-cantonal universitaire (AIU). Des informations sur le financement de la formation axé sur la personne sont produites dans le cadre de la statistique sur les bourses et les prêts. Les montants et les bénéficiaires des bourses sont évalués en fonction des caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, etc.). Des informations axées sur la personne sont également disponibles sur le financement de la formation professionnelle supérieure introduit en 2018: sur les subventions fédérales, les bénéficiaires, les cours préparatoires et les prestataires de cours.	Finances et coûts/dépenses publiques d'éducation	OFS	CH, ct.
		Bourses et prêts d'études	OFS	CH, ct.
		Finances des hautes écoles	OFS	CH
		Financement des cours de la formation professionnelle supérieure axé sur la personne, données administratives (aHBB)	OFS	CH, ct.
		Comptabilisation standardisée du coût global dans le secteur de la formation professionnelle	SEFRI	CH
Statistique de base de la formation continue	La statistique de base sur la formation continue porte essentiellement sur le domaine non formalisé du système suisse de la formation. Elle informe sur les activités de formation et de perfectionnement de la population. La principale source de données est le microrecensement sur la formation de base et la formation continue (MRF). Des données complémentaires sont collectées annuellement dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Ce type de données revêt une grande importance dans le contexte de la nouvelle loi fédérale sur la formation continue (LFCo). Une partie des données de la statistique sont livrées aux organisations internationales, où elles entrent dans des études comparatives internationales.	Statistique sur la formation de base et la formation continue (MRF)	OFS	CH
Scénarios pour le système de formation	Les «Scénarios pour le système de formation» apportent des projections sur la quasi-intégralité du système de formation. Ces travaux ont pour but d'anticiper de manière fiable les principaux développements à venir sur la base d'une méthodologie transparente et d'offrir ainsi des bases solides de décision et de planification. Ils couvrent aussi bien les élèves, les étudiants, les titres délivrés et les enseignants que le niveau de formation de la population. Les résultats sont généralement fournis à un degré de détail élevé afin de répondre aux besoins des décideurs.	Scénarios pour le système de formation	OFS	CH, ct.
Analyses longitudinales dans le domaine de la formation	L'introduction du numéro AVS (NAVS13) dans le domaine de la formation et dans les registres et enquêtes de l'OFS permet d'élaborer progressivement un programme complet et systématique des parcours, des transitions, de la durée dans certains états, des événements, de l'intégration sur le marché du travail ainsi que les causalités. De leur côté, l'appariement avec d'autres sources de données donne accès à des informations contextuelles (micro ou macro) et permet aussi de suivre les trajectoires hors du système de formation. Il existe alors de très fortes attentes de la part des instances responsables du système de formation. Ces attentes couvrent tout le système de formation, de l'école obligatoire à la relève académique.	Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)	OFS	ct., CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Système d'indicateurs de la formation	Le système d'indicateurs de la formation présente les structures, les effets et le fonctionnement du système éducatif suisse sur la base d'environ 40 indicateurs. Il s'agit d'une description du système éducatif dans une perspective globale et en tenant compte des résultats centraux des statistiques de base dans le domaine de la formation, ainsi que des scénarios et des analyses longitudinales. En consultant le système d'indicateurs, les personnes intéressées devraient pouvoir se faire une idée rapide de la situation et de l'évolution des aspects centraux et politiquement importants de la formation en Suisse.	Indicateurs de la formation	OFS	CH, ct.
Statistique de base de la recherche et du développement (R-D)	Cette statistique de base a pour but de présenter les dépenses, le personnel et le financement des activités de R-D exécutées et/ou financées en Suisse. Ces statistiques sont importantes tant au niveau politique qu'économique. La recherche, en tant qu'élément indispensable à l'innovation, est en effet un ingrédient majeur à une évolution économique pérenne d'un pays. De plus, au niveau de la statistique publique, les dépenses de R-D font maintenant partie intégrante de l'estimation du produit intérieur brut, raison pour laquelle un besoin réel et important se fait sentir sur l'augmentation de la fréquence de réalisation des enquêtes dans le domaine.	R-D des entreprises privées	OFS	CH, GR
		R-D de la Confédération	OFS	CH
		R-D Suisse	OFS	CH
Système d'indicateurs Science et technologie (S-T)	Le système comporte 10 indicateurs pour 65 dimensions. Il renseigne de manière structurée les utilisateurs des données sur l'état actuel des activités de S-T, mais également sur les autres variables du système d'indicateurs qui sont par exemple les ressources humaines en S-T, les familles de brevet, la balance des paiements technologiques ou la participation de la Suisse dans les programmes cadres de la recherche de l'Union européenne. Ce système prévoit de constants ajustements afin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des données.	Indicateurs sur la science et la technologie (S-T)	OFS	CH
Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (ch-x)	Les enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (enquêtes ch-x) sont réalisées tous les deux ans sur un thème donné auprès de l'ensemble des conscrits (environ 30 000 hommes de 19 ans) et auprès de quelque 2400 hommes et femmes de 19 ans, citoyens suisses ou étrangers résidant en Suisse.	Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (ch-x)	DDPS	CH



DOMAINE: ÉNERGIE

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistique globale de l'énergie	<p>La statistique globale de l'énergie livre des renseignements sur l'importation et l'exportation, la production, le stockage, la transformation et la consommation des différents agents énergétiques. Les statistiques et bilans sectoriels de chaque agent énergétique sont réunis en un bilan énergétique global. À partir de là, une série chronologique est établie pour chaque poste du bilan.</p> <p>Les résultats servent de base aux décisions en matière de politique énergétique et sont repris dans l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre ainsi que dans la comptabilité de l'environnement. Elles ont toutefois aussi une utilité au-delà des frontières de la Suisse, puisqu'elles entrent dans les statistiques internationales (AIE: statistique des pays de l'OCDE, ONU, etc.).</p>	Statistique suisse des énergies renouvelables	OFEN	CH
		Statistique suisse de l'énergie du bois	OFEN	CH
		Consommation d'énergie dans l'industrie et les services	OFEN	CH
		Production d'électricité thermique, y compris couplage chaleur-force (CCF) en Suisse	OFEN	CH
		Études de marché sur l'énergie solaire – statistique sectorielle des agents énergétiques renouvelables	OFEN	CH
		Statistique partielle Utilisation énergétique spéciale du bois: chaufferies et moteurs aux déchets renouvelables	OFEN	CH
Statistique de l'électricité	<p>La statistique de l'électricité apporte des informations sur la production, la consommation et les échanges avec l'étranger de courant électrique. Elle se fonde sur le bilan mensuel de l'électricité, sur les relevés annuels de la consommation finale et sur les données financières et économiques du secteur électrique. Par ailleurs, un rapport hebdomadaire rend compte du taux de remplissage des bassins d'accumulation. La statistique de l'électricité est une composante de la statistique globale de l'énergie, du PIB (SECO) et de la balance des paiements (BNS).</p>	Production et consommation totale d'énergie électrique en Suisse (Bilan de l'électricité, chiffres mensuels)	OFEN	CH
		Commerce extérieur d'électricité, par pays	OFEN	CH
		Taux de remplissage des bassins d'accumulation, dimanche minuit, rapport hebdomadaire	OFEN	CH
		Bilan de l'électricité, statistique hebdomadaire – Production et consommation d'énergie électrique en Suisse	OFEN	CH
		Statistique des pompes à chaleur	OFEN	CH
GeoTherm	<p>Depuis 2016, cette statistique de base présente chaque année le nombre, l'emplacement et la profondeur des forages d'intérêt pour la géothermie profonde en Suisse. Tous les forages effectués en Suisse seront analysés systématiquement selon des paramètres pertinents pour la géothermie. Les statistiques seront utiles pour des études et des projets dans le domaine de la géothermie.</p>	Données sur les forages	swisstopo	na



DOMAINE: SOCIÉTÉ

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Politique	La statistique des élections et des votations se concentre sur les votations populaires fédérales et les élections au Conseil national. En complément, elle collecte des données sur les élections cantonales et communales (législatifs et exécutifs) et, au terme d'études transversales, sur la représentation des femmes en politique. La statistique des élections et des votations joue un rôle crucial dans l'observation de la vie politique en Suisse. Les acteurs politiques (partis et autorités) utilisent les données collectées pour mener des campagnes politiques ou d'information (obligation d'informer les citoyens), les médias pour présenter et commenter le déroulement des élections et des votations.	Statistique des votations	OFS	CH, ct.
		Statistique des élections	OFS	CH, ct.
Culture	Les statistiques culturelles fournissent des données et des analyses sur la vie culturelle en Suisse, tant du côté de l'offre que du côté de la demande. La statistique des bibliothèques et des musées notamment, de même que celle du film et du cinéma et celle des monuments renseignent sur l'offre et l'infrastructure culturelles (tout en recueillant des indications sur les utilisateurs). La statistique des pratiques culturelles, qui fait partie du nouveau recensement de la population (relevé thématique sur la langue, la religion et la culture), porte au contraire sur l'utilisation de l'offre culturelle, sur l'utilisation de quelques médias spécifiques et sur les activités culturelles de la population elle-même. Les statistiques sur le financement public ou privé de la culture ainsi que sur l'économie culturelle donnent un aperçu de l'importance économique de la culture. Les statistiques culturelles servent de base à tous les intervenants de la politique culturelle à tous les niveaux de l'État pour appliquer les mesures destinées à promouvoir la culture, comme spécifié dans la loi sur l'encouragement de la culture et dans le message sur la culture du Conseil fédéral. La statistique du film fournit en particulier des données pour évaluer la variété de l'offre. Les statistiques culturelles sont de plus utilisées par les décideurs du monde politique et de l'économie (pour élaborer des stratégies d'entreprise, p. ex.), des milieux de la science, de l'enseignement et des médias ainsi que par la population intéressée.	Statistique des bibliothèques	OFS	CH, ct.
		Statistique des monuments	OFS	CH, ct.
		Statistique du film et du cinéma	OFS	CH, ct.
		Industrie culturelle	OFS	CH
		Statistique des musées	OFS	CH, ct.
		Statistique du financement de la culture	OFS	CH, ct.
		Statistique des pratiques culturelles	OFS	CH
Médias et société de l'information	Les statistiques relatives aux médias et à la société de l'information livrent des informations sur les médias traditionnels (radio, télévision, imprimés) et sur la société de l'information (domaine TIC). La statistique des médias, en particulier ses données qui concernent l'offre et l'utilisation des médias, est exploitée par d'autres offices (tel l'OFCOM), des entreprises, des chercheurs et des étudiants ainsi que par les médias eux-mêmes. Les statistiques de la société de l'information visent à suivre l'évolution de la numérisation de la société et de ses acteurs. Elles contribuent au suivi de la stratégie Suisse numérique et fournissent ainsi des informations aux décideurs politiques et aux administrations en charge de cette thématique (Conseil fédéral, OFCOM, Direction opérationnelle Suisse numérique, etc.).	Statistique de la société de l'information	OFS	CH
		Statistique des médias traditionnels	OFS	CH
		Statistique des télécommunications	OFCOM	CH
Panorama de la société suisse	Panorama de la société suisse est une série de publications éditée par l'OFS en collaboration avec les universités de Neuchâtel et de Fribourg, qui comprendra la parution, tous les quatre ans, d'une publication consacrée à un domaine d'actualité de la politique sociale. Chaque numéro mettra les résultats de la statistique publique et de la recherche en sciences sociales à la disposition d'un grand nombre de personnes intéressées. Il s'agit en particulier de présenter la dynamique de l'évolution de la société en Suisse et d'analyser en détail les principaux éléments du sujet abordé, sans explorer pour autant tous ses aspects de manière exhaustive. L'essentiel des explications et des analyses se fonderont sur des données.	Panorama de la société suisse – rapport	OFS	CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Criminalité: Police	La statistique policière de la criminalité (SPC) renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police (dénonciations), ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle porte sur les infractions enregistrées par la police: infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup), à la loi sur les étrangers (LEtr) et à diverses dispositions pénales d'autres lois fédérales. Elle ne prend pas en compte les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire. L'OFS élabore annuellement un rapport national sur les résultats des données des polices cantonales et met à leur disposition l'ensemble des rapports cantonaux et des données mensuelles. En la matière, une convention de collaboration lie l'OFS à la CCDJP depuis la révision de la statistique en 2009.	Statistique policière de la criminalité (SPC)	OFS	CH, ct.
Criminalité: Justice et jugements	La statistique des condamnations pénales fournit des indications sur le volume, la structure et l'évolution des condamnations d'adultes inscrites au casier judiciaire suisse (VOSTRA). Elle comprend des informations sur les personnes condamnées, les infractions jugées, les sanctions prononcées, la durée des peines et le montant des amendes. La JUSUS informe sur le volume, la structure et l'évolution des jugements prononcés selon le droit pénal des mineurs et d'autres décisions, ainsi que sur les infractions retenues dans les jugements et les sanctions. Elle livre également des informations sur les personnes jugées ainsi que sur les récidives et les carrières criminelles. Elle englobe la totalité des décisions prononcées selon les dispositions du droit pénal des mineurs (jugements), celles relatives à des infractions au Code pénal suisse (CPS), à la loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et à la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) de même que celles concernant des crimes et des délits au sens de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR). Enfin, la JUSAS a pour but d'évaluer la nécessité, l'efficacité et l'efficacité des sanctions pénales. Elle doit permettre de suivre le parcours pénal de mineurs tout au long de leur jeunesse en évaluant leur chance de sortir de la délinquance.	Statistique des condamnations pénales (SUS)	OFS	CH, ct.
		Statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSUS)	OFS	CH, ct.
		Statistique de l'exécution des décisions provisoires et des sanctions des mineurs (JUSAS)	OFS	CH, ct.
Criminalité: Privation de liberté et sanctions	La statistique pénitentiaire informe sur le volume, la structure et l'évolution de l'exécution des sanctions privatives de liberté avec et sans sursis ainsi que sur la population pénitentiaire jugée. Elle recense l'ensemble des incarcérations et des libérations des personnes purgeant une peine. L'enquête sur la privation de liberté (FHE) recueille des données sur les effectifs de détenus selon leur sexe, leur nationalité et selon le type de détention. La statistique du travail d'intérêt général (STIG) informe sur les peines et les peines privatives de liberté de substitution exécutées sous forme de travail d'intérêt général. La statistique de l'exécution des peines sous surveillance électronique (SES) contient d'une part des indications sur le volume des peines exécutées entièrement sous cette forme (front door) et, d'autre part, sur le volume de la forme back door, appliquée en fin de peine. .	Statistique de l'exécution des peines et mesures (SVS)	OFS	CH
		Statistique de la privation de liberté (FHE)	OFS	CH
		Statistique du travail d'intérêt général (STIG)	OFS	CH
		Statistique de l'exécution des peines sous surveillance électronique (SEE)	OFS	CH
Criminalité: Aide aux victimes	La statistique de l'aide aux victimes (OHS) recense le volume et la structure des consultations offertes aux victimes d'infractions. Elle renseigne sur les indemnisations et les réparations attribuées aux personnes lésées. La statistique fournit des informations permettant d'évaluer la pratique de l'aide aux victimes, de procéder à des comparaisons intercantonaux et d'observer l'évolution de cette aide dans le temps. Elle prend en considération la totalité des consultations et décisions notamment en matière d'indemnisation et de réparation morale. Relevons que plusieurs consultations peuvent concerner une même victime, de même que plusieurs personnes peuvent entrer en ligne de compte pour une consultation.	Statistique de l'aide aux victimes (OHS)	OFS	CH, ct.
Sport	Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins dans le domaine du sport et sur l'intérêt de la population pour le sport. Ses résultats servent, aux niveaux national et cantonal, à développer les mesures d'encouragement du sport dans les domaines de l'offre et des infrastructures de même qu'à élaborer des programmes ciblés de préparation physique de l'armée.	Étude Sport Suisse	OFSPPO	CH, com.
		Test de fitness pour le recrutement (TFR)	OFSPPO	CH



DOMAINE: SANTÉ

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Services de santé	La statistique des services de santé (SSS) a pour but de mettre à disposition des données à même de procurer une vue d'ensemble du fonctionnement du système de santé. Elle comprend des données élémentaires sur les structures des fournisseurs de prestations, sur le personnel de santé ainsi que sur les patients. C'est la densification et l'appariement de ces données élémentaires qui débouchent sur la statistique des services de santé. Ces données de base permettent d'observer l'évolution du système suisse de santé et servent de fondement à la planification de la prévention, à la surveillance épidémiologique de la population, à la recherche en matière de soins et à la diffusion d'informations en matière de santé auprès du grand public. Associée à d'autres sources de données ainsi qu'aux chiffres disponibles sur les flux financiers, la statistique des services de santé permet d'établir une image statistique agrégée des dépenses et du financement du système de santé.	Dépenses et financement du système de santé	OFS	CH
		Statistique des données économiques par cas	OFS	ct.
		Statistique des services de santé	OFS	ct.
		Statistique des hôpitaux	OFS	ct.
		Statistique médicale des hôpitaux	OFS	ct.
		Données des patients ambulatoires des hôpitaux	OFS	ct.
		Statistique de l'aide et des soins à domicile	OFS	ct.
		Statistique des institutions médico-sociales	OFS	ct.
		Données structurelles des cabinets médicaux et centres ambulatoires	OFS	ct.
Nomenclatures et codages médicaux	La statistique médicale des hôpitaux collecte chaque année les données sur toutes les hospitalisations intervenues en Suisse. Pour assurer un traitement systématique et uniforme des données, l'OFS publie deux classifications et un manuel de codage: – la CIM 10 GM (Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes) est utilisée pour la saisie des diagnostics (maladies); la CHOP (Classification suisse des interventions chirurgicales) enregistre les traitements et évolue chaque année selon une procédure nationale de demande. – le manuel de codage médical qui définit les règles de codage et la bonne application des deux classifications.	Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM 10 GM)	OFS	na
		Operationsklassifikation (CHOP)	OFS	na
		Manuel suisse de codage	OFS	na
Enquête suisse sur la santé (ESS)	L'enquête suisse sur la santé (ESS) produit des données sur les liens entre mortalité, comportements de santé et facteurs de risques, ainsi que sur le recours aux services de santé. Ces données sont indispensables à la politique de la santé et à la politique sociale de la Confédération et des cantons ainsi qu'à nombre d'acteurs chargés d'élaborer et d'évaluer des stratégies et des mesures dans le domaine de la politique de la santé.	Santé physique et psychique	OFS	CH
		Comportements de santé et conduites à risque	OFS	CH
		Utilisation des services de santé	OFS	CH
		Conditions d'assurance	OFS	CH
Statistiques vitales	La statistique vitale comprend cinq statistiques qui jouent un rôle essentiel pour les acteurs du système de santé, en particulier pour assurer le suivi des prestations de santé et de la prévention. La statistique des causes de décès répertorie les causes de décès précoces, mais aussi celles de maladies chroniques chez les personnes âgées arrivant en fin de vie. Les statistiques de la santé des nouveau-nés, de la procréation médicalement assistée et de l'interruption de grossesse, ainsi que la statistique nationale sur le cancer couvrent des domaines de la santé importants du pont de vue social.	Statistique des cancers	OFS	ct.
		Procréation médicalement assistée	OFS	ct.
		Nouveau-nés	OFS	ct.
		Interruptions de grossesse	OFS	ct.
		Causes de décès	OFS	ct.



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Assurance-maladie/ assurance-accidents – prévention	Pour veiller à l'exécution de la loi sur l'assurance maladie, les autorités fédérales ont besoin de données. Celles-ci sont utilisées d'une part à des fins de surveillance; elles augmentent d'autre part la transparence sur la rationalité économique et la qualité des soins. Elles servent également à optimiser la gestion du système de santé. Le Bureau de prévention des accidents (BPA) utilise ses statistiques pour remplir sa mission de prévention des accidents en informant le public et en favorisant l'application de mesures générales de sécurité. Le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents produit des statistiques sur les accidents au sens de la LAA, qui sont utilisées à des fins de prévention. À partir de là, des rapports sur les accidents sont établis à l'attention de la collectivité, de l'organe de surveillance de l'OFSP, des assureurs LAA et des organes chargés de la prévention (CFST, BPA).	Statistique de l'assurance-maladie obligatoire	OFSP	ct.
		Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (MOKKE)	OFSP	ct.
		Statistique des réductions des primes dans l'assurance-maladie	OFSP	ct.
		Chiffres-clés des hôpitaux suisses	OFSP	ct.
		Indicateurs de la qualité pour l'assurance-maladie obligatoire	OFSP	ct.
		Chiffres-clés des EMS	OFSP	ct.
		Statistiques du pool de données individuelles anonymisées dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins	OFSP	CH
		Exploitation des données MedReg	OFSP	ct.
		Statistique sur la compensation des risques	Institution commune LAMal	CH
		STATUS – Statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse	BPA	CH, RL
		Indicateurs de sécurité dans les sports d'hiver	BPA	CH
		Statistique des accidents de sports d'hiver	BPA	CH
		Statistique des ANP mortels	BPA	CH
		Sondage du BPA auprès de la population	BPA	CH, RL
		Indicateurs de la sécurité routière	BPA	CH, RL
		Mise au point d'un système d'indicateurs sur les accidents liés au sport, dans l'habitat et pendant les loisirs	BPA	CH, RL
Statistique des maladies et accidents professionnels	SSAA	CH, ct.		
Protection de la santé/ prévention	La loi sur les épidémies prévoit plusieurs dispositifs de détection précoce et de surveillance des maladies transmissibles. Ces dispositifs – déclaration obligatoire, Sentinella, SPSU – doivent permettre de réagir rapidement aux flambées potentielles de maladies infectieuses. Ils facilitent l'observation sur la longue durée de l'évolution des maladies, des facteurs de risque et des caractéristiques des agents infectieux. Les statistiques produites servent à élaborer, à exécuter et à évaluer des programmes, des recommandations et des mesures de protection de la santé publique. Elles constituent une base importante des activités de prévention et de promotion de la santé. La Confédération utilise les données pour planifier et évaluer des programmes et des projets nationaux de prévention des maladies. Les cantons et d'autres organismes s'en servent pour planifier et évaluer leurs propres programmes et projets de prévention.	Maladies infectieuses à déclaration obligatoire	OFSP	ct.
		Sentinella	OFSP	CH
		Swiss Paediatric Surveillance Unit (SPSU)	OFSP	CH
		Sentinel surveillance of antibiotic resistance	OFSP	CH
		Personnes exposées à des rayonnements ionisants	OFSP	CH
		Exposition de la population aux rayonnements dans le cadre médical	OFSP	CH
		act-info (SAMBAD, act-info-Residalc, act-info-FOS, Statistique nationale de la méthadone, HeGeBe)	OFSP	ct.
		Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)	OFSP	ct.
		Système de monitoring alimentation et activité physique (MOSEB)	OFSP	CH
Stratégie nationale de surveillance des maladies liées aux soins de santé	OFSP	ct.		



DOMAINE: MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Transport de marchandises	Le domaine Transport de marchandises renseigne sur les prestations des différents modes de transport, notamment de la route et du rail. A ce titre, tonnage et nature des marchandises sont considérés. Les résultats sont de première importance pour la politique des transports, et plus particulièrement pour la stratégie du transfert modal (passage de la route au rail).	Transports transfrontalier de marchandises	OFS	CH, GR
		Transport de marchandises par voitures de livraison	OFS	CH, GR
		Transport routier lourd de marchandises	OFS	CH, GR
		Transports de marchandises à travers les Alpes (AQGVp, enquête permanente)	OFT	CH, GR
		Transports de marchandises à travers les Alpes (AQGV, enquête principale quinquennale)	OFT	CH,
		Statistique RPLP	AFD	CH
Infrastructures et moyens de transport	Le domaine Infrastructure de transport et moyens de transport renseigne sur la longueur des infrastructures de transport, les moyens de transport qui y circulent (parc des véhicules routiers à moteur et nouvelles immatriculations) et sur la charge des réseaux. Ces informations sont notamment pertinentes pour les projections futures dans ce domaine, ainsi que pour les discussions portant sur les aspects environnementaux et énergétiques de la mobilité.	Longueur des routes	OFS	CH, GR, ct.
		Véhicules routiers à moteur	OFS	CH, GR
		Infrastructure ferroviaire	OFT	CH
		Réseau de mesure: Comptage suisse automatique de la circulation routière (CSA CR) Réseau de mesure: Comptage suisse automatique de la circulation routière (CSA CR)	OFROU	CH
Coûts et financement des transports	La statistique de synthèse Coûts et financement des transports présente les différents types de coûts occasionnés par les transports (infrastructure, moyens de transport, accidents et santé/environnement) ainsi que le financement de ces derniers. Des données sur les coûts externes du transport ainsi que des coûts liés aux bouchons complètent les informations disponibles. Les résultats obtenus servent de base pour les discussions politiques au sujet de la mobilité et des transports et tout particulièrement pour le financement de ceux-ci.	Compte routier	OFS	CH, GR, ct.
		Compte des transports	OFS	CH
		Coûts et bénéfices externes des transports en Suisse	ARE	CH
		Coûts des embouteillages du trafic routier	ARE	CH
Transport de personnes	Le domaine Transport de personnes renseigne à la fois sur les prestations des moyens de transport et les déplacements des individus. Il renseigne également sur les déplacements pendulaires de la population suisse, y compris les flux de voyageurs. Il est ainsi possible d'obtenir une image complète sur les pratiques de mobilité et de vérifier les résultats de décisions politiques. Les domaines de la planification des transports, aménagement du territoire ainsi que les politiques de l'énergie et de l'environnement tirent particulièrement profit de ces données.	Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)	OFS	CH
		Microrecensement mobilité et transport (MRMT)	OFS/ARE	CH, GR, A
		Transports publics, y compris transport de marchandises par rail	PFS/OFT	CH
		Pendularité	OFS	CH, GR, ct.
		Aviation civile	OFAC/OFS	CH
		Stated Preferences (SP)	ARE	CH
Synthèses du transport	Les synthèses du transport permettent la mise à disposition de données par le biais de différents canaux. D'autres statistiques comme les conduites, les accidents par analyse des registres, ainsi que la navigation font également partie de ce domaine.	Statistique des transports	OFS	CH
		Indicateurs de la mobilité	ARE	CH, GR, A
Accidents de la circulation et impacts sur l'environnement	Les statistiques sur les accidents et impacts sur l'environnement renseignent sur les effets collatéraux des transports et servent de base au calcul des coûts des transports.	Accidents de la circulation en Suisse	OFROU	CH, ct., com.
		Accidents dans le secteur des transports publics (route et rail) en Suisse	OFT	CH
		Réseau de mesure: monitoring du bruit des chemins de fer	OFEV/OFT	CH
		Cadastre d'exposition au bruit (cadastre des émissions)	OFAC	CH
		Indicateurs de la sécurité dans le trafic routier	bpa	CH, RL



DOMAINE: TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Niveaux géographiques	Les niveaux géographiques permettent l'analyse des phénomènes dans le territoire qui ne peuvent pas être appréhendés par le biais des niveaux géographiques institutionnels. Les définitions statistiques de ces niveaux servent également d'orientation pour les politiques. Ils doivent être actualisés chaque année pour tenir compte des fusions de communes et révisés périodiquement pour considérer l'évolution territoriale.	Niveaux géographiques	OFS	CH, com.
Utilisation et observation du territoire	La connaissance de la couverture et de l'utilisation du sol, tant d'un point de vue physique que socioéconomique, ainsi que l'observation du territoire sont indispensables pour le pilotage des politiques publiques notamment en matière de développement territorial, d'urbanisation ou environnementale. Les données géographiques (géodonnées) et les éléments du paysage relevés régulièrement dans une optique athématique permettent des analyses statistiques sur le territoire.	Statistique de la superficie – Statistique de base sur la couverture et l'utilisation du sol	OFS	com., ha
		Statistique suisse des zones à bâtir	ARE	CH, ct.
		Monitoring des constructions hors zones à bâtir	ARE	CH, ct.
		Système suisse de monitoring du développement territorial	ARE	CH, GR, ct., com.
		Statistique suisse des surfaces d'assolement	ARE	CH, ct.
		Modèle topographique du paysage MTP3D	swisstopo	na
Analyses régionales	Illustrer les disparités régionales dans les domaines de l'économie, de la démographie, des infrastructures, de la société ou de l'environnement contribue à une meilleure compréhension de la dynamique spatiale en Suisse. City statistics offre des statistiques sur les plus grandes villes de Suisse et leur agglomération comparables au niveau européen et l'analyse des conditions et de la qualité de vie à cette échelle.	Disparités régionales	OFS	CH, GR, ct., com.
		City statistics (Audit urbain)	OFS	CH, A, com.
		GEOSTAT	OFS	na
Réseaux de mesure et d'observation de l'environnement	Les réseaux de mesures et d'observation fournissent des informations systématiques et à long terme de l'état ou de l'évolution d'un domaine de l'environnement. Ces informations sont indispensables pour répondre aux questionnements politiques et sociétaux concernant ces domaines.	Inventaire Sanasilva	WSL/OFEV	CH
		Recherches à long terme sur les écosystèmes forestiers (LWF)	WSL/OFEV	CH
		Observatoire national des sols (NABO)	OFEV/OFAG (Agroscope)	CH
		Réseaux de mesures hydrologique: eaux de surface, transport sédimentaire, qualité des eaux de surface (NAWA, NADUF), surveillance des eaux souterraines (NAQUA), zones d'étude hydrologique.	OFEV/IFAEPE/ Cantons	CH
		Programme de monitoring «Espèces et milieux agricoles» (ALL-EMA)	OFEV/OFAG/ Agroscope/ WSL	CH
		Monitoring de la biodiversité (BDM)	OFEV	CH
		Suivi des effets de la protection des biotopes en Suisse WBS	OFEV/KARCH	CH
Réseaux de mesures climatologiques	MétéoSuisse	CH		



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistiques de base de l'environnement	Ces statistiques fournissent des informations indispensables aux discussions et décisions politiques. Elles permettent de décrire l'état de l'environnement et son évolution, de même que la perception et le comportement environnemental de la population. Ces statistiques sont également des sources cruciales pour établir des statistiques de synthèses dans le domaine ou pour alimenter des systèmes d'indicateurs.	Dépenses de protection de l'environnement des entreprises	OFS	CH
		Perception et comportement environnemental de la population	OFS	CH, RL
		Statistique des déchets	OFEV	CH
		Statistique des déchets spéciaux	OFEV	CH
		Paramètres d'exploitation agricole pour le calcul des émissions d'ammoniac	OFEV	CH
Statistiques de synthèse sur l'environnement	Les statistiques de synthèse sont établies à partir de statistiques de base du domaine stratégique ou d'autres domaines généralement selon des standards internationaux. Elles servent à l'évaluation des objectifs fixés dans la législation, ou fournissent des informations économiques sur l'environnement et des informations environnementales sur l'économie cohérentes avec les comptes nationaux. Elles contribuent à renforcer les connaissances nécessaires au pilotage politique dans les domaines de l'économie verte et du développement durable. Les synthèses de l'environnement mettent en évidence les interactions entre la société et l'environnement, comme l'exploitation des ressources naturelles, l'état de l'environnement ou encore les réactions de la société aux modifications environnementales.	Comptes de l'environnement	OFS	CH
		Comptes rendus de l'environnement	OFS	CH, GR
		Inventaire des gaz à effet de serre	OFEV	CH
		Inventaire des polluants atmosphériques	OFEV	CH
Monitoring du développement durable	Le monitoring du développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale renseigne sur l'avancement de la Suisse en direction du développement durable au niveau national, des cantons et des villes. Au niveau national, le monitoring permet la prise en compte de l'impact du développement en Suisse sur les autres pays ainsi que les comparaisons internationales. Il permet aussi le monitoring de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral et celui des objectifs de développement durable globaux (ODD) traduits dans le contexte suisse. La coordination des flux de données de la Suisse vers l'ONU permet de contribuer au monitoring des ODD mondial réalisé par l'ONU.	Monitoring du développement durable MONET	OFS	CH
		Coordination en Suisse du monitoring de l'Agenda 2030 global	OFS	CH
		Cercle Indicateurs	OFS	ct., com.



DOMAINE: SOCIAL

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistiques sur la situation économique et sociale de la population (revenus, dépenses, pauvreté, fortune)	Les statistiques donnent une vue d'ensemble de la situation financière, économique et sociale de la population de la Suisse. Elles décrivent la composition et le niveau des dépenses et des revenus ainsi que la consommation des ménages privés. Les analyses sur la répartition, les inégalités et la redistribution dans le domaine des revenus, sur la classe moyenne, sur la pauvreté et la privation matérielle ainsi que sur la qualité de vie peuvent servir de base pour déterminer des mesures de politique sociale. Des indications sont fournies par ailleurs sur la fortune et sur l'endettement des ménages privés.	Enquête sur le budget des ménages (EBM)	OFS	CH, GR, partiellement ct.
		Statistiques sur la situation financière des ménages privés	OFS	CH, GR, partiellement ct.
		Statistique sur la pauvreté	OFS	CH, GR, partiellement ct.
		Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC)	OFS	CH, GR
Statistiques sur l'aide sociale et les prestations sociales sous condition de ressources	Dans le cadre de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale, des informations sont collectées concernant les bénéficiaires de l'aide sociale économique, de l'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés et d'autres prestations sociales sous condition de ressources prévues par les cantons pour lutter contre la pauvreté. Il s'agit ici de représenter les effectifs et la structure des bénéficiaires ainsi que de décrire leur situation économique et les prestations qu'ils perçoivent. Sont aussi considérées les catégories de prestations et les dépenses des cantons pour les prestations sociales sous condition de ressources.	Inventaires des prestations sociales au sens large	OFS	ct.
		Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique de l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés	OFS	ct.
		Statistique financière de l'aide sociale au sens large	OFS	ct.
		ARMIN (indicateur de pauvreté dans le cadre de la RPT)	OFS	ct.
Statistiques sur les trajectoires sociales	Le fichier de données SHIVALV est une représentation des bénéficiaires des trois systèmes de prestations Aide sociale (AS), Assurance-invalidité (AI) et Assurance-chômage (AC). Des indicateurs de base actualisés sont établis chaque année. Le projet «SHIVALV erweitert» vise à établir des produits statistiques sur des trajectoires sociales pour représenter les personnes et les trajectoires entre les trois systèmes de prestations.	Trajectoires sociales (SHIVALV)	OFS	CH, ct.
Rapport social suisse	Les informations présentées dans le Rapport social suisse contribuent à reproduire statistiquement la politique sociale suisse. Le rapport décrit les évolutions économiques et sociodémographiques en Suisse, les conditions de vie de la population, le fonctionnement et le financement du système de la protection sociale ainsi que l'exclusion sociale. Le rapport social se réfère à la législation actuelle.	Rapport social statistique suisse	OFS	CH
Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	Les Comptes globaux de la protection sociale sont une statistique de synthèse annuelle qui renseigne sur les finances de la protection sociale. Elle utilise la méthode du Système européen de statistiques intégrées de protection sociale (SESPROS), qui permet d'assurer des comparaisons à l'échelle européenne de la statistique intégrée de la protection sociale. La protection sociale est définie de manière large. En plus des assurances sociales, elle comprend des prestations de sécurité sociale telles que l'aide au logement, les bourses d'études ou les avances sur pensions alimentaires. Les CGPS renseignent sur l'évolution des dépenses sociales en Suisse – au moyen d'indicateurs fondés sur une approche économique, institutionnelle et fonctionnelle de la protection sociale – et ils permettent d'analyser les facteurs structurels et conjoncturels qui influencent l'évolution des finances sociales.	Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)	OFS	CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistiques de la prévoyance vieillesse	<p>La couverture des risques liés à la vieillesse est une composante essentielle de la sécurité sociale. Il importe de produire dans ce domaine des données utiles aux autorités politiques, aux établissements pour personnes âgées et au public intéressé.</p> <p>Les indicateurs de la prévoyance vieillesse donnent un aperçu de la situation de la population âgée en Suisse. Ils renseignent sur les modalités de passage à la retraite, sur la situation financière des retraitées et des retraités, et sur certains aspects du logement, de la santé, du revenu et de l'intégration sociale dans ce groupe de population.</p> <p>La statistique des nouvelles rentes (NRS), qui fournit des données depuis l'année statistique 2015, est un relevé exhaustif qui indique le nombre des nouveaux bénéficiaires d'une prestation du système suisse de prévoyance vieillesse versée sous forme de rente de vieillesse ou de capital. Elle propose des données pour les trois piliers. Outre le nombre de nouveaux bénéficiaires, la statistique renseigne aussi sur le montant des sommes versées.</p>	Statistique des nouvelles rentes	OFS	CH, GR
		Statistique de la prévoyance vieillesse	OFS	CH
Statistiques de l'égalité entre femmes et hommes	<p>La statistique de l'égalité entre femmes et hommes porte sur la situation et le rôle de la femme et de l'homme dans la société. Elle produit, diffuse et analyse des données qui permettent de mieux comprendre l'influence du genre sur les individus et sur la société.</p>	Statistiques de l'égalité entre femmes et hommes	OFS	CH, GR, partiellement ct.
Statistiques de l'égalité pour les personnes handicapées	<p>La statistique de l'égalité pour les personnes handicapées répond au mandat défini dans l'article 3, al. 2, let d de la loi sur la statistique fédérale. Elle est conçue comme un système d'indicateurs actualisés régulièrement et complétés par des analyses d'approfondissement ponctuelles. Actuellement, plus de 80 indicateurs ont été publiés au moins une fois et une vingtaine sont actualisés annuellement.</p>	Statistiques de l'égalité pour les personnes handicapées	OFS	CH, GR, partiellement ct.
Statistique de l'AVS	<p>La statistique de l'AVS donne annuellement une vue d'ensemble sur les prestations et les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants. Elle renseigne sur la situation de l'assurance, sur sa structure et sur son évolution. Elle présente chaque composante de l'assurance dans une perspective personnelle et financière (état financier). La statistique de l'AVS est un fondement essentiel de l'information sur le système de protection sociale en Suisse.</p>	Statistique de l'AVS	OFAS	CH, GR, ct.
Statistique de l'AI	<p>La statistique annuelle de l'AI donne une vue d'ensemble du volume et de l'évolution des prestations dans les différents domaines de l'Assurance invalidité (AI). Elle porte sur la structure et l'évolution des bénéficiaires de rentes en Suisse et à l'étranger, mais aussi sur les prestations en nature de l'AI. La statistique donne une image du système à un instant donné, montre les évolutions annuelles et fait apparaître des tendances. Elle montre notamment aussi les effets des précédentes révisions de l'AI sur le volume et la structure des prestations.</p>	Statistique de l'AI	OFAS	CH, GR, ct.



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	<p>Les prestations complémentaires (PC) sont une tâche commune de la Confédération et des cantons. Elles sont allouées aux bénéficiaires d'une rente AVS ou AI domiciliés en Suisse dont le revenu ne suffit pas à couvrir les dépenses légalement reconnues, autrement dit si leur revenu ne leur garantit pas le minimum vital. Allouées sous condition de ressources, les PC constituent un droit légal.</p> <p>La statistique annuelle des prestations complémentaires produit des données statistiques élaborées sur le nombre de bénéficiaires, sur les prestations et sur les dépenses et sur les éléments qui servent de base au calcul des PC, tels que le loyer (ou le coût du séjour dans un home) et la fortune. La statistique est un outil important d'analyse de la situation économique des rentiers AVS /AI. Elle montre les effets des changements législatifs sur l'évolution des prestations et des dépenses. La statistique sera en outre un instrument de pilotage important dans le cadre de la réforme prévue des PC. Des relevés directs complémentaires, effectués par l'OFAS auprès des services chargés des PC (par ex. perception de prestations complémentaires après la prise du capital du 2e pilier) enrichissent les informations proposées aux décisionnaires.</p>	Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	OFAS	CH, GR, ct.
Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité (statistique des APG)	<p>La statistique des APG montre, d'une part, l'évolution et la structure des allocations pour perte de gain, par type de prestation et par an. Elle présente en détail, d'autre part, l'évolution du nombre de bénéficiaires et celle des prestations moyennes, par type de prestation, ainsi que l'évolution des allocations pour perte de gain en cas de maternité. Elle montre notamment l'évolution des prestations depuis l'introduction de l'allocation de maternité (2005) ainsi que la baisse constante du volume des allocations pour perte de gain liées au service militaire</p>	Statistique des allocations pour perte de gain et des allocations en cas de maternité (statistique des APG)	OFAS	CH, GR, ct.
Statistique des allocations familiales	<p>La statistique des allocations familiales s'appuie d'une part sur le registre des allocations familiales administré par la CdC, et d'autre part sur les relevés directs complémentaires de l'OFAS auprès des caisses de compensation. Le registre des allocations familiales de la CdC, exhaustif, répertorie tous les bénéficiaires, avec des données structurelles complémentaires importantes pour l'exécution et la prévention des abus. Il n'indique pas, en revanche, le niveau et l'étendue des allocations versées. Ces indications sont collectées directement par l'OFAS auprès des caisses de compensation.</p>	Statistique des allocations familiales (AF)	OFAS	CH, GR, ct.
Statistique des revenus de l'AVS	<p>La statistique des revenus AVS s'appuie sur les données inscrites dans les comptes individuels (CI) de l'AVS, par année de cotisation. Les personnes exerçant une activité lucrative cotisent à partir du 1^{er} janvier de l'année qui suit celle où elles ont atteint l'âge de 17 ans. La statistique des revenus AVS est l'unique source de données exhaustive et complète qui embrasse, sur une base individuelle, tous les revenus assujettis au 1^{er} pilier de la sécurité sociale (AVS/AI/APG).</p> <p>La statistique présente la structure et l'évolution des revenus assujettis à l'AVS, par genre de cotisations, et montre l'impact de chaque groupe sur le système (part des cotisations AVS/AI/APG par genre de cotisations et selon les caractéristiques sociodémographiques des personnes assurées).</p>	Statistique des revenus de l'AVS	OFAS	CH
Statistique des assurances sociales suisses (SAS) et Compte global des assurances sociales (CGAS)	<p>La statistique des assurances sociales suisses donne une vue d'ensemble de l'évolution de chaque branche des assurances sociales ainsi que du compte global des assurances sociales (CGAS), de l'aide sociale et du 3^e pilier. En complément, elle fournit des données économiques cadres. La statistique des assurances sociales suisses produit des données et des séries chronologiques sur les recettes, les dépenses et le capital, le nombre de bénéficiaires de rente, sur les taux de cotisation et sur les prestations moyennes.</p>	Statistique des assurances sociales suisses (SAS) et Compte global des assurances sociales (CGAS)	OFAS	CH



DOMAINE: ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Vie active et rémunération du travail : du point de vue des entreprises	<p>Le champ d'information «Travail et rémunération» à l'intérieur du domaine thématique Économie et finances publiques propose des informations sur des questions monétaires et sur la structure des salaires pour toutes les branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire qui sont liées au marché du travail suisse. Ces informations statistiques servent de base pour l'établissement d'un système d'indicateurs objectif sur la rémunération et les conditions de travail. L'ESS représente une importante source d'informations pour les entreprises, les partenaires sociaux et le grand public. Ses résultats sont par exemple utilisés dans les domaines de la politique du travail, des négociations salariales annuelles, des comparaisons entre branches ou des questions d'égalité des salaires entre femmes et hommes. Par ailleurs, les niveaux de salaires calculés sur cette base sont utilisés entre autres pour le calcul des rentes AI et pour l'adaptation des rentes AVS. En outre, les commissions tripartites de la Confédération et des cantons les utilisent comme valeurs de référence pour leurs travaux concernant les conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse.</p> <p>On dispose d'informations qui servent à décrire les conditions de travail et à mesurer le niveau des salaires minimaux qui ont été convenus entre les partenaires sociaux à l'aide de CCT.</p> <p>On dispose en plus d'informations sur le nombre des conflits de travail (grèves) en Suisse et la paix sociale, qui est un indicateur important de l'attrait de la place économique suisse.</p>	Statistique sur la structure des salaires (ESS)	OFS	CH, GR, ct.
		Statistique des conventions collectives de travail	OFS	CH
		Statistique des accords salariaux (EAS)	OFS	CH
		Statistique de l'évolution des salaires (indice des salaires)	OFS	CH
		Statistique sur les conflits collectifs du travail	OFS	CH
Économie nationale	<p>Les informations des Comptes nationaux (CN) servent à décrire au niveau quantitatif l'économie d'un pays pour une période passée et donc terminée de la manière la plus complète possible et la plus fidèle à la réalité. Les milieux politiques utilisent ces informations comme base pour leurs décisions de politique économique et conjoncturelle. Les syndicats et les associations d'employeurs ont besoin de données telles que les évolutions des revenus, de la productivité et du niveau des salaires pour leurs négociations tarifaires. Par ailleurs, la Banque nationale suisse doit elle aussi s'appuyer sur les données des CN pour accomplir ses tâches. Les instituts de recherche y ont aussi recours pour leurs analyses.</p> <p>L'agrégat principal des CN est le produit intérieur brut (PIB), une grandeur centrale pour la politique économique, monétaire et financière. Le PIB représente la valeur totale des biens et services produits dans un pays sur une période donnée. Il est utilisé comme un indicateur de la taille et de la santé économique d'un pays.</p> <p>La balance des paiements et la position extérieure de la Suisse, entre autres, fournissent des informations sur le degré d'ouverture de la Suisse et sur l'ampleur de la participation du pays à la globalisation.</p>	Comptes nationaux (CN)	OFS	CH, GR, ct.
		Stock de capital	OFS	na
		Tableaux input-output	OFS	CH
		Indicateurs de la productivité	OFS	CH, GR (productivité selon les heures effectives de travail)
		Balance touristique	OFS	CH
		Balance des paiements	BNS	CH
		Comptes financiers	BNS	CH
		Position extérieure de la Suisse	BNS	CH
		Investissements directs	BNS	CH
		Prix	<p>Les indices des prix sont des indicateurs importants de l'économie suisse. Ces indicateurs économiques nous renseignent sur l'évolution des prix dans plusieurs secteurs de l'économie (consommation, production, importations et exportations, construction, immobilier) et des parités de pouvoir d'achat. Ces indicateurs sont d'une importance centrale pour la politique économique et monétaire suisse ainsi que pour les indexations et déflations de valeurs nominales (salaires, chiffres d'affaires, rentes AVS, pensions alimentaires, contrats, budgets, etc.). Dans certains secteurs, on publie aussi des niveaux de prix.</p>	Indice suisse des prix à la consommation (IPC), y compris indice des loyers
Indice des prix de l'immobilier (IMPI)	OFS			CH
Indice suisse des prix de la construction	OFS			CH, GR
Indice des prix à la production et à l'importation (PPI)	OFS			CH
Parités de pouvoir d'achat (PPA)	OFS			CH
Indice des primes d'assurance-maladie (IPAM.)	OFS			CH
Indice des prix à la consommation harmonisé	OFS			CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Industrie et services	Ces données fournissent des informations de base sur l'état et les évolutions en cours de l'économie suisse. Pour la réussite d'une bonne politique économique, elles constituent des informations importantes permettant entre autre de fixer des conditions-cadre adéquates. Par ailleurs, des enquêtes collectent des données sur les prévisions et les perspectives des entreprises dans les domaines de la conjoncture, de l'innovation et des investissements. Une enquête est aussi consacrée à l'appréciation subjective de la population sur divers thèmes comme la situation économique. Ces données mettent en évidence des changements conjoncturels ou des points problématiques suffisamment tôt et permettent d'élaborer des mesures de politique économique ciblées. En font partie les informations sur le commerce extérieur (ventilation selon les groupes de marchandises, secteurs, moyens de transport, etc.) et les flux avec l'étranger (par ex. commerce de transit). Ce domaine renseigne sur les relations au niveau des entreprises, entre des entreprises indépendantes et des entreprises appartenant à un groupe (national ou international). Les données de ce domaine d'information sont utilisées par les milieux politiques, économiques et administratifs pour analyser la position de la Suisse entre autres dans l'économie mondiale et comprendre les chaînes de production mondiales.	Statistique de l'emploi (STATEM)	OFS	CH, GR, GE, NE, SG, VD, (Ville de Zürich, Ville de Winterthour)
		Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique de la production et de la valeur ajoutée (WS)	OFS	CH
		Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (INDPAU)	OFS	CH
		Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de la construction (BAPAU)	OFS	CH
		Statistique conjoncturelles du chiffre d'affaires du commerce de détail (DHU)	OFS	CH
		Statistique des chiffres d'affaires des services (DLU)	OFS	CH
		Statistique des entreprises actives	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique des créations d'entreprises	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique des fermetures d'entreprises	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique des taux de survie des entreprises nouvellement créées	OFS	CH, GR, ct.
		Entreprises à forte croissance	OFS	CH, GR, ct.
		Statistique des poursuites et des faillites	OFS	CH, GR, ct.
		Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE)	OFS	CH, GR, ct.
		Statistique du commerce extérieure	AFD	CH
		Statistique du climat de consommation	SECO	CH
		Enquêtes conjoncturelles	KOF	CH, GR, ct. choisis
Enquêtes sur les investissements	KOF	CH		
Enquêtes sur l'innovation	KOF	CH		



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Agriculture et sylviculture, alimentation	Ces informations donnent une image complète de la structure et de l'évolution des branches du secteur primaire ainsi que de leurs interdépendances essentielles avec la société (par ex. alimentation), l'environnement (par ex. bilan d'azote) et le reste de l'économie (chaînes de valeur ajoutée, investissements, flux de matières). Elles forment une base pour des décisions politiques et économiques centrales d'organisations privées ainsi que d'administrations et autorités publiques accomplissant des tâches importantes aux niveau fédéral et cantonal, en particulier dans la gestion des ressources naturelles (sol, forêt, effectifs de poissons), de l'approvisionnement du pays, de la sécurité alimentaire et de l'occupation décentralisée du territoire. On peut ainsi représenter entre autres la production suisse de produits agricoles, de produits de pêche et de bois brut en termes quantitatifs et monétaires, des données qui représentent d'importantes grandeurs d'entrée pour les chaînes alimentaires et de transformation du bois en aval. Les activités statistiques sur le domaine d'information «Agriculture et sylviculture, alimentation» forment un système complémentaire coordonné dont la gestion est assurée par différents partenaires de la statistique fédérale. Il repose sur des statistiques de base (réseaux d'observation, registres administratifs, enquêtes par échantillonnage), des statistiques de synthèse (comptes globaux, bilans), des indicateurs et des analyses, et les résultats sont établis au niveau suisse et pour la plupart aussi au niveau régional.	Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture	OFS	ct., com.
		Relevé des structures agricoles	OFS	com.
		Recensement des entreprises agricoles – relevé complémentaire	OFS	ct.
		Statistique forestière suisse	OFS	ct.
		Transformation du bois	OFS	Zones forestières, ct.
		Comptes économiques et satellites du secteur primaire	OFS	CH, ct.
		Analyses et synthèses dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation	OFS	CH
		Réseau d'exploitations forestières	OFS/OFEV/ForêtSuisse	Zones forestières
		Dépouillement centralisé des données comptables	OFAG	CH, GR
		Indicateurs pour une agriculture durable	OFAG	CH, GR
		Modèle de prévision et de simulation des comptes économiques de l'agriculture (SWISSland)	Agroscope	CH, GR
		Statistique santé animale	OSAV	CH, ct.
		Statistique des expériences sur animaux	OSAV	CH, ct.
		Statistique du contrôle de la viande	OSAV	CH, ct.
		Etude nationale sur la nutrition	OSAV	CH, GR
		Statistique de la consommation d'antibiotiques	OSAV	CH
		Relevé des prix de produits et de moyens de production agricoles	USP	CH
		Statistique et prévisions de la production animale et végétale, bilan des denrées alimentaires	USP	CH
		Réseau de mesure Inventaire forestier national IFN	OFEV	Zones forestières
		Enquête sur le bois d'industrie	OFEV	CH, zones de forêts
		Statistique fédérale de la chasse	OFEV	CH
		Statistique fédérale de la pêche	OFEV	CH
		Système d'information sur la politique agricole (SIPA)	OFAG	CH, ct.
Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA)	OFAG	CH, ct., com.		
Production agricole: statistique de la variation des stocks	OFAG	CH		
Statistique des paiements directs	OFAG	CH, GR, ct., com.		



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Construction	Ces informations renseignent sur l'évolution conjoncturelle de la construction de logements. Sont proposées dans ce cadre des données structurelles et monétaires sur l'activité du bâtiment et de la construction de logements, ainsi que des informations structurelles sur le marché des logements vacants. Ces informations sont utilisées pour le pilotage d'une politique de la construction de logements sûre et conforme aux besoins. Ces données servent ainsi aux acteurs de droit public (Confédération, cantons et communes) et de droit privé (entre autres gérances immobilières, branche des entreprises de construction) œuvrant sur le marché du logement.	Statistique de la construction et des logements	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique trimestrielle de la construction de logements	OFS	CH, GR, ct.
		Dénombrement des logements vacants	OFS	CH, GR, ct., com.
Tourisme	Les statistiques dans le domaine du tourisme fournissent des informations régulières sur l'offre et la fréquentation des établissements touristiques en Suisse (hôtellerie et parahôtellerie), sur les voyages de la population résidente de la Suisse, à l'intérieur des frontières nationales et à l'étranger. Elles renseignent également sur les aspects monétaires de ce secteur économique en proposant trois grandeurs clés: la demande touristique (c'est-à-dire la consommation touristique totale), la valeur ajoutée du tourisme et les emplois liés au tourisme. Les données servent de base pour l'élaboration de politiques et stratégies dans le domaine du tourisme. Elles sont également utilisées par les cantons et les associations touristiques.	Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), hôtels et établissements de cure	OFS	CH, GR, ct., com.
		Statistique de la parahôtellerie: logements de vacances, hébergements collectifs, terrains de camping	OFS	CH, GR
		Comportement en matière de voyages de la population résidente suisse	OFS	CH
		Balance touristique	OFS	CH
		Compte satellite du tourisme	OFS	CH
		Indicateurs annuels concernant le compte satellite du tourisme	OFS	CH
Monnaie, banques et assurances	Les données collectées fournissent notamment des informations sur les bilans (actifs, passifs), les instruments financiers dérivés, les opérations fiduciaires et les comptes de résultats des institutions, permettant ainsi à la BCN d'observer l'évolution des marchés financiers et d'assurer la stabilité des finances.	Statistique détaillée de fin d'année	BNS	CH
		Stocks de titres en fin d'année	BNS	CH
Institutions de prévoyance (caisses de pensions)	La statistique donne une vue d'ensemble de la situation et de l'évolution de la prévoyance professionnelle en Suisse (institutions de prévoyance publiques et privées). Les données servent entre autres de base de décision concernant l'évolution du 2 ^e pilier.	Statistique des caisses de pensions	OFS	CH



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Finances publiques	<p>La statistique des finances publiques et des assurances sociales en Suisse (statistique financière) a pour tâche de présenter de manière transparente la situation du secteur public suisse en matière de recettes, de finances et de patrimoine. Elle fournit des rapports financiers consolidés et harmonisés relatifs à la Confédération, aux cantons, aux communes et aux assurances sociales publiques, sur la base des modèles comptables de la Confédération et des cantons (NMC, MCH2, etc.). Des données financières sont aussi traitées selon des règles internationales (GFS et SEC) pour pouvoir établir des comparaisons à l'échelle internationale.</p> <p>Les statistiques fiscales informent sur les recettes fiscales de la Confédération. Les sources de données utilisées pour établir la statistique fiscale sont les bases de taxation des personnes physiques et des personnes morales, les décomptes des entreprises assujetties (impôts indirects), ainsi que les lois fiscales (pour l'assiette, les déductions, les barèmes) et les taux d'imposition.</p>	<p>Statistique des finances publiques de la Suisse (statistique financière) selon le modèle national SF et selon le modèle international GFS. Statistique sur le secteur étatique dans le cadre des Comptes économiques (voir CN ci-dessus) et selon les directives SEC. Détermination de la dette publique et du déficit public selon les critères de Maastricht et la définition du FMI</p> <p>Statistique des finances publiques de la Suisse (statistique financière) selon le modèle national SF et selon le modèle international GFS. Statistique sur le secteur étatique dans le cadre des Comptes économiques (voir CN ci-dessus) et selon les directives SEC. Détermination de la dette publique et du déficit public selon les critères de Maastricht et la définition du FMI</p>	AFF/OFS	CH
		Dépenses des administrations publiques par fonction (COFOG)	AFF/OFS	CH
		Prévision de la consommation du secteur public	AFF	CH, ct., com.
		Données trimestrielles sur les comptes d'État financiers et non financiers	AFF	CH
		Diffusion de données financières selon les normes FMI (SGDD, IFS, SGDD+)	AFF	CH
		Statistique des recettes de l'État (OCDE)	AFF	CH, ct., com.
		Statistique des dettes publiques (OCDE)	AFF	CH, ct., com.
		Indice des émoluments	AFF	CH, ct., com.
		Indice de l'exploitation du potentiel fiscal	AFF	CH, ct.
		Modèles de prévision pour les finances publiques	AFF	CH
		Retombées économiques des activités de la Confédération dans les cantons (postulat Amherd)	AFF	ct.
		Statistique de l'impôt sur les huiles minérales	AFD	CH
		Aide au développement	DFAE	CH
		Charge fiscale en Suisse	AFC	CH, ct., com.
		Statistique de la TVA	AFC	CH
Statistique de l'impôt fédéral direct	AFC	CH, ct., com.		
Statistique de la fortune	AFC	CH, ct.		
Potentiel des ressources RPT	AFC	CH, ct.		



DOMAINE: REGISTRES

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Registre des entreprises et des établissements (REE)	Le registre des entreprises et des établissements (REE) comprend toutes les entreprises et tous les établissements de droit privé et public établis sur le territoire suisse et exerçant une activité économique. Le REE sert à l'OFS de registre d'adresses pour les enquêtes statistiques auprès des entreprises et des établissements. D'autres offices de l'administration fédérale et de nombreux cantons utilisent le REE à des fins statistiques et administratives.	Registre des entreprises et des établissements (REE)	OFS	na
		Actualisation des données du secteur primaire	OFS	na
		Maintenance, l'actualisation et l'assurance qualité du registre REE	OFS	na
		Profiling: actualisation des structures des plus grandes entreprises dans le REE	OFS	na
		Profiling light: structures des entreprises multisites	OFS	na
		Système de gestion des cadre des sondages	OFS	na
		Enquêtes de mise à jour du Registre des entreprises et des établissements (ERST, QS-NOGA)	OFS	na
Registre des bâtiments et des logements (RegBL)	L'Office fédéral de la statistique gère le Registre fédéral des bâtiments et des logements en collaboration avec les offices des constructions ainsi que d'autres services fédéraux, cantonaux et communaux. Le Registre fédéral des bâtiments et des logements contient les données de base relatives aux bâtiments et aux logements. Il est utilisé à des fins de statistique de recherche, de planification et constitue une aide pour les cantons et les communes dans l'exécution de certaines tâches légales. La mise à jour du RegBL est effectuée de manière permanente.	Gestion des services et la coordination avec les tiers	OFS	na
		Gestion de la mise à jour des données primaires	OFS	na
		Gestion de la mise à jour par les données secondaires et gestion de la qualité	OFS	na
Registre IDE	Le registre IDE tenu par l'OFS est une banque de données centrale servant exclusivement à l'identification des entreprises. Toutes les entreprises actives en Suisse sont considérées dans le registre IDE. Les informations sur les entreprises sont accessibles à l'administration (services IDE), à l'entreprise elle-même et, en partie, au public.	Gestion et l'actualisation du registre IDE	OFS	na
Harmonisation des registres	L'harmonisation des registres vise à uniformiser les registres communaux et cantonaux, à en accroître le potentiel statistique et ainsi à réduire la charge administrative.	Harmonisation des registres de personnes de la Suisse	OFS	na
Legal Entity Identifier (LEI)	L'OFS est l'unité opérationnelle (LOU) en Suisse pour l'attribution du LEI (Legal Entity Identifier). Chaque LEI contient des informations sur la structure de propriété des entités juridiques et répond aux questions «qui est qui» et «qui appartient à qui». En d'autres termes: la base de données LET accessible au public est comme un répertoire mondial qui améliore fortement la transparence sur le marché mondial.	Domaine qui assure la gestion du LEI-SUISSE, Unité opérationnelle officielle en Suisse, Local Operating Unit (LOU)	OFS	na
Secure data exchange	La plate-forme sedex est conçue pour permettre un échange asynchrone sécurisé des données entre unités organisationnelles. Elle a été mise sur pied dans le cadre de la modernisation du recensement de la population à partir de 2010 afin de permettre la livraison de données des registres de habitants et des registres fédéraux à l'OFS de manière sécurisée. La plate-forme est hautement disponible (24/7), sûre et traçable. A cet effet, sedex dispose d'algorithmes de cryptage modernes et de certificats de sécurité fournis par la Swissgovernment PKI. Depuis sa mise en exploitation au milieu de 2008, sedex s'est ouvert à d'autres participants en dehors de l'harmonisation des registres et de la statistique.	Échange sécurité de données via sedex	OFS	na
Données administratives	Collecte, validation, préparation et mise à disposition de données administratives pour les registres et la production de statistiques.	Données administratives AVS	OFS	na
		Données administratives TVA	OFS	na
		Données administratives Douanes	OFS	na



Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Nomenclatures des activités économiques de la Suisse (NOGA)	Assurance de la gestion, actualisation et implémentation de la Nomenclature des Activités Économiques (NOGA) dans le Registre des entreprises et des établissements (REE) conformément aux directives de l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT) et aux besoins des statistiques suisses.	Gestion, actualisation et l'implémentation de la Nomenclature Générale des activités économiques de la Suisse (NOGA)	OFS	na
		KUBB - Application en ligne pour le support de codage des entreprises et des entreprises	OFS	na
Répertoire des États et territoires	L'OFS gère une liste de Codes des États et des territoires utilisés dans les statistiques de la Confédération, avec des numéros à quatre chiffres et le libellé officiel des noms des États et des territoires. Les fusions, les séparations et les changements de nom des États et des territoires sont communiqués à l'OFS par la Direction du droit international public du DFAE et gérés par l'OFS dans la liste de Codes des États et territoires.	Administration, actualisation et publication du répertoire des États et territoires	OFS	na
Répertoire officiel des communes de Suisse	L'OFS attribue un numéro à chaque commune et établit, gère et publie le répertoire officiel des communes de Suisse. Le répertoire officiel des communes de Suisse est subdivisé par canton et par district ou toute autre entité administrative comparable du canton.	Administration, actualisation et publication du répertoire officiel des communes	OFS	na
Production STATENT	Production courante des données sur la structure et la démographie des entreprises (STATENT).	Production des données STATENT	OFS	na
Développement des registres	La stratégie dans le domaine des registres vise à diminuer les coûts de production par une utilisation accrue des données contenues dans les registres, à alléger la tâche des milieux interrogés, à améliorer les conditions d'analyse des données, à assurer, par l'harmonisation des sources, la comparabilité des résultats provenant de relevés différents et à assurer une exploitation durable des données.	Stratégie dans le domaine des registres	OFS	na
Relevé fondé sur les registres	L'OFS vérifie la plausibilité des données livrées à l'aide du service de validation et communique les invraisemblances et les erreurs décelées aux services du registre des habitants. Les messages d'erreur doivent être examinés et les erreurs corrigées. Les données corrigées sont livrées à nouveau à l'OFS.	Contrôle de la qualité des livraisons de données des registres des habitants	OFS	na

OFS: INFORMATION, BASES ET INFRASTRUCTURES

Domaine d'information	Description du domaine d'information	Activités	Responsabilité	Régionalisation
Coordination internationale	Le but de la coordination internationale est, d'une part, de poursuivre la collaboration avec les institutions internationales. La Suisse participe aux organes et aux activités statistiques des organisations internationales (ONU, FMI, OCDE). Elle participe aussi au Système statistique européen, comme le prévoit l'accord bilatéral avec l'Union européenne dans le domaine statistique. D'autre part, il convient d'harmoniser les connaissances théoriques et les recommandations des institutions internationales et régionales avec les directives et les besoins nationaux. Il faut en outre soutenir le transfert de connaissances afin d'assurer et de développer l'échange de savoir-faire.	Coopération avec les organisations internationales	OFS	na
		Coopération avec l'Union européenne	OFS	na
		Accord bilatéral CH-UE dans le domaine de la statistique	OFS	na
		Coopération internationale et Coopération technique	OFS	na
		Contribution au développement de la statistique internationale	OFS	na
Coordination nationale	La coordination de la statistique fédérale vise à exploiter de manière accrue, par l'élaboration commune et coordonnée des bases et solutions correspondantes, les potentiels existants tels que l'utilisation de nouvelles sources de données et l'application accrue de méthodes novatrices pour développer la production statistique.	Organses de la statistique fédérale	OFS	na
		Gestion des parties prenantes	OFS	na
Méthodes statistiques	La section Méthodes statistiques conseille et soutient les producteurs de statistiques de l'administration fédérale, notamment l'OFS. Pour ce faire, elle évalue en permanence les plus récents résultats de la recherche et développement au niveau des méthodes statistiques, entre autres dans la stratégie d'innovation sur les données de l'OFS, pour savoir s'ils pourraient être utilisés pour la production de la statistique fédérale. De plus, elle suit le développement d'une sélection de méthodes jusqu'à leur application.	Innovation dans les méthodes statistiques	OFS	na
		Soutien dans les méthodes statistiques	OFS	na
		Formation dans les méthodes statistiques	OFS	na
Publications de l'office, y compris Atlas	Le but des publications générales est de donner une vue d'ensemble des informations et de l'action de la statistique publique. Ces publications vont donc moins en profondeur, mais elles montrent un aperçu simple de la diversité de notre société d'aujourd'hui. L'accent est mis sur l'éventail thématique et sur la clarté des informations. Les atlas sont des publications générales qui traitent avant tout de problématiques et thèmes régionaux.	Publications générales	OFS	na
		Plateforme des atlas, données régionales	OFS	na
Open Government Data	Le but du domaine Open Government Data est de mettre en œuvre la «stratégie en matière de libre accès aux données publiques en Suisse pour les années 2019 à 2022 (stratégie OGD)» du Conseil fédéral. Dans le cadre de cette stratégie, les données des services fédéraux seront diffusées à partir de 2020 comme données administratives en libre accès, lisibles par machine («Open Government Data») sur le portail opendata.swiss, en vue d'encourager l'innovation et la transparence dans la société. Le secrétariat Open Government Data de la Confédération, rattaché à l'OFS, est responsable de la mise en œuvre, en étroite collaboration avec le Département fédéral de l'intérieur (DFI).	Mise en œuvre de la stratégie OGD	OFS	na
		Secrétariat OGD de la Confédération	OFS	na
		Publication des données administratives en libre accès	OFS	na
		Asset- und Datamanagement	OFS	na
Diffusion web et en ligne	La diffusion web et en ligne assure la gestion et le développement du site web central de l'OFS ainsi que des portails annexes et des applications spécialisées. Les standards s'y rapportant sont définis et contrôlés en vue d'assurer une diffusion web moderne. Par ailleurs, des sites web sont mis sur pied pour des événements spéciaux et la diffusion de la statistique fédérale est renforcée dans les médias sociaux et les plateformes mobiles.	Portail statistique de la Suisse	OFS	na
		Diffusion web et en ligne	OFS	na
		Médias sociaux	OFS	na
		Diffusion mobile	OFS	na
Diffusion visuelle	Les visualisations graphiques de données statistiques et autres présentent une valeur d'information et de communication élevée. Le but est de communiquer des contenus complexes et des séries chronologiques longues de manière rapide et conviviale à un large public. Le domaine Diffusion visuelle produit les diagrammes, cartes et infographies pour les publications générales et les publications spécialisées dans tous les médias.	Themakart	OFS	na
		Mise en page et reproduction	OFS	na
		Visualisation, service graphique	OFS	na

Le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2020–2023 fixe les lignes directrices de la politique d'information du Conseil fédéral concernant la statistique publique et présente les objectifs stratégiques et les priorités de l'activité statistique de la Confédération pour la prochaine législature. Il met l'accent sur l'utilisation multiple des données et mise sur l'utilisation ciblée des chances qu'offre la transformation numérique. Le but est de développer le système de la statistique fédérale de manière à axer encore davantage les informations et prestations statistiques sur les besoins des utilisateurs. Le programme a été élaboré sous la direction de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en étroite collaboration avec les autres producteurs de statistiques de la Confédération et des cantons et avec les principaux groupes d'utilisateurs de la politique, de l'administration, de l'économie, des partenaires sociaux et des organisations internationales.

En ligne

www.stat-mjp.admin.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. 058 463 60 60

Numéro OFS

192-2300

ISBN

978-3-303-00637-5

La statistique www.la-statistique-compte.ch
compte pour vous.